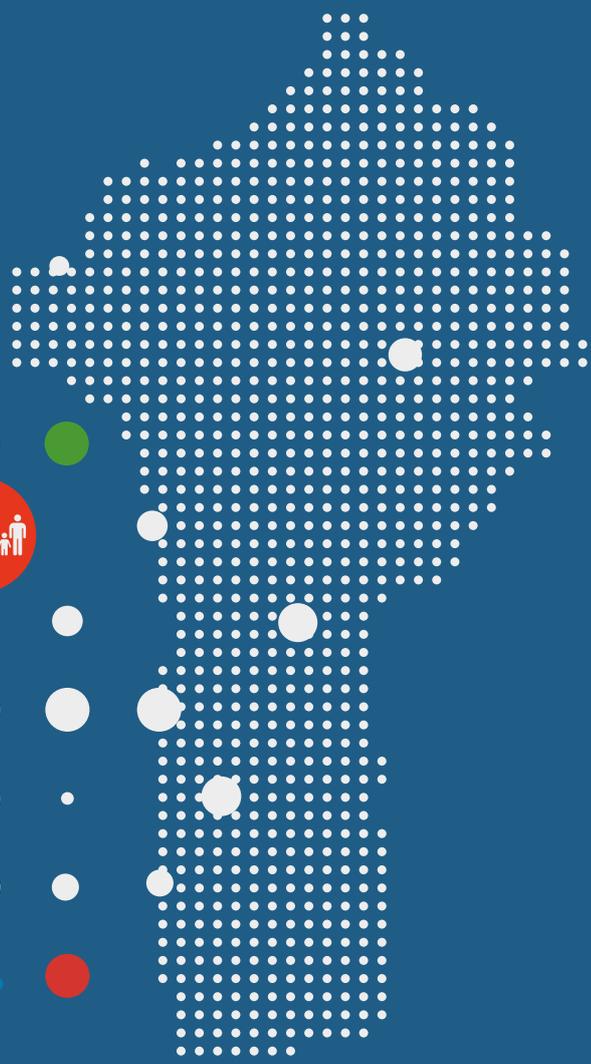
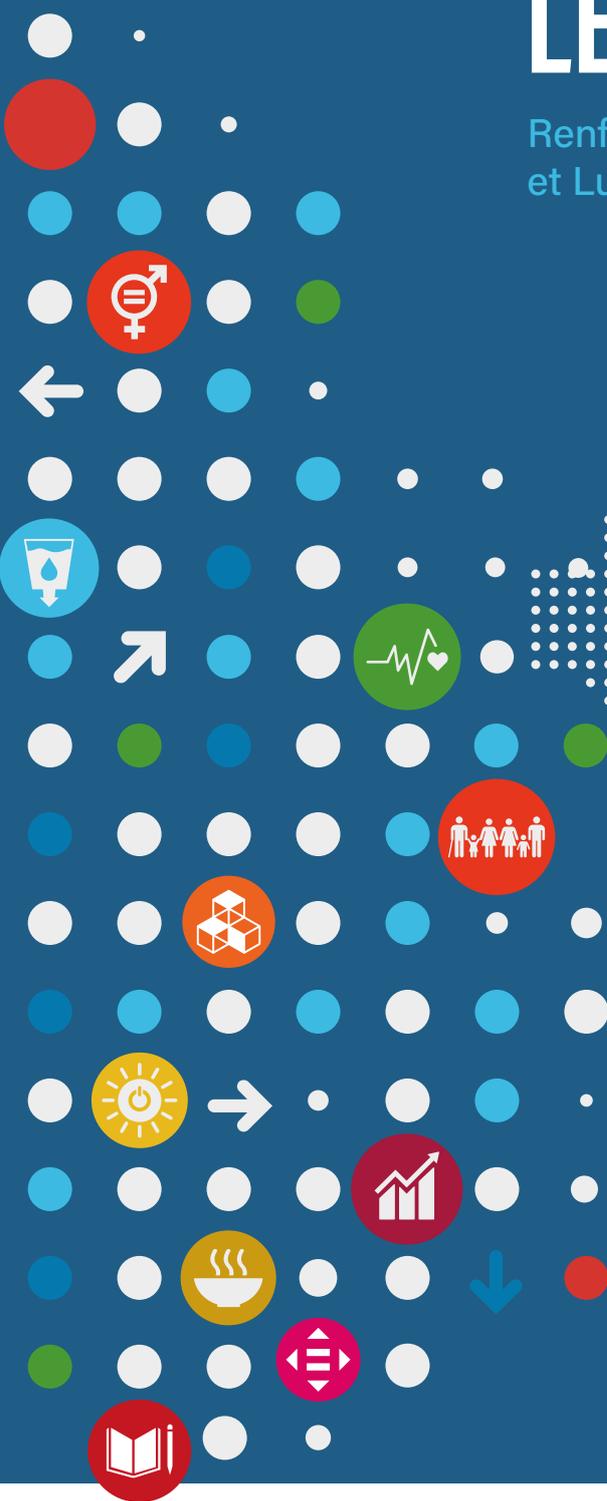




RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LE BÉNIN 2023

Renforcement du Capital Humain et Lutte contre les Inégalités



Juillet 2023

© UN Sustainable Development Solutions Network

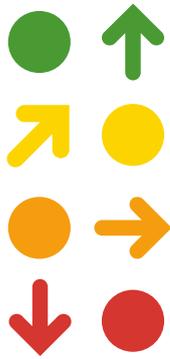
Les opinions exprimées dans ce rapport ne reflètent les vues d'aucune organisation, agence ou programme des Nations Unies ou du Gouvernement du Bénin. Ce rapport a été préparé par une équipe d'experts indépendants du Secrétariat du SDSN et s'appuie sur la méthodologie du Rapport annuel de développement durable (Sustainable Development Report) publié par le SDSN depuis 2016.

Les principaux auteurs sont Samory Toure et Eve de la Mothe Karoubi. Grayson Fuller est responsable de la gestion et l'analyse des données. Max Gruber et Ruben Andino ont préparé la plateforme interactive de visualisation des données en ligne. Le rapport a également bénéficié du soutien de Leslie Bermont Diaz et de Gaëlle Descloîtres. Le rapport est publié sous la responsabilité de Guillaume Lafortune.

Un tableau de bord interactif en ligne et toutes les données utilisées dans ce rapport sont accessibles sur benin.sdgindex.org et www.sdgindex.org.

La production de ce rapport a été rendue possible grâce au soutien du Ministère de l'Économie et des Finances et du Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale du Bénin.

Conception et mise en page par Phoenix Design Aid – phoenixdesignaid.com



RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LE BÉNIN 2023

Renforcement du Capital Humain
et Lutte contre les Inégalités



Avant-propos

Dans sa marche pour la réalisation de l'Agenda 2030 des Nations Unies, le Bénin a réalisé en juillet 2021, une émission inaugurale d'Eurobond dédié au financement exclusif des projets à forts impacts sur l'atteinte des ODD. Il s'agit d'une opération d'un montant de 500 millions d'euros avec une maturité de 12,5 ans.

En appui au dispositif national, le pays a établi un partenariat avec le Réseau des solutions pour le développement durable des Nations Unies (SDSN) en vue d'évaluer les progrès et les efforts réalisés par le Gouvernement béninois et d'effectuer une analyse comparative avec les autres pays de la sous-région notamment ceux de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Pour rappel, le premier rapport relevant de ce partenariat, publié en juillet 2022, a permis de présenter l'état des lieux et les tendances des ODD au Bénin, ainsi qu'une analyse des politiques pour les atteindre à travers un cadre de « Six Transformations¹ », s'inspirant des travaux de Sachs et al. (2019). Il est ressorti dudit rapport que notre pays est à mi-chemin de la réalisation des ODD. De plus, le rapport montre également que le Bénin est classé parmi les pays à fort engagement politique pour l'atteinte des ODD. Il en est de même pour le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) qui permet d'adresser la grande majorité des défis liés aux ODD.

Dans cette édition 2023 du rapport, nous avons focalisé l'analyse autour de la thématique centrale de « Renforcement du *capital humain*, et de *lutte contre les inégalités* » qui sont les objectifs visés par la transformation 1 (éducation, genre et inégalités) et la transformation 2 (santé, bien-être et démographie). Ce choix est en lien avec l'orientation sociale du PAG (2021-2026) à travers son pilier n°2 « Amélioration du bien-être social des populations ». A titre illustratif, la part des dépenses à dimension sociale représente 45,6% du Budget Général de l'Etat, pour l'année 2023. De plus, près de la moitié des dépenses de l'Eurobond ODD ont été allouées à des programmes pour l'éducation, la santé ainsi que le soutien à l'emploi des jeunes et des femmes.

Le contexte actuel, marqué par différentes crises sanitaires, sécuritaires ainsi que la guerre russo-ukrainienne, menace les progrès des pays sur les Objectifs de Développement Durable. Il existe sans nul doute des menaces sur le capital humain ainsi que des risques d'accélération des inégalités au sein des populations.

A travers cette thématique centrale du rapport SDSN 2023 pour le Bénin, nous proposons ainsi une analyse approfondie des progrès accomplis par le pays et les écarts à combler dans les secteurs sociaux (éducation, santé, etc.) en vue d'asseoir une adaptation ciblée de nos politiques face aux différents chocs exogènes.

Nous sommes plus que jamais engagés pour répondre davantage aux besoins de nos populations notamment, ceux des plus vulnérables.

Romuald WADAGNI

Ministre de l'Economie et des Finances, Ministre d'Etat.

1 Les travaux de Sachs et al. (2019) proposent un cadre stratégique pour l'atteinte des ODD, les regroupant par le biais de « Six Transformations » majeures, à savoir : (1) l'éducation et les compétences, (2) la santé et le bien-être, (3) l'énergie et l'industrie propres, (4) l'utilisation durable des terres et des océans, (5) les villes durables et (6) les technologies numériques.

Sommaire

Avant-propos	ii
Sommaire	iii
Acronymes et Abréviations	iv
Résumé exécutif	vi
Partie 1. Indices et tableaux de bord	1
1.1 Indice et tableau de bord des ODD	2
1.2 Indice et tableau de bord « Ne laisser personne de côté »	5
1.3 Statistiques pour le développement durable au Bénin : enjeux et priorités	11
Partie 2. Les « Six Transformations » pour les ODD au Bénin	13
2.1 Performance du Bénin dans la réalisation des « Six Transformations »	14
2.2 Transformations 1 & 2 : Développement du capital humain et lutte contre les inégalités	17
Partie 3. Efforts et engagements politiques pour les ODD	33
3.1 Engagement et effort gouvernemental pour l'Agenda 2030	34
3.2 Tableau de bord pour les transformations ODD : suivi des politiques	40
Annexes. Méthodologie et tableaux des indicateurs	48
A.1 Interprétation des résultats de l'indice des ODD et des tableaux de bord	49
A.2 Principales limites	50
A.3 Méthodologie	51
A.3.1 Sélection des données	51
A.3.2 Données manquantes et imputations	51
A.3.3 Méthode de construction de l'indice des ODD et des tableaux de bord	52
A.3.4 « Ne laisser personne de côté »	66
Bibliographie	70
Bases de données	73
Indice des ODD	73
Indice « Ne laisser personne de côté »	74
Six Transformations	74
Profils pays	77
Profils départements	82

Acronymes et Abréviations

ANPS	Agence Nationale de Protection Sociale
ARCH	Programme d'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain
BGE	Budget Général de l'Etat
CDA-ODD	Cadre Décennal d'Action pour l'accélération de la mise en œuvre des ODD
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNO	Comité National d'Orientation
CNS	Conseil National de la Statistique
CSPSE-CDA	Comités Sectoriels de Pilotage et de Suivi & Evaluation du CDA-ODD
CTPSE	Comité Technique de Pilotage et de Suivi et Evaluation
DGCS-ODD	Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD
DPAF	Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances
DPBEP	Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuel
DPP	Direction de la Programmation et de la Prospective
DPPD	Document de Programmation Pluriannuel des Dépenses
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
FPHN	Forum Politique de Haut Niveau des Nations Unies
GRED	Groupe de Recherche et d'Etudes sur le Développement Durable
INStaD	Institut National de la Statistique et de la Démographie (anciennement INSAE)
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MAEC	Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération
MDC	Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MEMP	Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
MESTFP	Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
MICS	Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples – Multiple Indicator Cluster Surveys
MPD	Ministère du Plan et du Développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PAG	Programme d'Action du Gouvernement
PAP	Projet Annuel de Performance
PC2D	Programme de Croissance pour le Développement Durable
PCSS-ODD	Projet Conjoint d'appui à la Statistique pour le Suivi de l'Agenda 2030
PND	Plan National de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTA	Plan de Travail Annuel
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SDR	Rapport mondial sur le développement durable – Sustainable Development Report

SGSI	Service de Gestion des Systèmes d'Informations
SIG-ODD	Système Intégré de Gestion des Objectifs de Développement Durable
SI-ODD	Suivi des indices ODD
SNDS-3	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique de troisième génération
SSN	Système Statistique National
SWEDD	Projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique au Sahel
UNDESA	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

Résumé exécutif

Le « Rapport sur le Développement Durable pour le Bénin 2023 » est la deuxième édition d'une série de rapports réalisés dans le cadre du partenariat entre le Gouvernement du Bénin et le Réseau des solutions pour le développement durable des Nations Unies (SDSN) ([Encadré 1](#)). Cette édition a été préparée par le tout nouveau Centre de Transformation ODD du SDSN.

Le présent rapport a pour objectif de présenter les performances et les tendances des ODD au Bénin, ainsi qu'une analyse des politiques pour les atteindre à travers le cadre des « Six Transformations » (Sachs et al. 2019). Dans un contexte poly-crise (conséquences de la COVID-19, instabilités géopolitiques et changements climatiques) où le monde ne fait plus de progrès dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) (Sachs et al. 2023), le Bénin fait face au défi de poursuivre son développement économique et social tout en s'assurant de « ne laisser personne de côté ».

Dans sa poursuite de la réalisation des ODD, le Bénin privilégie les questions liées au développement du capital humain et à la réduction des inégalités, avec notamment 45,6% de son budget national et 49,8% des dépenses de l'Eurobond ODD qui sont dédiées aux dépenses à dimension sociale ([partie 2.2](#)).

Ainsi, cette édition concentre son analyse des « Six Transformations » sur la transformation 1 (éducation, genre et inégalités) et la transformation 2 (santé, bien-être et démographie) qui visent l'amélioration du capital humain et la réduction des inégalités socio-économiques et de genre.

Il ressort de ce rapport les performances et tendances suivantes pour les ODD :

- ➔ Le Bénin est à mi-chemin de la réalisation des ODD avec un score de 54,4 sur 100, au-dessus de la moyenne pondérée par la population de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), pour l'ensemble des 17 ODD.
- ➔ Les ODD 12 (Consommation et production responsables) et 13 (Lutte contre le changement climatique) sont en passe d'être atteints au Bénin.
- ➔ Bien que des défis majeurs subsistent pour la réalisation de la plupart des ODD dans la sous-région, le Bénin connaît des progrès modérés pour les ODD 8 (Travail décent et croissance économique), 9 (Industrie, Innovation et Infrastructure) et 12 (Consommation et production responsables).
- ➔ Au rythme actuel des progrès, et bien que des défis subsistent, le Bénin est en bonne voie de la réalisation de l'ODD 10 (Inégalités réduites), à l'horizon 2030.
- ➔ Les tendances décroissantes des ODD 7 (Energie propre et d'un coût abordable) et 11 (Villes et communautés durables) au Bénin, sont à surveiller.

À l'échelle infranationale, les indices² « ne laisser personne de côté » font ressortir les observations suivantes :

- La performance la plus élevée du Bénin est sur la dimension des inégalités de revenus et de richesse, avec un score de 67,8 sur 100 à l'échelle du Bénin. Pour autant, c'est la dimension ayant les disparités les plus prononcées entre les départements, telles que mesurées par l'écart-moyen des scores de l'indice. L'écart entre le département le plus avancé et le moins performant, qui est de 52,1 points d'indice, est également le plus élevé des quatre indices.
- La dimension pour laquelle le Bénin montre la performance la moins élevée est celle de l'accessibilité et de la qualité des services, avec un score de 44,2 sur 100. C'est également la dimension pour laquelle les disparités telles que mesurées par l'écart-moyen des scores de l'indice, sont les moins élevées entre les départements. Quant à l'écart entre le département le plus avancé et le moins performant, il est de 41,3 points d'indice.
- La dimension d'égalité des sexes affiche un score de 60,4 sur 100 à l'échelle nationale. Par ailleurs, c'est la dimension pour laquelle il y a le moins d'écarts entre le département le plus avancé et celui au score le moins élevé (33,9 points d'indice).
- Le score du Bénin sur l'indice de pauvreté et de privation matérielle est de 52,0 sur 100, et l'écart entre le département le plus avancé et le département le moins performant est de 48,3 points d'indice.

Les données utilisées proviennent de sources internationales en vue de faciliter les comparaisons avec les autres pays de la CEDEAO, ainsi que de sources nationales pour l'analyse infranationale. Comme pour d'autres pays en voie de développement, les données manquantes et les délais dans la production des statistiques ne permettent pas d'avoir la pleine mesure des progrès et efforts réalisés par le Bénin. L'analyse des efforts du Gouvernement, en matière de politiques publiques et d'investissement, permet donc d'apporter des informations complémentaires pour évaluer la performance du Bénin.

Le Rapport sur le Développement Durable 2023 place à nouveau le Bénin parmi les pays à « fort engagement » en faveur des ODD, classé 5e sur 74 pays à l'échelle mondiale, soulignant ainsi l'engagement et les efforts du Gouvernement dans sa mise en œuvre de l'Agenda 2030. L'analyse des performances sur les « Six Transformations » met en exergue les progrès significatifs et les défis persistants pour atteindre les cibles d'éducation, de santé et de réduction des inégalités socio-économiques et de genre. Parmi les progrès les plus importants, nous pouvons souligner la réduction de la pauvreté et des inégalités ; et parmi les défis qui subsistent nous pouvons évoquer – malgré un certain progrès – les taux de mortalité maternelle, néonatale et des enfants de moins de 5 ans.

L'analyse du cadre institutionnel pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au Bénin a permis de constater les capacités institutionnelles dont le pays dispose pour la réalisation des ODD. Le Bénin a su s'appropriier les ODD depuis 2016 afin de domestiquer les objectifs et adopter une stratégie de développement. Le pays dispose d'un appareil institutionnel transversal et d'une volonté politique forte qui pourraient lui permettre d'obtenir d'importants résultats dans les années à venir. L'analyse des politiques et législations en vigueur, à travers les tableaux de bord des transformations des ODD, montre également comment cet engagement gouvernemental se manifeste. Le Gouvernement continue de mettre en place des politiques de transformation de l'éducation, de la santé, et réduction des inégalités socio-économiques et de genre qui ciblent les défis auxquels le pays fait face et pourraient permettre d'accélérer les progrès du Bénin dans l'atteinte des ODD.

2 Les indices « ne laisser personne de côté » couvrent quatre dimensions de disparités : l'accessibilité et la qualité des services publics, la pauvreté et la privation matérielle, l'inégalité entre les sexes, et les inégalités de revenu et de richesse.

Encadré 1. Coopération entre SDSN et le gouvernement de la République du Bénin

Dans la continuité de ses efforts de mise en œuvre de l'Agenda 2030, le Gouvernement du Bénin a réalisé sa première émission obligataire « Eurobond » ODD, en juillet 2021, exclusivement consacrée aux financements de projets à forts impacts pour l'atteinte des ODD. C'est dans ce cadre que le Gouvernement de la République du Bénin a fait appel au SDSN, reconnu pour son expertise indépendante, en vue d'accompagner le suivi et l'évaluation des progrès et des efforts accomplis par le pays. Ce partenariat technique intègre deux principaux canaux : i) l'expertise scientifique du SDSN, notamment avec les indices et tableau de bord des ODD et ii) l'expertise scientifique locale à travers le développement d'un réseau national SDSN. Les solutions mobilisées dans le cadre de ce partenariat ont trois objectifs :

- ➔ Suivre les performances et les progrès des pays en matière d'ODD, en utilisant les meilleurs indicateurs disponibles.
- ➔ Identifier les principales lacunes en matière de données, et les domaines dans lesquels il convient de mener des recherches.
- ➔ Promouvoir des solutions intégrées en suivant et en discutant des engagements, des stratégies et des mécanismes de mise en œuvre pour atteindre les ODD.

En plus de la publication du Rapport sur le Développement Durable pour le Bénin en 2023, cette seconde année de partenariat avec le Gouvernement du Bénin se conclura avec le lancement du réseau SDSN Bénin. Le réseau est co-hébergé par l'Université d'Abomey-Calavi et la Direction de la Recherche et des Études Stratégiques du Ministère de l'Économie et des Finances.

Source : Auteurs

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



PARTIE



Indices et tableaux de bord

Partie 1.

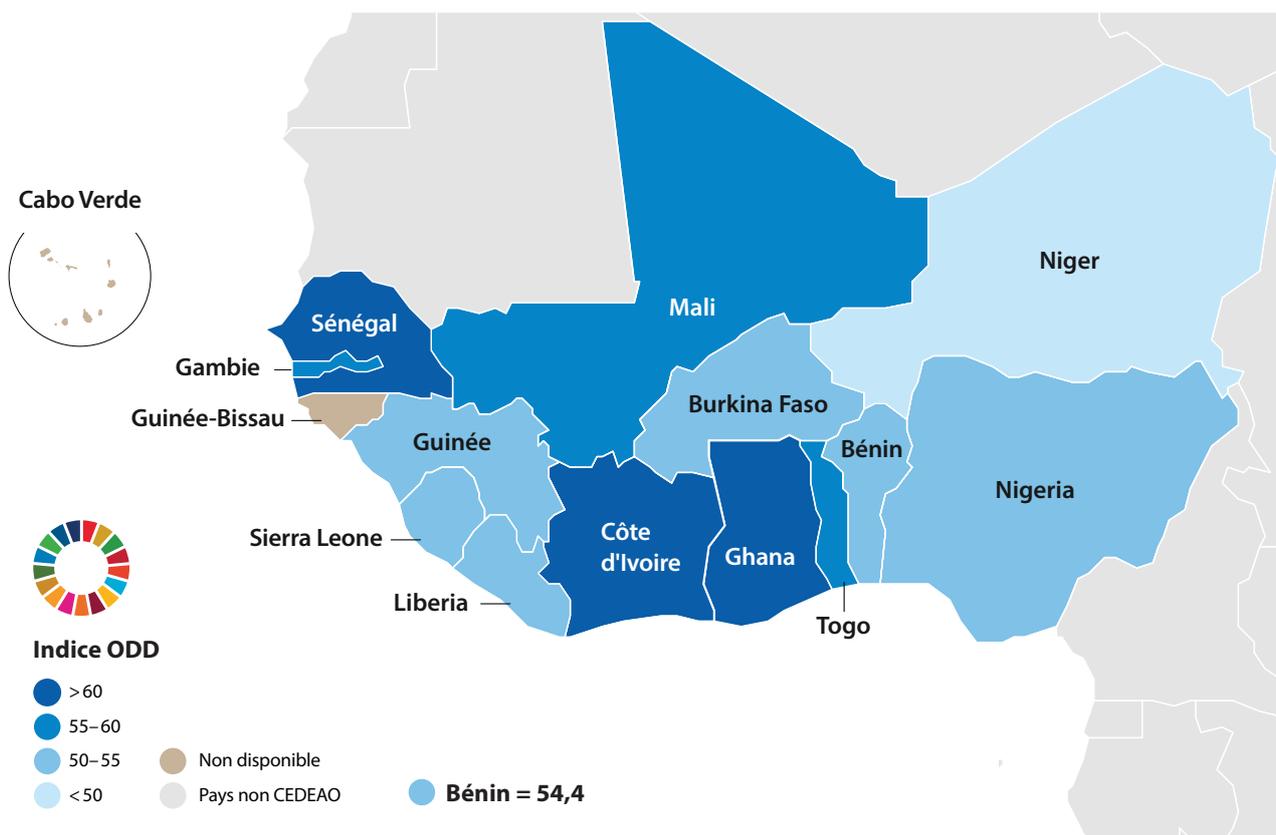
Indices et tableaux de bord

1.1 Indice et tableau de bord des ODD

L'indice et les tableaux de bord s'appuient sur un ensemble d'indicateurs internationaux pour lesquels des données sont disponibles pour le Bénin, ainsi que pour les autres pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le Bénin est comparé à ses voisins afin de contextualiser ses performances et tendances pour la réalisation des ODD. Afin de garantir la pertinence de l'analyse, les indicateurs de l'indice mondial des ODD qui ne constituaient pas une mesure

utile pour le Bénin ou dont la couverture était insuffisante ont été omis. De même, un certain nombre d'indicateurs supplémentaires ont été inclus pour refléter les priorités spécifiques au Bénin et à l'Afrique de l'Ouest. Aussi, les indicateurs et la méthodologie sont mis à jour à chaque nouvelle édition, afin d'obtenir les résultats les plus précis et actuels. De ce fait, les résultats de ce rapport ne sont pas comparables aux conclusions du Rapport mondial sur le développement durable (SDR), ni à celles du rapport sur l'Afrique, ni à l'édition précédente du rapport sur le développement durable pour le Bénin.

Figure 1. Indice ODD du Bénin et des Etats membres de la CEDEAO

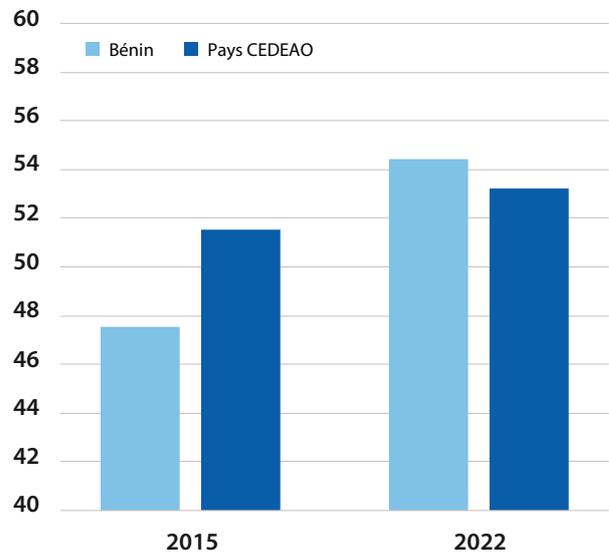


Source : Calculs des auteurs.

Le Bénin obtient un score de 54,4 sur 100 pour l'ensemble des 17 ODD. Ainsi, le Bénin est au-dessus de la moyenne régionale pondérée par la population (53,2 sur 100). L'analyse de l'évolution des scores de l'indice des ODD illustre la dynamique que le Bénin connaît depuis l'adoption de l'Agenda 2030. En forte progression depuis 2015, le score de l'indice ODD au Bénin a augmenté de 1,0 point par an, en moyenne ; dépassant ainsi le score de la sous-région. Parmi les facteurs de cette forte évolution du score de l'indice des ODD au Bénin, peuvent être évoqués entre-autres : une forte diminution de la pauvreté ([Figure 25](#)) et des inégalités de revenus ([Figure 24](#)) ; ainsi qu'un accès aux thérapies antirétrovirales pour les personnes porteuses du VIH, qui s'est accru de 75,0% entre 2015 et 2021 ([partie 2.2](#)). En comparaison, le score de la CEDEAO n'a augmenté que de 0,2 points par an, en moyenne entre 2015 et 2022. Il est important de souligner que les scores globaux masquent les disparités de performance entre les 17 ODD. Le détail des performances par objectif et par indicateur est disponible dans la section des profils pays, en annexe du rapport.

Le tableau de bord des ODD résume les performances de chaque pays par rapport aux 17 objectifs. Alors que le score de l'indice ODD repose sur tous les indicateurs de chaque objectif, le tableau de bord se base uniquement sur les deux indicateurs de chaque objectif pour lesquels le pays a les plus mauvais résultats. Cette approche de notation « sévère » souligne la nécessité de mettre en

Figure 2. Score de l'indice des ODD, 2015 – 2022

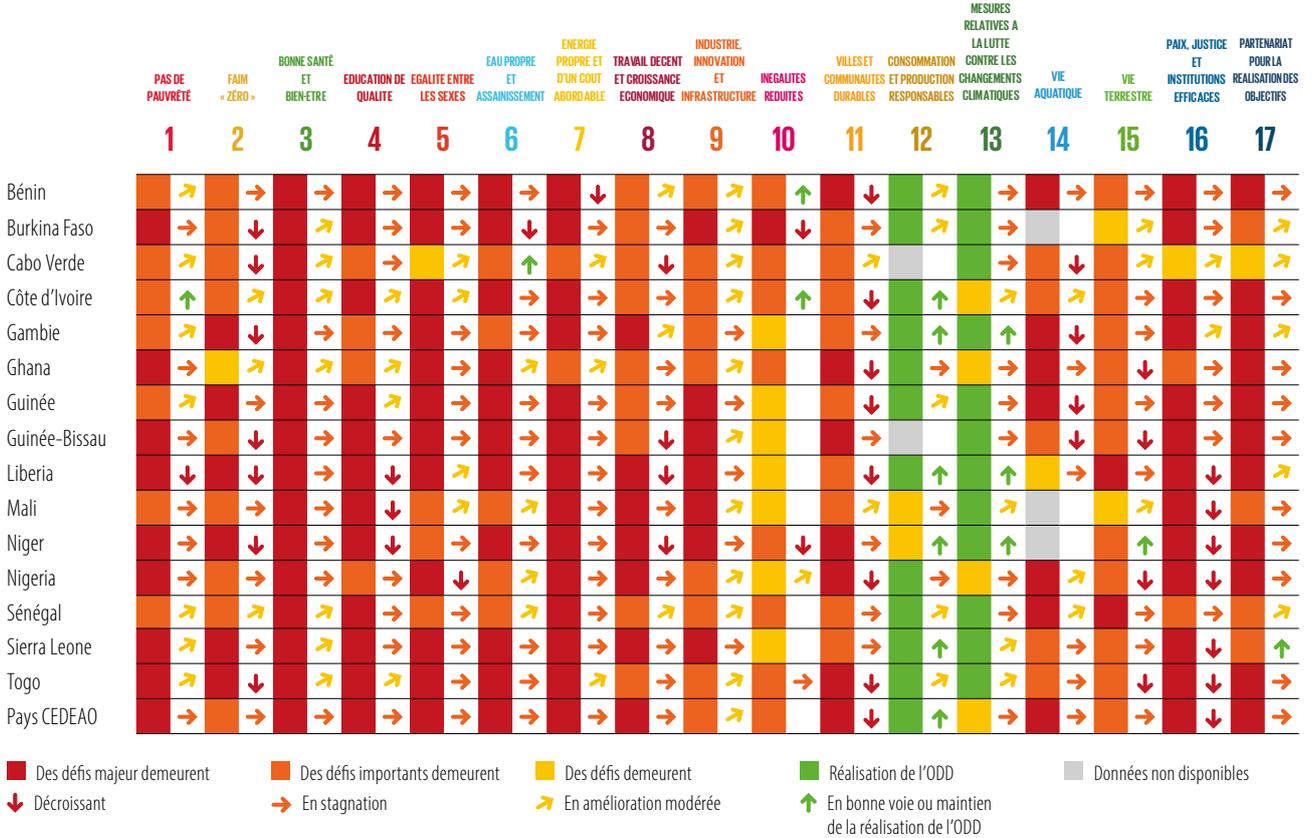


Source : *Calculs des auteurs.*

Note : *Moyenne de la CEDEAO pondérée par la population.*

œuvre toutes les dimensions des ODD car une bonne performance sur un indicateur ne peut compenser une mauvaise performance sur un autre. Une explication détaillée de cette méthodologie se trouve en [annexe A.3](#).

Figure 3. Tableau de bord des ODD de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

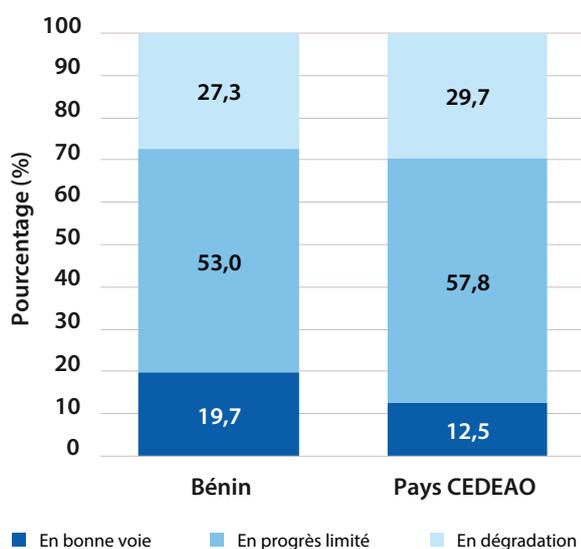


Source : Calculs des auteurs. Voir annexes pour le détail de la méthodologie et des indicateurs utilisés.

Des défis majeurs subsistent pour la réalisation de la plupart des ODD au Bénin, ainsi que dans les autres pays de la sous-région. A l'instar de la grande majorité des pays de la CEDEAO, le Bénin est en passe d'atteindre les ODD 12 (Consommation et production responsables) et 13 (Lutte contre les changements climatiques). La Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria sont les seuls pays de la sous-région pour lesquels des défis subsistent pour la réalisation de l'ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques).

L'analyse des tendances permet de mieux apprécier les efforts réalisés par le Bénin depuis l'adoption de l'Agenda 2030. Le Bénin et la sous-région connaissent des progrès limités dans la réalisation des cibles, avec respectivement 53,0% et 57,8% des cibles pour lesquelles une amélioration modérée ou une stagnation sont observées. La part des cibles aux tendances décroissantes est moins importante au Bénin (27,3%) que dans la CEDEAO (29,7%). Le Bénin affiche également des tendances plus encourageantes que la sous-région pour près de 19,7% des cibles, comparativement à 12,5% en moyenne dans la CEDEAO (Figure 4).

Figure 4. Statut de réalisation des cibles ODD (%)



Source : Calculs des auteurs.

Note : Moyenne de la CEDEAO pondérée par la population. 66 indicateurs pour le Bénin et 64 indicateurs pour la moyenne pondérée de la CEDEAO, pris en compte dans l'analyse.

Alors que les pays de la sous-région stagnent, voire régressent en termes de progrès vers la réalisation de l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique), le Bénin, avec le Sénégal et la Gambie, progressent sur cet objectif. Le Bénin affiche des progrès modérés sur les ODD 1 (Pas de pauvreté), 9 (Industrie, innovation et infrastructure), et 12 (Consommation et production responsables). Bien que des défis subsistent pour la réalisation de l'ODD 10 (Inégalités réduites), le Bénin est en bonne voie de réalisation de l'objectif.

Le Bénin est le seul pays de la sous-région avec une tendance décroissante pour l'ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable). En effet, malgré le coût abordable et l'amélioration de l'accès à l'électricité, le Bénin doit réaliser des progrès en termes de durabilité de ses sources de production énergétique, afin d'inverser la tendance sur cet ODD. À l'instar de la majorité de pays de la CEDEAO, la tendance est également décroissante pour l'ODD 11 (Villes et communautés durables) au Bénin. Les efforts doivent donc être multipliés, afin d'améliorer ces tendances et atteindre ces objectifs à l'horizon 2030.

La tendance est stagnante pour l'évolution de l'ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques) au Bénin.

Afin d'atteindre cet objectif à l'horizon 2030, le pays doit s'assurer de maintenir un développement durable de ses industries. Les autres ODD ont également des tendances stagnantes au Bénin, comme dans la majorité des pays de la CEDEAO. Les efforts doivent être intensifiés afin de les améliorer, en particulier les ODD pour lesquels des défis majeurs subsistent : ODD 3 (Bonne santé et bien-être), ODD 4 (Éducation de qualité), ODD 5 (Égalité entre les sexes), ODD 6 (Eau propre et assainissement), ODD 14 (Vie aquatique), ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces), et ODD 17 (Partenariat pour la réalisation des objectifs).

L'analyse de l'indice et des tableaux de bord des ODD permet de mesurer les performances et les progrès en termes de réalisation de l'Agenda 2030. En revanche, il est important de noter que ces outils purement statistiques ne permettent pas de prendre toute la mesure des efforts réalisés par le Bénin. En effet, certaines données ne sont pas assez récentes pour refléter la situation actuelle d'un pays, car il peut y avoir un retard des statistiques nationales et internationales de l'ordre de 3 à 4 années. Aussi, les politiques de développement nécessitent plusieurs années avant que les résultats de celles-ci ne soient visibles. Pour combler ces lacunes, le présent rapport effectue également une analyse de l'engagement et des efforts politiques actuels du pays ([Parties 2 et 3](#)), permettant d'apprécier les évolutions potentielles du pays, dans l'espoir que l'engagement et les politiques mis en œuvre par les parties prenantes seront fructueux.

1.2 Indice et tableau de bord « Ne laisser personne de côté »

L'Agenda 2030 a pour principe fondamental de « ne laisser personne de côté ». Ce principe exhorte les pays à atteindre les ODD pour tous les groupes de population et à travers l'ensemble du pays. Pour ce rapport, des indices basés sur 45 indicateurs, 9 de plus que l'édition 2022, ont été calculés à l'échelle des 12 départements du Bénin. Ces indices couvrent quatre dimensions de disparités : l'accès à des services publics de qualité (17 indicateurs), la pauvreté et la privation matérielle (11 indicateurs), l'égalité des sexes et la condition des femmes dans la société (14 indicateurs), et les inégalités de revenu et de richesse (3 indicateurs). Ainsi, ces indices permettent d'analyser les performances des départements dans la réalisation du principe de « ne laisser personne de côté ». Pour cette édition, l'analyse infranationale a été enrichie d'un tableau de bord et de tendances, permettant d'observer les

Figure 5. Indice d'accessibilité et de qualité des services, score de 0 (pire) à 100 (meilleur)



Source : Calculs des auteurs à partir des données fournies par l'INStAD.

performances, le rythme des progrès réalisés et mesurer les efforts nécessaires pour « ne laisser personne de côté », à l'horizon 2030.

L'analyse infranationale complète celle effectuée sur les indices et tableaux de bord ODD comparant le Bénin et la CEDEAO (Partie 1). A nouveau, il est important de noter que ces résultats ne permettent pas d'apprécier toute l'étendue des efforts réalisés par le Bénin. Une grande partie des données nationales ne sont pas assez récentes pour refléter la situation actuelle des départements. Aussi, les politiques de développement mises en place par le Gouvernement et les administrations locales (départements et communes) nécessitent plusieurs années avant que les résultats de celles-ci ne soient visibles.

Pour cette partie, l'ensemble des indicateurs et données utilisés ont été fournis par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) du Bénin. Pour produire les indices, les données les plus récentes ont été utilisées. La méthodologie, les indicateurs et les sources de données sont détaillés en annexe A.3.

Accessibilité et qualité des services

La dimension d'accessibilité et de qualité des services couvre les services publics tels que la santé, l'éducation, l'eau potable et l'assainissement, l'électricité, l'internet, et l'état civil.

Cette dimension est celle pour laquelle le Bénin et ses départements sont les moins performants. Le pays doit poursuivre ses efforts afin de garantir l'accès et la qualité des services publics sur l'entièreté de son territoire. Le Littoral est le département le mieux doté en services publics, avec un score de 67,9 sur 100, tandis qu'Alibori est en deçà des performances nationales, avec un score de 26,5 sur 100. Malgré un écart prononcé entre le plus performant et le moins bien doté, la dimension d'accessibilité et de qualité des services est celle à l'écart-moyen le moins élevé entre les départements du Bénin.

Les indicateurs d'accès aux services de santé et à l'éducation illustrent les performances mitigées que les départements du Bénin réalisent en termes d'accessibilité de qualité des services publics. L'accès géographique aux centres de santé est relativement facile dans tous les départements, avec une durée moyenne du trajet d'environ 20 minutes à l'échelle nationale, en 2019. Néanmoins, outre le Littoral, les départements du Bénin font face à des défis sur le plan des ressources humaines et matérielles. Par exemple, en 2021, la proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé

qualifié était de 98,7% dans le Littoral, largement au-dessus du niveau national qui est de 80,8%. Aussi, l'écart avec le département du Couffo est considérable, où seulement 48,0% des accouchements étaient assistés par du personnel de santé qualifié.

En termes d'accès à l'éducation, des défis importants subsistent, notamment sur le plan de la scolarisation dans le primaire et le secondaire. Le Littoral est le département au taux net de scolarisation dans le primaire le plus élevé, qui est de 92,4% en 2021, comparativement à 49,8% dans l'Alibori. Outre le département de l'Ouémé qui est en bonne voie pour la scolarisation universelle des enfants en école primaire, les tendances sur cet indicateur sont stagnantes, voire décroissantes dans certains départements.

Les défis sont encore plus importants pour l'éducation secondaire. Dans le département du Littoral, qui est le plus performant sur cet indicateur, seulement 62,5% des enfants en âge d'aller dans le secondaire sont scolarisés, et 18,7% dans l'Alibori qui a le taux net de scolarisation dans le secondaire le moins élevé parmi les départements du Bénin. De plus, les tendances sont décroissantes dans l'ensemble des départements du pays.

En termes d'accès à l'eau potable, qui est une grande priorité nationale actuelle, la proportion de la population y ayant accès est supérieure à 75% dans la plupart des départements en 2021. Néanmoins, seulement 42,6% de la population y avait accès dans l'Alibori. Le département du Littoral est loin devant avec 99,8% de sa population ayant accès à l'eau potable.

Le Bénin fait également face à des défis considérables en ce qui concerne l'accès et l'utilisation des services d'assainissements. Bien que le Littoral soit le département le mieux doté du Bénin, en 2021, seulement 34,1% de sa population utilisent des services d'assainissement gérés en toute sécurité. Dans le département de l'Atlantique qui vient en seconde position, seulement 7,7% de la population utilisent des services d'assainissements gérés en toute sécurité. Certains départements tels que l'Atacora et l'Alibori affichent des taux d'utilisation inférieurs à 1,0%.

Les écarts entre les départements sont significatifs, en termes d'accès à l'électricité. En 2021, le Littoral enregistrait près de 89,8% de sa population ayant accès à l'électricité, beaucoup mieux servi que la Donga, où ce

taux est de 65,5%. Le Plateau est le département le moins bien doté, avec seulement 35,7% de sa population ayant accès à l'électricité. Les tendances sont à l'amélioration pour la majorité des départements, et pourraient même permettre à certains d'entre eux tels que la Donga, le Zou et les Collines d'assurer un accès universel à l'électricité d'ici 2030.

C'est en termes d'accès à l'état civil que les disparités territoriales sont le moins prononcées et que les départements ont les performances les plus élevées. En 2021, la proportion d'enfants de moins de 5 ans enregistrés à l'état civil variait entre 84,1% dans le Borgou et 97,2% dans le Littoral. Aussi, les tendances sont majoritairement en bonne voie pour l'accès universel à l'enregistrement des enfants à l'état civil.

Lutte contre la pauvreté et la privation matérielle

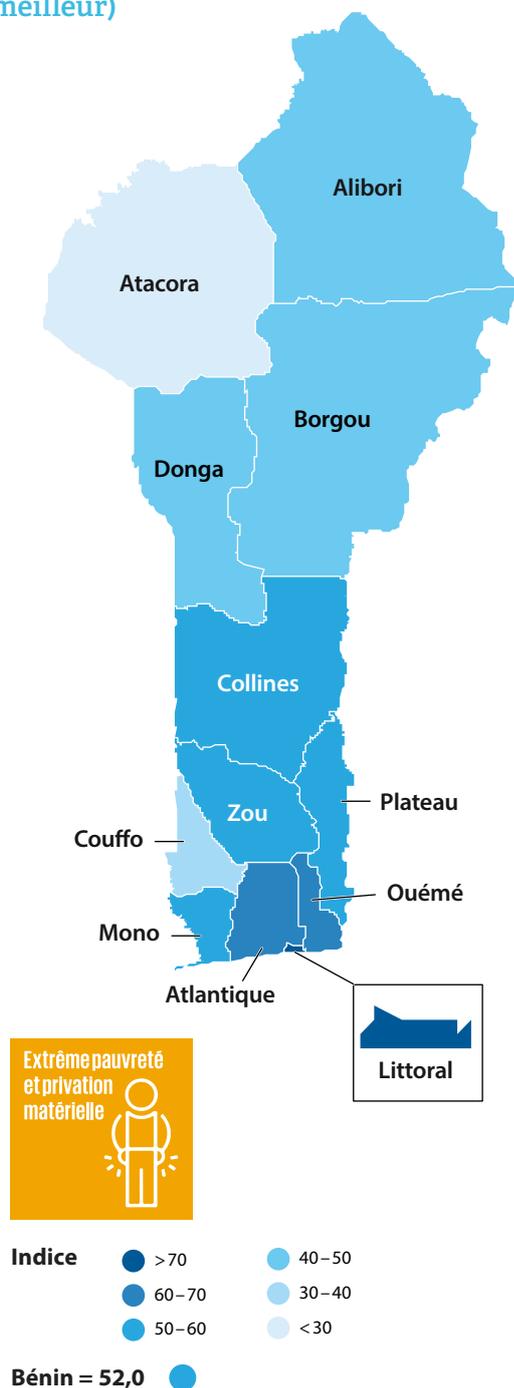
En addition aux différents indicateurs de pauvreté, de nutrition, et d'accès aux services financiers de l'édition précédente du rapport, l'indice de pauvreté et de privation matérielle incorpore de nouveaux indicateurs sur la question du travail des enfants.

A l'image de la dimension d'accessibilité et de qualité des services, les disparités territoriales en termes de pauvreté et de privation matérielle sont significatives. Le Littoral a le score le plus élevé du pays (75,4 sur 100). Le département le moins performant sur la dimension de la pauvreté et de la privation matérielle est l'Atacora, avec un score de 27,1 sur 100.

Le taux de pauvreté au seuil de 1,90 dollars par jour (cible ODD 1.1) est un indicateur important de la lutte contre la pauvreté à l'échelle mondiale. En 2019, le Littoral est en passe d'éliminer l'extrême pauvreté au seuil de 1,90 dollars par jour. Seulement 1,6% de sa population vit avec moins de 1,90 dollars par jour. L'Ouémé affiche également un taux de pauvreté extrême atteignant seulement 3,9% de sa population. En revanche, les départements tels que le Borgou et l'Atacora ont des taux de pauvreté élevés, avec respectivement 34,6% et 33,3% de leur population vivant en dessous du seuil d'extrême pauvreté.

A l'échelle du Bénin, la proportion de la population vivant dans des quartiers taudis, implantations sauvages ou logements inadéquats (cible ODD 11.1) est très faible, et les tendances sont à l'amélioration dans presque tous les départements. Au niveau national, seulement 1,3% de

Figure 6. Indice de pauvreté et de privation matérielle, score de 0 (pire) à 100 (meilleur)



Source : Calculs des auteurs à partir des données fournies par l'INStAD.

la population vit dans des habitations inadéquates, et le taux le plus élevé est de seulement 4,4% dans l'Alibori en 2021.

Entre 2013 et 2017, l'insécurité alimentaire au Bénin s'est réduite. Bien que des défis persistent à l'échelle nationale, avec 9,6% de la population qui y fait encore face en 2017, le pays est en bonne voie de limiter l'insécurité alimentaire à l'horizon 2030. Certains départements tels que le Littoral et la Donga affichent déjà des performances élevées, avec respectivement 1,5% et 5,3% de la population faisant face à l'insécurité alimentaire en 2017. Les tendances sur cet indicateur sont à surveiller pour certains départements tels que les Collines et le Zou, où elles se dégradent. Les efforts doivent être intensifiés afin d'améliorer la situation dans l'Atacora, où la prévalence de l'insécurité alimentaire restait élevée en 2017, autour de 23,6%.

La dégradation des tendances pour les indicateurs de prévalence de l'émaciation et du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans est à surveiller. Plus particulièrement, la prévalence du retard de croissance est l'indicateur pour lequel les départements du Bénin font tous face à des défis majeurs. Le Littoral, qui est le département le moins affecté, a une prévalence du retard de croissance déjà élevée, d'environ 22,6% en 2021, et la tendance est à la dégradation depuis 2014. Les départements du Borgou et du Plateau sont les plus affectés par le retard de croissance, avec respectivement 48,7% et 48,3% des enfants de moins de 5 ans qui sont touchés.

La lutte contre le travail des enfants doit se poursuivre, afin d'en assurer sa diminution drastique. Les tendances sont positives pour la majorité des départements sur l'indicateur mesurant le travail des enfants âgés de 5 à 11 ans, mais des défis persistent. En 2021, le Couffo est le département le moins performant, avec 31,8% des enfants de 5 à 11 ans qui sont impliqués dans une activité économique d'au moins une heure par semaine. Avec 3,1% des enfants qui sont impliqués dans une activité économique, le département de l'Atlantique est le moins concerné par le travail des enfants de 5 à 11 ans. Pour autant, cette tranche d'âge ne suffit pas à décrire le contexte. En effet, les enfants de 5 à 11 ans sont moins concernés par le travail des enfants que ceux de 12 à 14 ans. La diminution du travail des enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique de plus de 14 heures par semaine est significative dans tous les départements entre 2014 et 2021 et présente des défis encore plus conséquents que pour la tranche d'âge inférieure. Outre le Littoral où le pourcentage ne dépasse pas 6,8%, tous les autres départements font face à des

défis majeurs, notamment l'Atacora, où 67,0% des enfants de 12 à 14 ans sont impliqués dans une activité de moins de 14 heures par semaine. Aussi, le phénomène est en augmentation dans plusieurs départements, dont les Collines.

Egalité des sexes et conditions des femmes

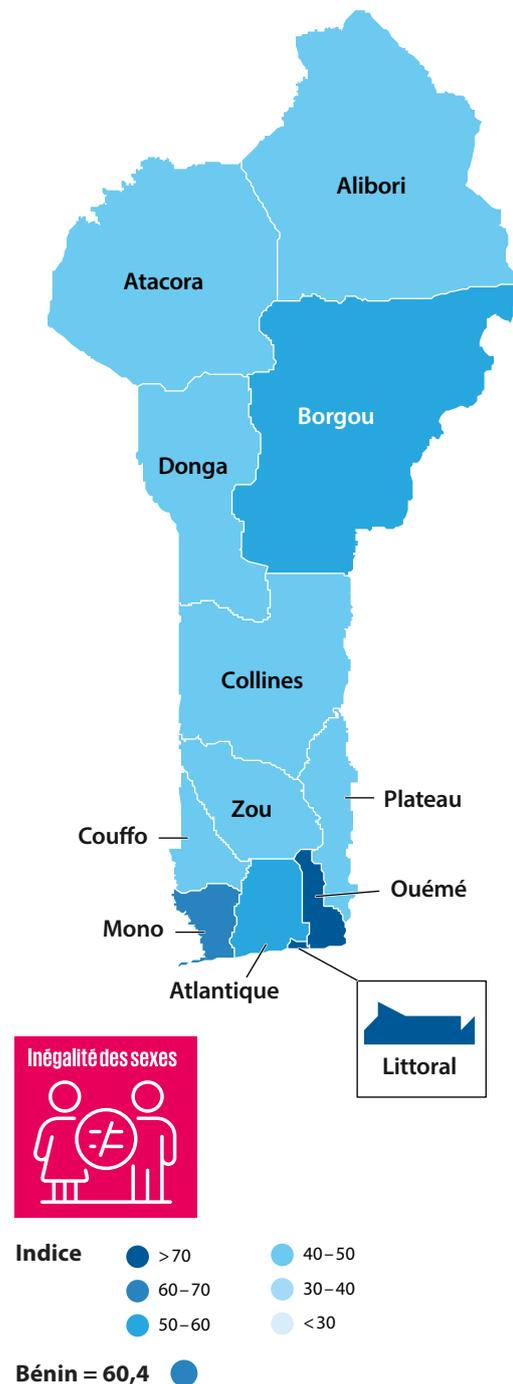
La dimension d'égalité des sexes mesure les performances du Bénin et de ses départements en termes de condition de la femme dans la société. En effet, cette dimension tient compte d'indicateurs d'inégalités socio-économiques (éducation, emploi et pauvreté) et d'accès à la santé, y compris sexuelle et reproductive. Un nouvel indicateur vient enrichir l'analyse en apportant des données concernant les violences faites aux femmes.

L'égalité des sexes est la dimension pour laquelle il y a le moins d'écarts entre le département le plus avancé et celui au score le moins élevé. Le Littoral est le département le plus performant, avec un score de 76,3 sur 100, suivi de près par l'Ouémé qui obtient un score de 74,1 sur 100. L'Alibori est le département qui a le score le moins élevé (42,4 sur 100).

L'écart de taux de scolarisation entre les filles et les garçons est relativement peu élevé en primaire au Bénin. En 2021, dans le Borgou qui est le département le plus performant sur cet indicateur, les filles sont plus scolarisées que les garçons (102,5% en 2021). Dans l'Alibori, le taux net de scolarisation des filles représente 73,1% de celui des garçons, ce qui en fait le département le moins paritaire à l'école primaire ; suivi du Couffo où le taux net de scolarisation des filles représente 87,2% du taux des garçons. Les autres départements sont plus proches d'atteindre la parité, avec un taux net de scolarisation des filles qui représente au moins 92,8% de celui des garçons. Les tendances sont à surveiller dans l'Alibori, le Plateau, l'Atlantique et le Mono, où elles se dégradent. Les écarts entre départements sont plus marqués dans l'éducation secondaire. Tandis que le Borgou a un taux net de scolarisation des filles dans le secondaire plus élevé que celui des garçons (107,2% en 2021), le taux net de scolarisation des filles représente 65,1% de celui des garçons dans le Zou. La tendance décroissante dans les Collines doit être redressée afin d'assurer l'égalité des sexes à l'école.

Les femmes participent autant que les hommes à la population active dans la grande majorité des départements du Bénin. Seuls le Mono, l'Alibori et la

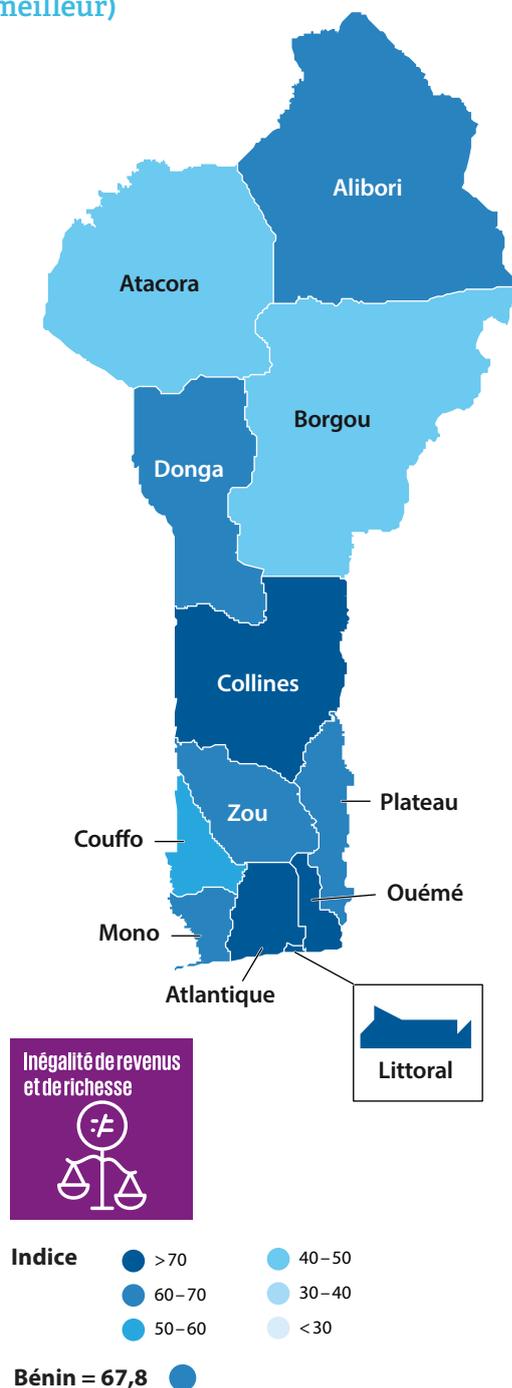
Figure 7. Indice d'égalité des sexes, score de 0 (pire) à 100 (meilleur)



Source : Calculs des auteurs à partir des données fournies par l'INStA.D.

Donga ont des défis importants, avec la participation des femmes à la vie active qui s'élève respectivement à 55,7%, 61,9% et 64,3% de celle des hommes en 2018.

Figure 8. Indice d'inégalité de revenus et de richesse, score de 0 (pire) à 100 (meilleur)



Source : Calculs des auteurs à partir des données fournies par l'INStad.

Les efforts pour l'autonomisation et l'amélioration de la condition des femmes doivent se poursuivre notamment dans l'Atacora où 45,4% des femmes âgées de 20 à 24 ans étaient en union avant l'âge de 18 ans en 2021 (cible

ODD 5.3). En comparaison, 10,1% des femmes âgées de 20 à 24 ans étaient en union avant l'âge de 18 ans dans le département du Littoral. Les tendances sont en dégradation dans la plupart des départements. Par ailleurs, l'ensemble des départements ont une faible proportion d'utilisation des méthodes modernes de planification familiale. En 2021, seules 28,9% des femmes en âge de procréer utilisaient des méthodes modernes de planification dans l'Alibori, en comparaison au Couffo qui est le département le plus en retard sur cet indicateur avec seulement 6,5% d'utilisation des méthodes modernes de planification familiale.

Outre l'Alibori qui connaît une amélioration modérée, les départements ont des tendances stagnantes voire décroissantes sur cet indicateur et des disparités y subsistent. Par ailleurs, l'exposition des femmes aux violences conjugales constitue un défi majeur pour le Bénin. En 2018, le Zou était le département au taux de violences conjugales physiques le plus faible, avec 11,8% des femmes de 15-49 ans en union ou en rupture d'union qui en sont victimes. L'Alibori est le département dans lequel les femmes en sont le plus victimes (30,6% en 2018). En ce qui concerne les violences conjugales sexuelles, la Donga est le département le moins concerné, avec 4,1% des femmes qui en sont victimes, comparativement à 12,4% dans les Collines qui est le département où les violences conjugales sexuelles faites aux femmes sont les plus élevées en 2018.

Réduction des inégalités de revenus et de richesse

Les inégalités de revenus et de richesse à l'échelle infranationale sont mesurées grâce au coefficient de Gini. Aussi, afin d'apporter une analyse plus fine des inégalités de revenus et de richesse, l'indice prend en compte la proportion de personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian (indicateur 10.2.1 des ODD), et la proportion de personnes vivant avec un revenu de plus de 50% inférieur au revenu moyen.

L'inégalité des revenus et de richesse est l'indice « ne laisser personne de cote » ayant les disparités les plus prononcées entre les départements, notamment en termes d'écart entre le département le plus performant et celui au score le moins élevé. L'Ouémé est le département où les inégalités de revenus sont les moins élevées avec un score de 93,9 sur 100, tandis que le Borgou est le moins performant, avec un score de 41,7 sur 100. Cependant, cette dimension est celle pour laquelle le

Bénin a le score le plus élevé (67,8 sur 100) parmi les dimensions de « ne laisser personne de côté ».

Pour la proportion de personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian, le Borgou a la proportion la plus élevée, représentant 23,2% de la population en 2019, comparativement au Littoral et à l'Ouémé qui ont une très faible proportion de leur population dans cette situation de pauvreté (respectivement 1,1% et 1,7%), et qui sont les seuls départements en passe d'atteindre la cible 10.22.

En ce qui concerne la proportion de personnes vivant avec un revenu plus de 50% inférieur au revenu moyen, l'Atacora est le département le moins performant avec 41,4% de la population dans cette situation en 2019. Les départements du Littoral, de l'Ouémé et de l'Atlantique ont des proportions plus faibles de personnes vivant dans cette situation avec respectivement 2,0%, 5,8% et 13,5% de leur population vivant avec un revenu plus de 50% inférieur au revenu moyen. En revanche, le Littoral est le département le plus inégalitaire du pays en 2019, avec un indice de Gini 0,382 sur 1. Le Zou fait également face à des défis majeurs pour réduire les inégalités de revenus mesurées par l'indice de Gini, avec un coefficient de 0,356 sur 1.

1.3 Statistiques pour le développement durable au Bénin : enjeux et priorités

L'Agenda 2030 souligne l'importance de disposer de données et de statistiques fiables. Les cibles 17.18 (améliorer la disponibilité de données fiables) et 17.19 (développer davantage les mesures du progrès) des ODD appellent explicitement les pays à renforcer leurs capacités statistiques. L'accès à des données fiables, actualisées, complètes et désagrégées par niveau de revenu, par sexe et selon d'autres dimensions est essentiel pour suivre les progrès et aider à la prise de décisions politiques.

A mi-parcours de l'Agenda 2030, il subsiste d'importantes lacunes dans la production des données et des décalages dans les statistiques internationales. Sur les 231 indicateurs officiels des ODD, 225 indicateurs disposent de méthodologies de calculs établies au niveau international. Néanmoins, les données relatives à un tiers des indicateurs (77) ne sont toujours pas produites

régulièrement dans de nombreux pays, et 6 indicateurs ne disposent pas encore de méthodologies établies à l'échelle mondiale (UNSD, 2022). C'est pour cette raison que SDSN complète les sources officielles issues des bases de données d'organisations internationales avec des données de sources moins traditionnelles³ qui contribuent à accroître la disponibilité et l'actualité des données pour le suivi des ODD (annexe A.3.1). Par ailleurs, l'indice des ODD produit par SDSN intègre quelques données issues d'estimations basées sur des modèles telles que les ratios de la population pauvre fournis par le World Poverty Lab, permettant ainsi d'avoir des données plus actuelles.

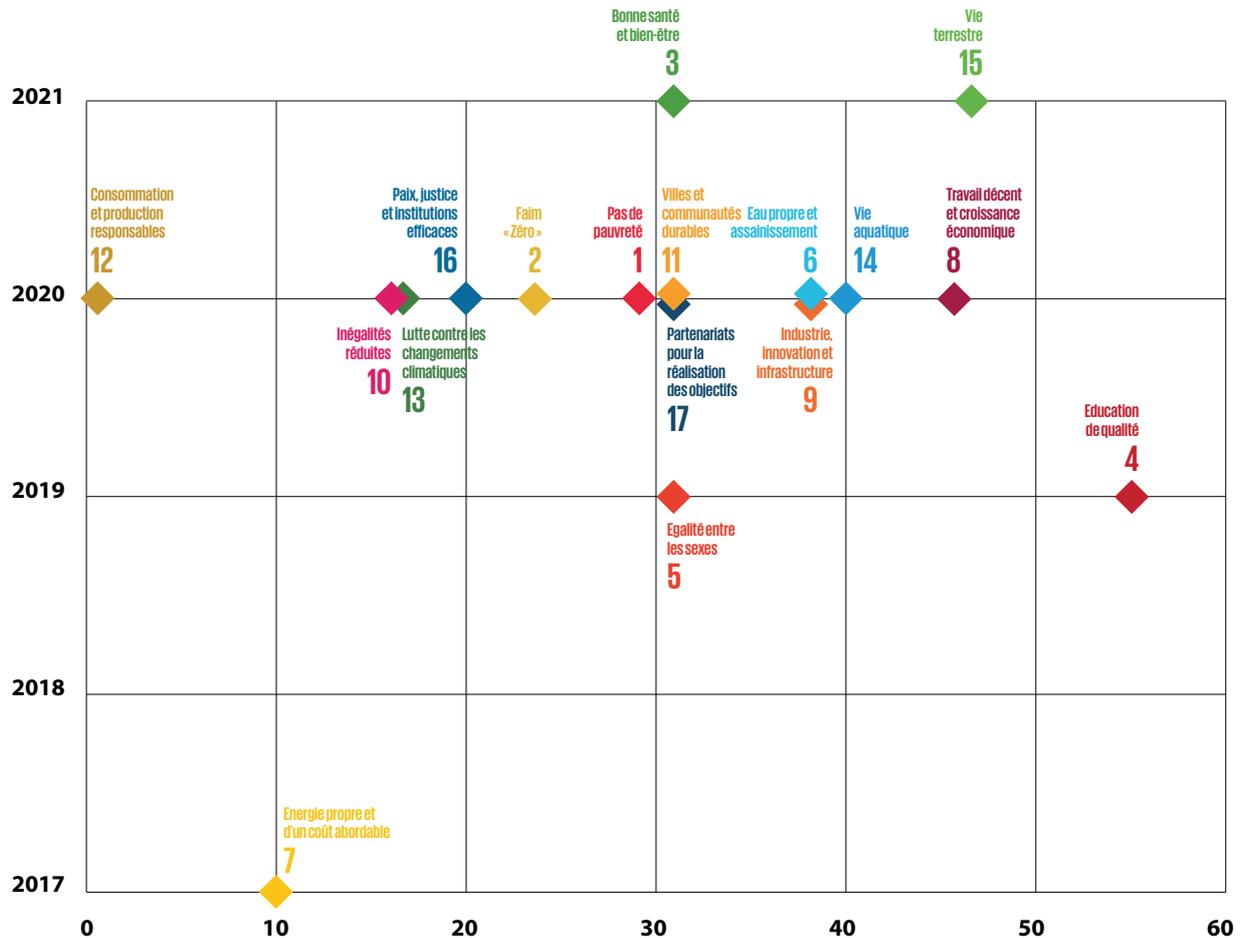
La base de données des indicateurs mondiaux des ODD, gérée par les Nations unies, montre la disponibilité des données pour le suivi des ODD pays par pays. Le Bénin a une moyenne de 29,7% de données disponibles (Figure 9), une moyenne égale à celle de la sous-région.

Pour le Bénin, lorsque des données sont disponibles, elles sont en général assez récentes. La moyenne des années de référence est de 2020. Avec 54,6% de données disponibles, l'ODD 4 (Education de qualité) a la meilleure couverture. Cependant, c'est également l'un des ODD dont l'année moyenne de référence est la moins récente (2019). En plus d'être parmi les objectifs dont la disponibilité des données est la moins bonne, l'ODD 7 (Energie propre et d'un coût abordable) a la mise à jour la moins récente, avec une année moyenne de référence de 2017. L'ODD 12 (Consommation et production responsables) est celui pour lequel le manque de données est le plus important, seulement 4,5%, malgré des années de référence récentes.

Malheureusement, la capacité actuelle de conduite des opérations de collecte et de traitement des données ne permet pas un suivi optimal des ODD au Bénin. Les principales limites du système statistique national, énumérées dans la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-3), demeurent l'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines, matérielles et financières, amplifiée par un manque de coordination entre les acteurs du système statistique national. Aussi, il est nécessaire d'intensifier les efforts réalisés pour la collecte et la diffusion des données et informations produites, notamment par le renforcement de l'utilisation des technologies de

3 Données d'enquêtes, d'organisations de la société civile, de revues à comité de lecture, et des systèmes d'information géographique (SIG).

Figure 9. Disponibilité des données (%) et année moyenne de référence des indicateurs officiels des ODD au Bénin (2023)



Note : La disponibilité des données est mesurée sur les indicateurs et séries produites par le pays, pour l'ensemble des cibles ODD définies par les Nations Unies, excluant les données obtenues à partir de modélisations, estimations ou produites pour le suivi à l'échelle globale. Les années moyennes de références sont calculées en définissant l'année la plus récente par série de données, ensuite agrégées par indicateur officiel, puis par ODD, par une moyenne arithmétique.

Source : Analyse des auteurs à partir de la base de données des indicateurs mondiaux des ODD des Nations Unies (Global SDG Indicators Database), consultée en février 2023.

l'information et de la communication (TIC), et des systèmes d'information géolocalisées (SIG). Conscients de ces défis, des efforts sont réalisés afin d'améliorer le suivi des ODD, et plus largement le système statistique national. À la suite des conclusions de la SNDS-3, le Bénin a entamé le renforcement de ses capacités statistiques

(MEF, 2022c), pour atteindre les objectifs de la SNDS-3 à l'horizon 2023. Par ailleurs, le Projet Conjoint d'appui à la Statistique pour le Suivi de l'Agenda 2030 (PCSS-ODD) vient compléter la SNDS-3 en ciblant spécifiquement le suivi des ODD.

PARTIE

2

Les « Six Transformations » pour les ODD au Bénin

Partie 2.

Les « Six Transformations » pour les ODD au Bénin

2.1 Performance du Bénin dans la réalisation des « Six Transformations »

Présentation du cadre des « Six Transformations »
Les 17 ODD et leurs 169 cibles décrivent les objectifs à atteindre en 2030. En revanche, ils ne précisent pas comment les gouvernements pourraient s'organiser pour les atteindre. S'inspirant des travaux de Sachs et al. (2019), ce rapport propose d'étudier la transformation 1 (éducation, genre et inégalités) et la transformation 2 (santé, bien-être et démographie) qui ont pour objectif l'amélioration du capital humain et la réduction des inégalités, afin d'aider à définir une stratégie opérationnelle pour les ODD au Bénin ([parties 2.2](#) et [3.2](#)). Afin de concevoir des stratégies efficaces pour atteindre les ODD, les gouvernements et autres

parties prenantes doivent déterminer comment organiser les interventions telles que l'amélioration des politiques, les investissements publics et privés, et la réglementation et comment les déployer pour les ODD. Compte tenu de la nature interconnectée du cadre et des liens entre les objectifs et les cibles, il n'est pas recommandé d'adopter 17 stratégies différentes pour atteindre les ODD.

Le cœur des « Six Transformations » consiste à reconnaître que les 17 ODD peuvent être atteints par le biais de « Six Transformations » majeures axées sur : (1) l'éducation, genre et inégalité, (2) la santé, le bien-être et la démographie, (3) l'énergie et l'industrie propres, (4) l'utilisation durable des terres et des océans, (5) les villes durables et (6) les technologies numériques ([Figure 10](#)).

Figure 10. « Six Transformations » pour les ODD



Source : Sachs et al., 2019



1. Éducation, Genre et Inégalité

La première transformation couvre les investissements dans l'éducation (développement de la petite enfance, enseignement primaire et secondaire, formation professionnelle et enseignement supérieur), les systèmes de protection sociale et les normes du travail, ainsi que la Recherche et Développement (R&D).

Elle vise directement les ODD 1, 2, 4, 5, 8, 9 et 10, et renforce d'autres résultats des ODD.



2. Santé, Bien-être et Démographie

Cette transformation regroupe les interventions visant à assurer la couverture sanitaire universelle (CSU), à promouvoir des comportements sains et à agir sur les déterminants sociaux de la santé et du bien-être.

Elle cible directement les ODD 2, 3 et 5, qui ont de fortes synergies avec de nombreux autres objectifs.



3. Décarbonisation de l'énergie et Industrie durable

Cette transformation regroupe les investissements dans l'accès à l'énergie, la décarbonisation de l'électricité, des transports, des bâtiments et de l'industrie ; et la réduction de la pollution industrielle.

Elle vise directement les ODD 3, 6, 7, 9, 11 à 15, et en renforce plusieurs autres ODD.



4. Alimentation durable, Terres, Eaux et Océans

Les interventions visant à rendre les systèmes de production alimentaire, agricole ou forestière plus productifs et plus résistants au changement climatique ; doivent être coordonnées avec les efforts visant à conserver et à restaurer la biodiversité et à promouvoir des régimes alimentaires sains, tout en réduisant considérablement les pertes et gaspillages alimentaires. D'importants compromis existent entre ces interventions.

Cette vaste transformation favorise directement les ODD 2, 3, 6, et 12 à 15 et renforce de nombreux autres ODD.



5. Villes et Communautés durables

Les villes et autres communautés ont besoin d'investissements intégrés dans les infrastructures, les services urbains, ainsi que dans la résilience au changement climatique.

Ces interventions visent bien sûr l'ODD 11 et contribuent aussi directement aux objectifs 6 et 9. Pratiquement tous les ODD sont indirectement soutenus par cette transformation.



6. Révolution numérique au service du Développement Durable

Si elles sont bien gérées, les technologies numériques, telles que l'intelligence artificielle et les technologies de communication modernes, peuvent apporter des contributions majeures à la réalisation de pratiquement tous les ODD.

Les « Six Transformations » sont sous-tendues par deux principes fondamentaux. Chaque transformation doit être conçue, mise en œuvre et contrôlée pour « ne laisser personne de côté », un principe qui vise à renforcer la justice, l'équité et l'inclusion sociale. Ce principe s'applique en particulier aux services publics tels que la santé et l'éducation, les services d'infrastructure (transport, eau, assainissement, énergie), et l'utilisation des ressources environnementales.

Le deuxième principe consiste à assurer « la circularité et le découplage ». Autrement dit, la réalisation des ODD nécessite un changement des modes de consommation et de production afin de dissocier l'utilisation des ressources environnementales et la pollution de la croissance et du bien-être humain. Chaque transformation doit être conçue, mise en œuvre et contrôlée afin de réduire l'empreinte écologique en favorisant la circularité des flux, la réutilisation, le recyclage, des matériaux plus durables et une utilisation plus efficace des ressources naturelles. La bonne gouvernance et l'absence de conflits sont des conditions essentielles à la réalisation des « Six Transformations ».

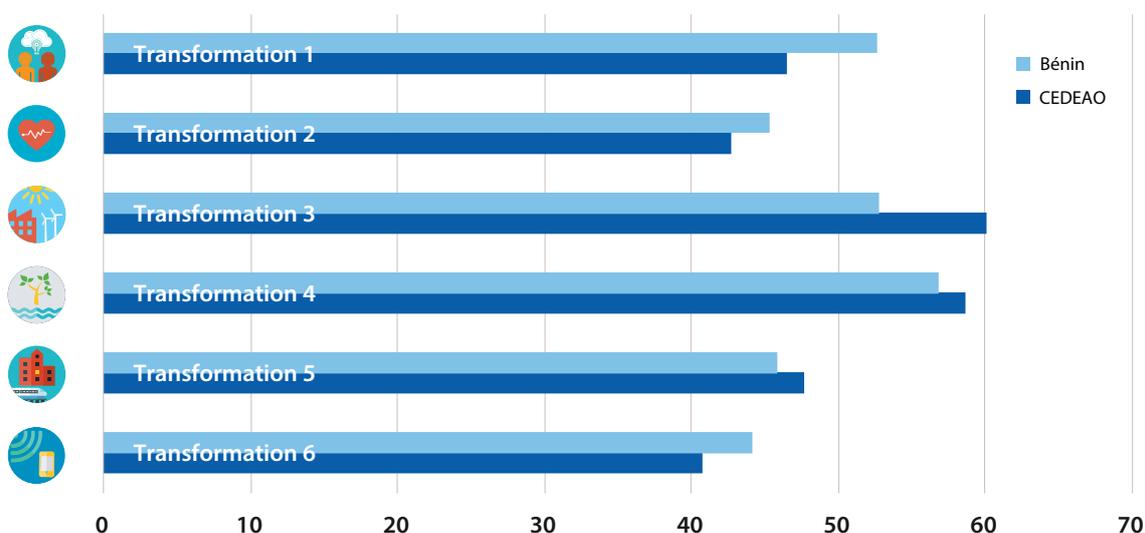
Le concept de transformation pour les ODD peut contribuer à encadrer un récit qui soit opérationnel et facile à communiquer. En regroupant les principales synergies ainsi que les compromis, les transformations fournissent un programme d'action aux ministères, aux entreprises et à la société civile pour atteindre les ODD.

Performances sur les « Six Transformations »

Les indicateurs présentés dans l'index et les tableaux de bord des ODD (partie 1) pour le Bénin et les pays de la CEDEAO ont été réorganisés autour des « Six Transformations » des ODD (Figure 11). Le Bénin obtient des scores supérieurs à la moyenne de la sous-région pour la transformation 1 (éducation, genre et inégalité), la transformation 2 (santé, bien-être et démographie), ainsi que la transformation 6 (révolution numérique au service du développement durable). En ce qui concerne la transformation 3 (décarbonisation de l'énergie et industrie durable), la transformation 4 (alimentation durable, terres, eaux et océans), et la transformation 5 (villes et communautés durables), le Bénin est en dessous de la moyenne de la CEDEAO.

L'analyse des « Six Transformations » produite pour l'édition précédente de ce rapport a montré que les mesures et politiques mises en œuvre à travers le Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2021-2026), ciblent de façon cohérente les défis du Bénin pour atteindre les ODD. Le présent rapport poursuit et approfondit cette analyse pour la transformation 1 (éducation, genre et inégalités) et la transformation 2 (santé, bien-être et démographie) qui visent à l'amélioration du capital humain et la réduction des inégalités socio-économiques et de genre.

Figure 11. Performances sur les « Six Transformations », score de 0 (pire) à 100 (meilleur)



Note : voir le tableau A1 en annexe pour le détail des indicateurs utilisés. Moyenne de la CEDEAO pondérée par la population.
Source : Calculs des auteurs.



2.2 Transformation 1 & 2 : Développement du capital humain et lutte contre les inégalités

COVID-19, guerre en Ukraine et crise climatique : menaces pour le capital humain et accélérateurs d'inégalités

Le monde ne fait plus de progrès sur les objectifs de développement durable (ODD) depuis la pandémie de la COVID-19 (Sachs et al. 2023). Par son urgence sanitaire, la pandémie de COVID-19 a mis en péril la vie humaine et détérioré l'évolution du capital humain. Il est estimé que la pandémie à elle seule pourrait conduire à une perte en capital humain dont la magnitude serait équivalente aux gains de la décennie passée (World Bank, 2020).

Le contexte actuel est celui du ralentissement de la croissance économique mondiale. Les projections les plus récentes avancent un taux de croissance de 2,8% en 2023, comparativement aux taux de croissance du début de la reprise économique suivant la COVID-19 estimés à 6,3% en 2021 et 3,4% en 2022 (FMI, 2023b).

Malgré les efforts réalisés afin de retrouver la dynamique d'avant crise, la guerre en Ukraine ajoute des contraintes et de l'incertitude à un contexte défavorable pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030. En plus de fragiliser la stabilité géopolitique mondiale, la guerre intensifie l'inflation déjà occasionnée par la pandémie à l'échelle mondiale, détériorant ainsi la situation économique et la vie des populations les plus vulnérables. En 2022, l'inflation a été estimée à environ 8,7%, notamment du fait de la guerre en Ukraine, malgré des prix déjà élevés dans le contexte de la COVID-19. Les projections pour l'année 2023 prévoient une inflation de 7,0% (FMI, 2023b) ; la préoccupation immédiate des gouvernements étant la hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie, qui exacerbe les tensions sociales. Les pays en développement, en particulier ceux de l'Afrique Sub-Saharienne, pourraient être les plus impactés. La reprise économique de la région a été ralentie, le taux de croissance devrait être de 3,6% en 2023, après un taux d'environ 4,8% en 2021 et 3,9% en 2022 (FMI, 2023b). La hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie menace les populations les plus vulnérables, tandis que les gouvernements font face à un resserrement des conditions d'endettement, une augmentation de la dette et une détérioration de leur position fiscale.

En addition à ces crises, le monde fait face au dérèglement climatique dont les effets sont de plus en plus visibles et amplifient leurs impacts. En plus des pertes en vies humaines directement liées aux catastrophes climatiques, cette crise fragilise entre autres la santé, la sécurité alimentaire, et entraîne le déplacement de populations. Le développement du capital humain est menacé, les populations les plus vulnérables sont en première ligne de ces crises, aggravant ainsi les inégalités socio-économiques.

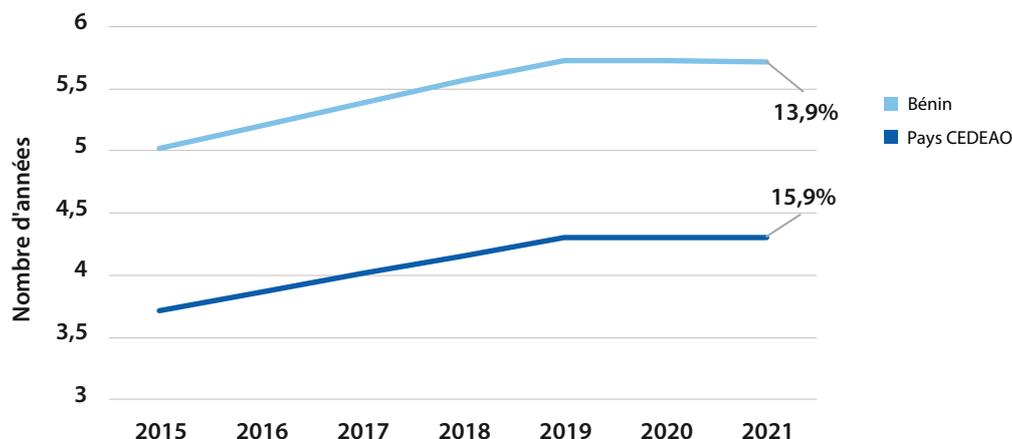
Le Bénin subit ce contexte de poly-crise et fait face au défi de pouvoir soutenir son économie, protéger les populations les plus vulnérables, et assurer la cohésion sociale. Selon les estimations du FMI d'avril 2023, le pays affiche une croissance dynamique, avec un taux de croissance de 7,2% en 2021, de 6,0% en 2022 et une croissance d'environ 6,0% prévue pour l'année 2023. Aussi, une hausse des prix des consommateurs d'environ 3,0% est prévue en 2023 (FMI, 2023a)⁴. Dans sa poursuite des ODD, le Bénin privilégie les questions liées au développement du capital humain et à la réduction des inégalités. En effet, les dépenses à dimension sociale représentent 45,6% du budget national en 2023, une part qui a doublé depuis 2016 (MEF, 2022b). Aussi, 49,8% des dépenses de l'Eurobond ODD sont allouées à des programmes pour l'éducation, la santé, ainsi que le soutien à l'emploi et l'inclusion financière (MEF, 2022a). La partie 2.2 de ce rapport a pour objectif d'analyser l'évolution des indicateurs clés permettant de mesurer l'état du capital humain et de la réduction des inégalités. Les politiques qui ont été menées afin de développer le capital humain et de répondre au contexte présenté dans la partie 2.2 seront principalement abordées dans la partie 3.2.

2.2.1 Développement du capital humain

L'amélioration du capital humain est l'objectif visé par les transformations 1 (éducation, genre et inégalité) et 2 (santé, bien-être et démographie). Développer le capital humain c'est assurer l'accès universel à une éducation de qualité, mettre en place des systèmes de protection sociale, améliorer les normes du travail, favoriser la

4 Les estimations de l'INStad prévoient un taux de croissance d'environ 6,3% en 2023 ; les projections de la DGE, un taux de croissance de près de 6,5% et une inflation d'environ 2,0% en 2023.

Figure 12. Nombre moyen d'années de scolarité, 2015-2021



Note : Moyenne de la CEDEAO pondérée par la population. Les pourcentages (%) correspondent aux taux de croissance du nombre moyen d'années de scolarité entre 2015 et 2021.

Source : Calcul des auteurs à partir des données du PNUD (2022).

recherche et développement (R&D) et assurer l'accès universel à la santé (partie 2.2.2). Il existe des synergies entre ces trois principaux axes de transformations du capital humain, qui s'influencent mutuellement de façon positive.

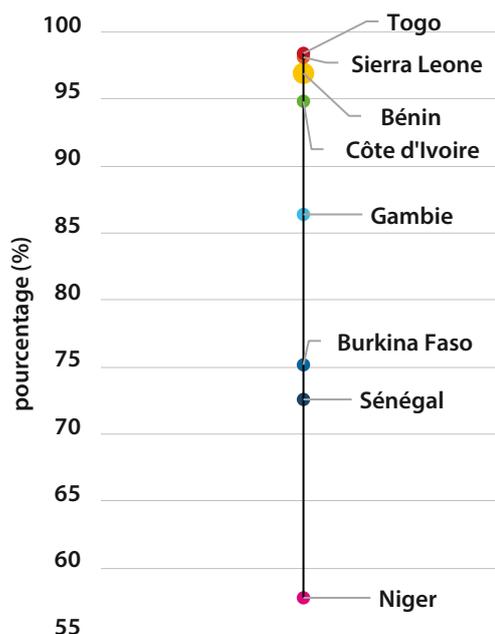
Education et formation

Le développement du capital humain repose sur l'éducation, en particulier pour le Bénin dont près de la moitié de la population est âgée de moins de 15 ans (INStad, 2022). Le système éducatif du Bénin nécessite des transformations qui lui permettront d'être à la fois qualitatif et accessible pour tous. Le nombre moyen d'années de scolarité permet d'apprécier le niveau moyen d'éducation de la population béninoise. Il a évolué, passant d'environ 3,7 ans en 2015 à près de 4,3 ans en 2021 au Bénin, soit une augmentation de 15,9% (PNUD, 2022). Cette évolution est plus rapide que celle de la CEDEAO avec 13,9% d'augmentation, sur la même période. Pour autant, l'écart entre le Bénin et la CEDEAO ne s'est pas réduit avec le temps (Figure 12).

Le Bénin a un taux net de scolarisation au primaire plus élevé que la plupart des pays de la CEDEAO (Figure 13). Près de 96,9% des enfants en âge d'être élèves du primaire y sont scolarisés. Néanmoins, à l'image du Niger, le Bénin a connu une baisse du taux d'achèvement de l'éducation primaire entre 2015 et 2021. Parmi les pays de la sous-région pour lesquels des données sont disponibles, ce sont les seuls pays dont la performance

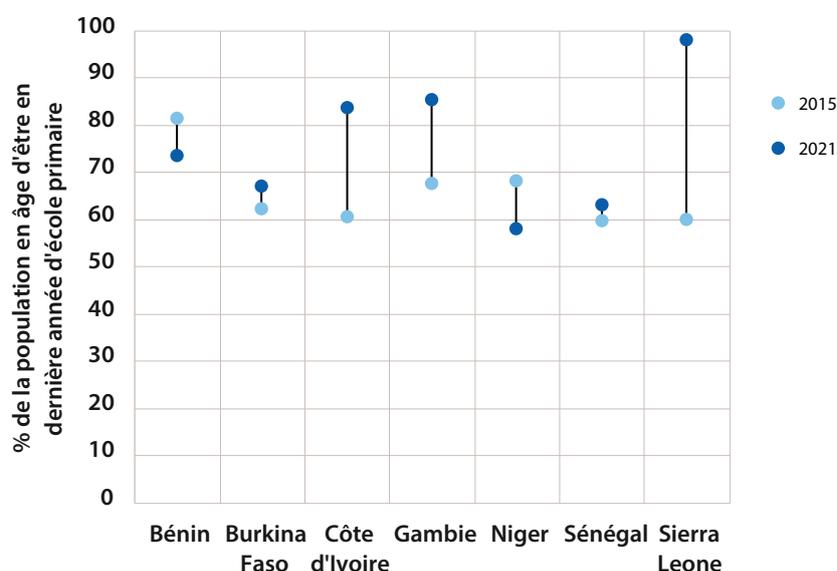
diminue sur cet indicateur. Le taux d'achèvement du primaire au Bénin est passé de 81,1% en 2015 à 73,5% en 2021 (Figure 14).

Figure 13. Taux net de scolarisation dans le primaire (%), 2021



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'UNESCO (2022).

Figure 14. Taux d'achèvement du primaire (% de la population en âge d'être en dernière année d'école primaire), 2015-2021



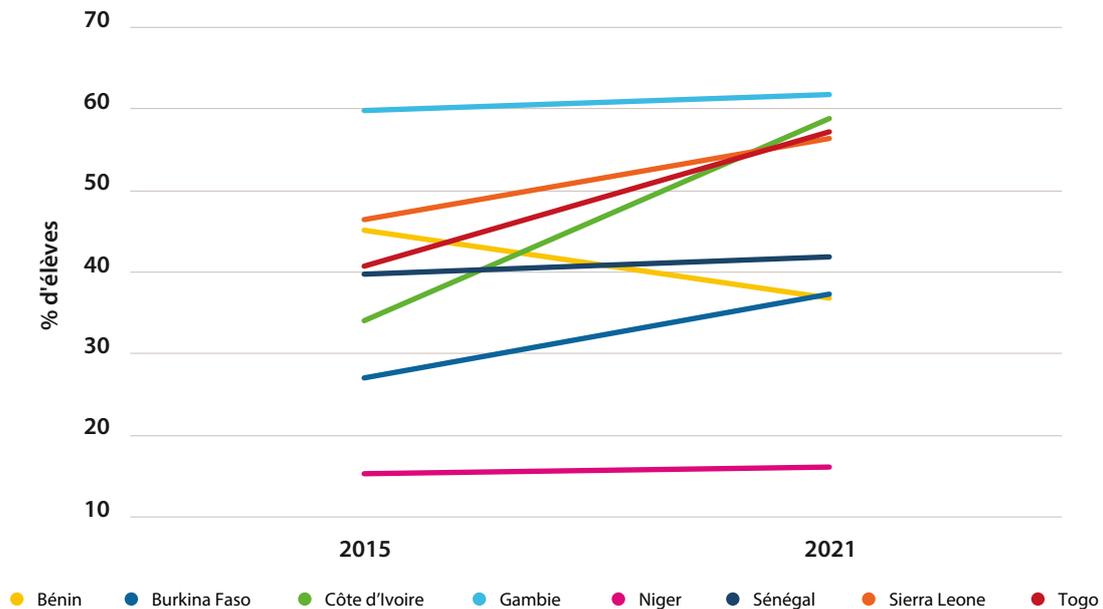
Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'UNESCO (2022).

Cette dynamique de diminution du taux d'achèvement se manifeste également dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Le Bénin est le seul pays de la CEDEAO, parmi ceux dont les données sont disponibles, qui enregistre un taux moins élevé qu'en 2015. Le Bénin avait un taux d'achèvement qui s'élevait à 45,1% en 2015, au-dessus de plusieurs pays de la sous-région, alors qu'il n'est plus que de 36,8% en 2021 (Figure 15). L'étude du Consortium International de Développement en Education (CIDE) sur les causes de la dégradation des principaux indicateurs de l'éducation primaire et secondaire au Bénin avance que ce phénomène pourrait s'expliquer par les forts taux d'abandon liés en partie à une hausse des taux de redoublement. Aussi, les phénomènes de migration entre les communes limitrophes et avec les pays voisins constituent un probable facteur de cette forte baisse des taux

d'achèvement du cycle secondaire. Les mouvements de départs des élèves causés par ces migrations pourraient gonfler artificiellement les taux d'abandon, les élèves ne pouvant être considérés ni comme des promus ni comme des redoublants (CIDE, 2022).

Le nombre moyen d'années de scolarité (Figure 12) étant mesuré pour la population âgée de 25 ans et plus, les évolutions sur cet indicateur illustrent les progrès réalisés dans le passé. Quant aux taux d'achèvement du primaire et du premier cycle du secondaire, ils sont mesurés pour la population actuellement en âge d'y être scolarisés. Ainsi, les tendances récentes sur ces taux d'achèvement (Figure 14 et Figure 15) doivent pousser à la vigilance, afin de maintenir les progrès réalisés dans le secteur de l'éducation.

Figure 15. Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire, 2015-2021

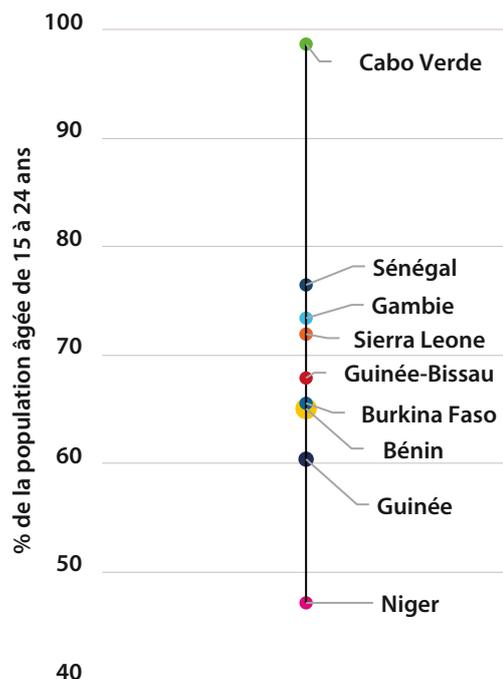


Note : Cet indicateur ne fait pas partie des indicateurs utilisés pour l'indice des ODD.
 Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'UNESCO (2022).

En ce qui concerne l’alphabétisation, le Bénin enregistre d’importants progrès qui pourraient être liés aux politiques menées par le Gouvernement, notamment à travers le PAG I (2016-2021) dont la mise en œuvre a abouti, entre-autres, à la création de centres d’alphabétisation et de bibliothèques villageoises. Ainsi, malgré un taux d’alphabétisation des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) moins élevé qu’une grande partie des pays membres de la CEDEAO (Figure 16), le Bénin enregistre une forte augmentation de ce taux entre 2018 et 2021. En trois ans, le pays est passé d’un taux d’alphabétisation des jeunes d’environ 60,9% en 2018 à 65,0% en 2021 (UNESCO, 2022).

Enfin, une transformation de l’éducation et de la formation vocationnelle est nécessaire, notamment afin de faire correspondre la main main-d’oeuvre aux besoins du marché de l’emploi. C’est dans ce cadre que des réformes sont menées par le Gouvernement du Bénin, afin de promouvoir l’enseignement et la formation techniques et professionnels. La Stratégie Nationale de l’Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) sur la période 2019-2025, en cours d’opérationnalisation par l’Agence de Développement de l’Enseignement Technique (ADET), a pour objectif

Figure 16. Taux d'alphabétisation (% de la population âgée de 15 à 24 ans), 2021



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'UNESCO (2022).

de : renforcer les capacités d'accueil et la qualité de l'enseignement et la formation techniques et professionnels ; améliorer l'employabilité des apprenants ; et améliorer la gouvernance de l'enseignement et la formation techniques et professionnels. Aussi, la stratégie fixe comme cible de faire évoluer la part d'élèves des filières techniques et professionnelles à 70% de l'ensemble des élèves et étudiants Béninois (MESTFP, 2019). La transformation du système éducatif et de formation doit également prendre en compte le phénomène de la fuite des cerveaux. Le pays doit pouvoir bénéficier des impacts et retombées des politiques menées pour développer le capital humain. Pour ce faire, la transformation du contexte de l'emploi, de l'entrepreneuriat, ainsi que le soutien à la recherche et développement (R&D) est complémentaire à celle de l'éducation.

Emploi décent, entrepreneuriat, recherche et développement

L'amélioration des normes du travail, l'entrepreneuriat, ainsi que la recherche et développement (R&D), dépendent en partie du capital humain et permettent de l'améliorer. La lutte contre le travail forcé, contre l'esclavage moderne et contre le travail des enfants, le développement de l'enseignement supérieur, les mécanismes de financement de la science et de l'entrepreneuriat (publics et privés), les pôles d'innovation et de promotion de l'entrepreneuriat, entre autres, sont des facteurs déterminants de l'emploi décent, de l'entrepreneuriat et de la R&D.

Le Bénin fait partie des pays les mieux dotés de la CEDEAO en termes de garantie des droits fondamentaux du travail, juste après le Sénégal et la Côte d'Ivoire (World Justice Project, 2022). Une intensification des mesures d'amélioration des normes du travail permettrait au pays de conforter ses performances dans la transformation du capital humain. Dans ce cadre, le Gouvernement doit appliquer des mesures de lutte contre les discriminations, l'esclavage moderne et le travail des enfants, dont l'éradication est prévue par l'Agenda 2030. En effet, en 2018, environ 24,8% de la population âgée de 5 à 14 ans était encore impliquée dans le travail des enfants (UNICEF, 2022) ; et 5,5 pour 1000 habitants étaient victimes d'esclavage moderne (Walk Free Foundation, 2018).

Les données disponibles ne permettent pas de mesurer les avancées du Bénin sur le plan de l'entrepreneuriat et de la R&D. Pour autant, l'ambition affichée par le Gouvernement de créer un environnement propice à l'entrepreneuriat et à la R&D permet d'observer quelques perspectives de long terme. Le Bénin ambitionne de devenir un pôle de l'innovation en Afrique, notamment par la création de Sèmè City ([Encadré 2](#)).

Encadré 2. Sèmè City : la Cité internationale de l'Innovation et du Savoir

Sèmè City est un projet dont les trois piliers fondamentaux sont la formation de pointe, la recherche scientifique et le soutien aux entrepreneurs. Sèmè City a pour missions de : i) former une jeune génération hautement qualifiée, compétitive et expérimentée ; ii) accompagner et promouvoir les porteurs de projets qui vont transformer le Bénin et l'Afrique ; iii) pousser la recherche scientifique afin qu'elle réponde aux défis quotidiens ; iv) développer des infrastructures d'avant-garde pour faciliter l'idéation, le prototypage et le passage à échelle ; et v) attirer les multinationales, institutions et autres professionnels, du monde de l'innovation.

Avec Sèmè City, le Bénin ambitionne de devenir une plateforme régionale pour contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Plus particulièrement à l'ODD 4 (éducation de qualité), à l'ODD 5 (égalité entre les sexes), à l'ODD 8 (emploi décent et croissance économique), à l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure) ainsi qu'à l'ODD 11 (villes et communautés durables).

Trois campus sont opérationnels :

- ➔ Sèmè One : bâtiment de 3 500 m² qui comprend 970 m² d'espace de formation et 375 m² d'espaces de co-working pour les entrepreneurs et l'incubation ;
- ➔ Sèmè Two (Sèmè City Open Park) : construit en conteneurs maritimes recyclés, il offre sur 600 m² des opportunités inédites d'apprentissage, de conception et de fabrication numérique ainsi que l'accès à des outils de prototypage rapides et d'impression 3D ;
- ➔ Sèmè Three (TinlMA Agblangandan) : centre communautaire entièrement construit en briques et plastiques recyclés qui est destiné aux jeunes de 8 à 18 ans issus des quartiers défavorisés.

Les études de planification urbaine et architecturales pour la construction à Ouidah sur 336 hectares du campus principal sont en cours. Il pourra accueillir jusqu'à 33 000 étudiants, entrepreneurs, chercheurs et innovateurs du Bénin, de la sous-région, et d'ailleurs. A terme, d'ici 2032, ce campus sera une mise à échelle des campus existants, intégrant une offre de programmes d'éducation, de formation, de recherche et d'entrepreneuriat, couvrant une multitude de secteurs d'activités.

Ce projet phare du Gouvernement enregistre déjà plusieurs impacts positifs sur le plan de l'éducation, de l'emploi et de l'entrepreneuriat. Plus de 800 emplois directs et indirects ont déjà été créés. Les parcours de formation et de recherche que propose Sèmè City ont rassemblé plus de 1600 bénéficiaires. Plus de 1000 entrepreneurs ont bénéficié des programmes de renforcement des capacités, d'incubation et d'accélération avec des projets à différents stades de maturité. 500 entrepreneurs ont reçu un financement de démarrage, notamment grâce au partenariat avec la Fondation Tony Elumelu et le PNUD. Une fois achevé, à l'horizon 2032, il est estimé que le projet Sèmè City aura généré plus de 100 000 emplois directs et indirects, dont au moins un tiers d'auto-emplois et 40% occupés par des femmes d'ici 2030.

Source : Auteurs

2.2.2 Santé, bien-être et démographie

La santé et le bien-être des populations, sont au cœur du développement du capital humain. L'amélioration de la couverture des services de santé essentiels, les normes et comportements favorisant le bien-être sont une priorité pour le Bénin. Le pays doit disposer d'un système de santé de qualité sur l'ensemble du territoire, capable de répondre à la pression exercée par sa démographie qui pourrait atteindre plus de 16 millions d'habitants en 2030, selon les estimations de l'INStAD.

L'espérance de vie à la naissance a augmenté d'environ 6,8 ans depuis les années 2000 au Bénin, passant de 56,6 à 63,4 ans, légèrement supérieure à la moyenne de 63,2 ans de la CEDEAO en 2019. Néanmoins, cette évolution a été moins importante que celle de la sous-région dont l'espérance de vie à la naissance d'environ 53,9 ans en 2000, a augmenté de près de 9,4 ans (Figure 17). Afin de poursuivre cette amélioration, le Bénin doit intensifier ses efforts pour une meilleure couverture des services de santé. Le Gouvernement du Bénin fait du renforcement du système de santé un objectif stratégique, pour lequel il planifie et réalise des investissements importants sur la période 2021-2026, couverte par le PAG II (partie 3.2).

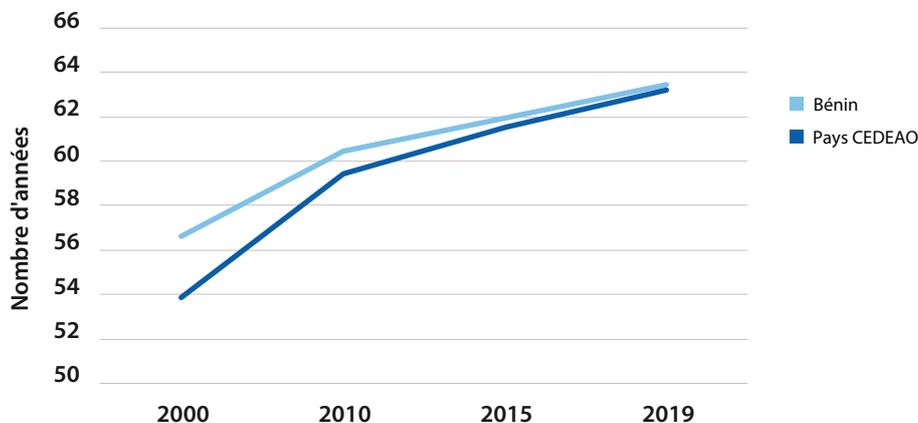
Couverture sanitaire et accès à des services de qualité

Le score du Bénin sur l'indice de couverture des services de santé, qui mesure la couverture, la capacité et l'accessibilité des services de santé dits essentiels, est de 38,0 sur 100 en 2019, en dessous de la moyenne sous-régionale d'environ 43,3 sur 100 (OMS, 2021). Aussi, les progrès du Bénin sur cet indice sont moins importants que ceux réalisés dans les pays de la CEDEAO. Entre 2015 et 2019, le score du Bénin a évolué de 1 point comparativement à près de 3,6 points, en moyenne, dans la sous-région.

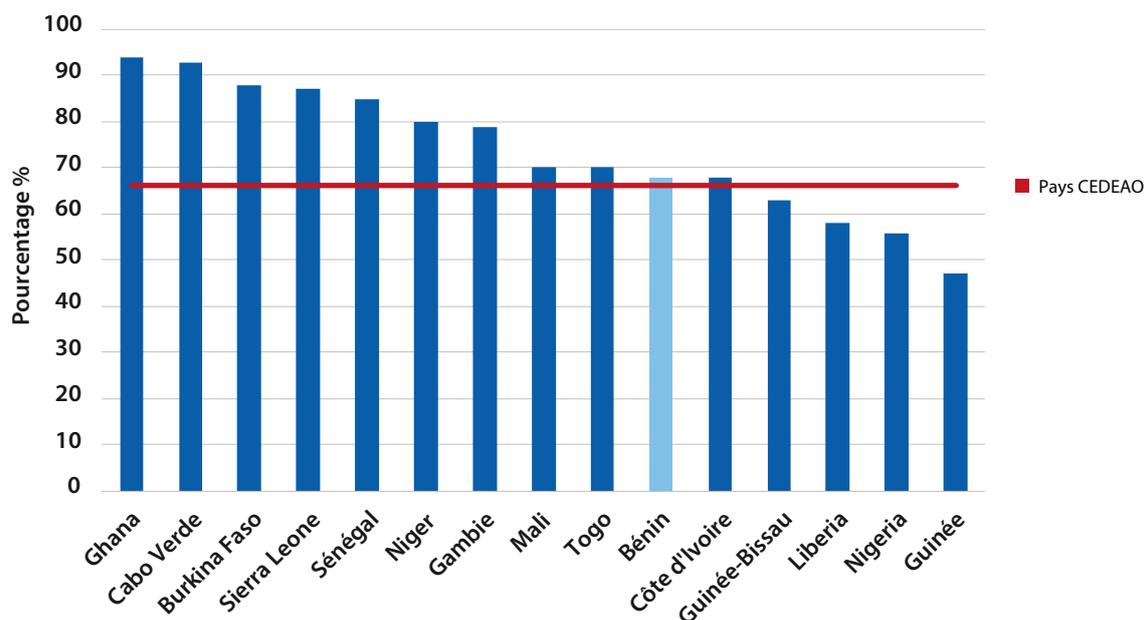
Le Bénin doit poursuivre ses efforts afin de rendre accessible la santé à tous. Les performances sur les indicateurs permettant de mesurer l'accès à la santé sont partagées entre des résultats encourageants et d'autres encore éloignés des objectifs à atteindre afin de favoriser la bonne santé et le bien-être de la population.

Le pays fait face à des défis importants sur le plan de la santé infantile, à l'image de plusieurs pays de la CEDEAO. Par exemple, bien qu'au-dessus de la moyenne sous-régionale en termes de vaccination des nourrissons, avec environ 68,0% ayant reçu les 2 vaccins recommandés par l'OMS en 2021 ; le Gouvernement doit se rapprocher de l'objectif de 100% de vaccinés, à l'instar du Ghana (Figure 18). Le constat est similaire concernant le paludisme, dont le taux de mortalité reste élevé. Selon les dernières données disponibles au Bénin, en 2018, la proportion

Figure 17. Espérance de vie à la naissance (nombre d'années), 2000-2019



Note : Moyenne de la CEDEAO pondérée par la population.
Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'OMS (2020).

Figure 18. Nourrissons survivants ayant reçu 2 vaccins recommandés par l'OMS (%), 2021

Note : Moyenne de la CEDEAO pondérée par la population.

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'OMS et UNICEF (2022).

d'enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés est de 37,0% seulement, en-dessous du Burkina Faso par exemple, avec 79,4%, la même année (USAID, 2023).

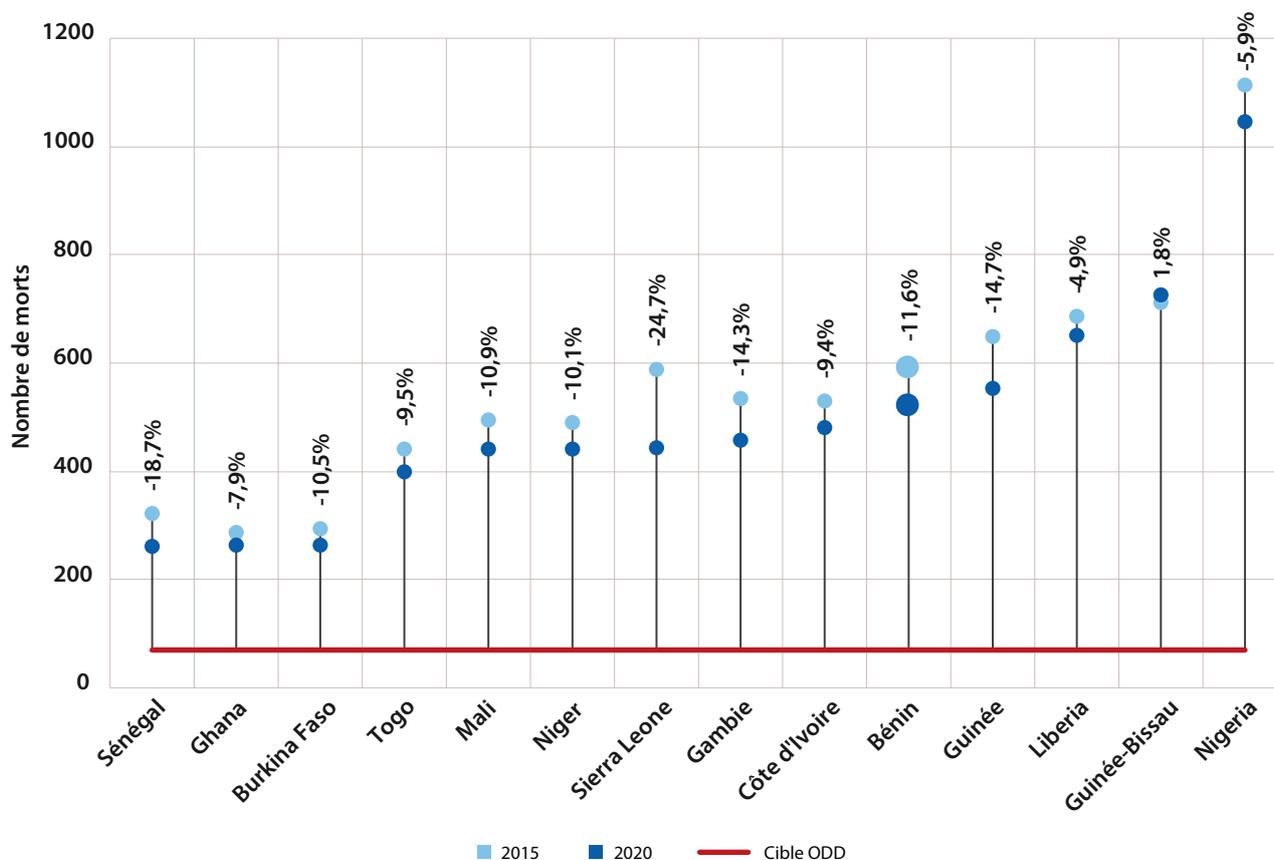
Aussi, le défi de la planification familiale, qui est à la fois une question de santé reproductive, d'égalité des sexes et de transition démographique est à souligner. Il est estimé qu'en 2023, près de 34,9% des femmes en âge de procréer (15-49 ans) peuvent satisfaire leur demande d'accès à des méthodes de planifications familiale modernes, au Bénin ; comparativement à 45,3% des femmes en moyenne, au sein de la CEDEAO (UNDESA, 2023). Des efforts importants sont nécessaires, au Bénin et dans la sous-région, afin d'assurer un accès universel aux méthodes de planification modernes et à la santé reproductive en général.

Enfin, le Bénin a une meilleure couverture de la chimiothérapie pour les maladies tropicales négligées (68,5%) que la moyenne des pays de la CEDEAO (34,6%) en 2021. Néanmoins, le Bénin doit poursuivre ses efforts afin de maintenir cette couverture, et la rehausser aux niveaux historiquement élevés de 100% et 93,8% en 2014 et 2015 (OMS, 2023).

Les performances du Bénin sont encourageantes sur le plan de l'accès à du personnel de santé qualifié pour les naissances. Bien que datant de l'année 2018, le pourcentage d'accouchements assistés par du personnel formé, qui est de 78,1% au Bénin, est largement supérieur à la moyenne sous-régionale de 55,8% (UNICEF, 2023). Des données plus récentes pourraient permettre d'observer une plus grande proportion de naissances assistées par du personnel de santé qualifié au Bénin, expliquant ainsi les évolutions encourageantes sur le plan de la mortalité maternelle (Figure 19).

Des améliorations importantes s'observent pour l'accès aux thérapies antirétrovirales contre le VIH. Bien que le taux d'incidence du VIH (pour 1000 habitants non infectés) soit très faible, la lutte contre cette maladie garde de l'attention parmi les objectifs de santé publique. En effet, la forte augmentation de la proportion de personnes vivant avec le VIH recevant une thérapie antirétrovirale, d'environ 75,0% entre 2015 et 2021, le montre (UNAIDS, 2022). Une dynamique semblable est observée pour la tuberculose. Le Bénin qui faisait déjà partie des pays aux taux d'incidence les moins élevés de la CEDEAO, voit ce taux diminuer de 11,7% entre 2015 et 2021 (OMS, 2022).

Figure 19. Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes), 2015-2020



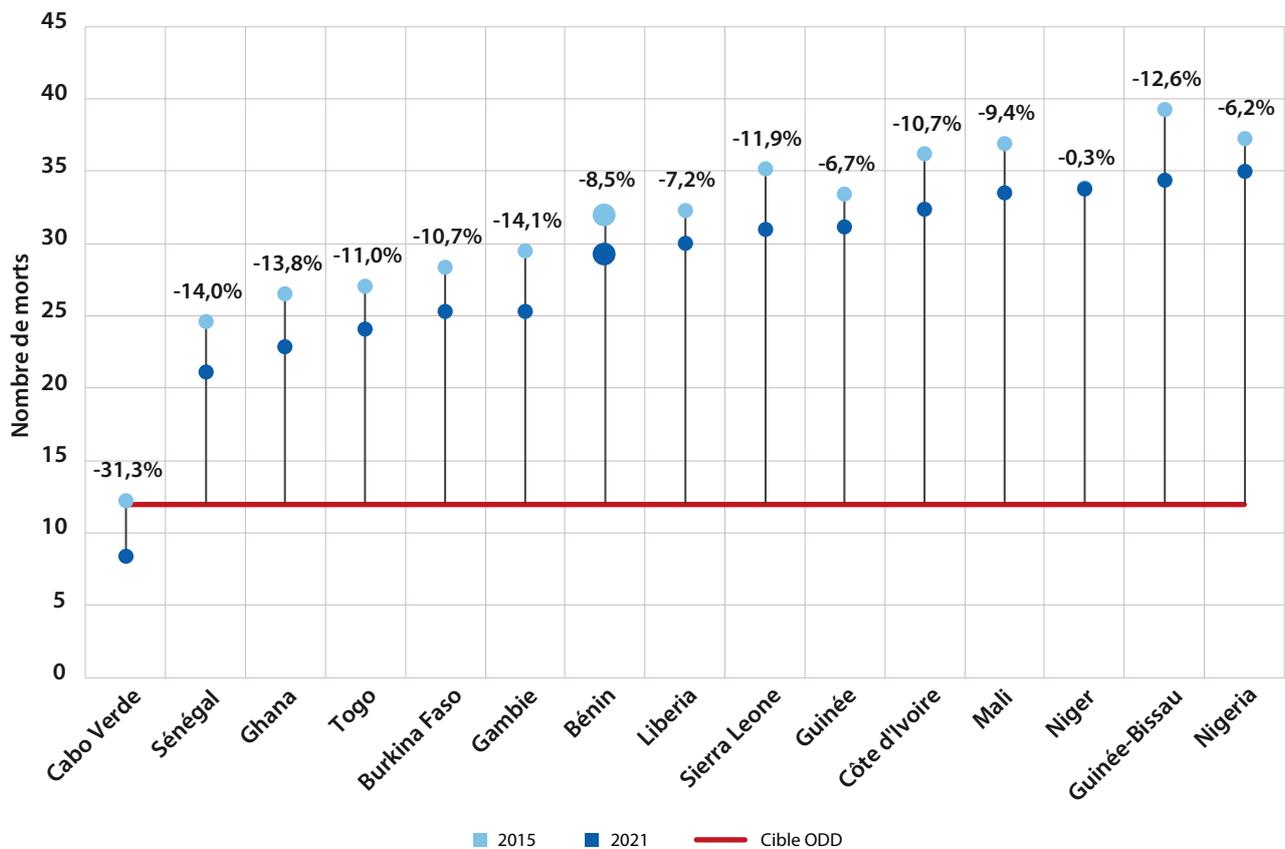
Note : Les pourcentages (%) correspondent aux taux de croissance entre 2015 et 2020. Par exemple, le taux de mortalité maternelle a diminué de 11,6% au Bénin entre 2015 et 2020.

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'OMS, et al. (2023).

Les taux de mortalités maternelle, néonatale, et des enfants de moins de cinq ans sont des indicateurs permettant d'analyser la qualité d'un système de santé national. Le Bénin progresse sur ces trois indicateurs.

Cependant, à l'instar des autres pays de la CEDEAO, le Bénin doit accélérer ses progrès afin de dépasser les seuils de performance nécessaires à l'atteinte des cibles (Figure 19, Figure 20, et Figure 21).

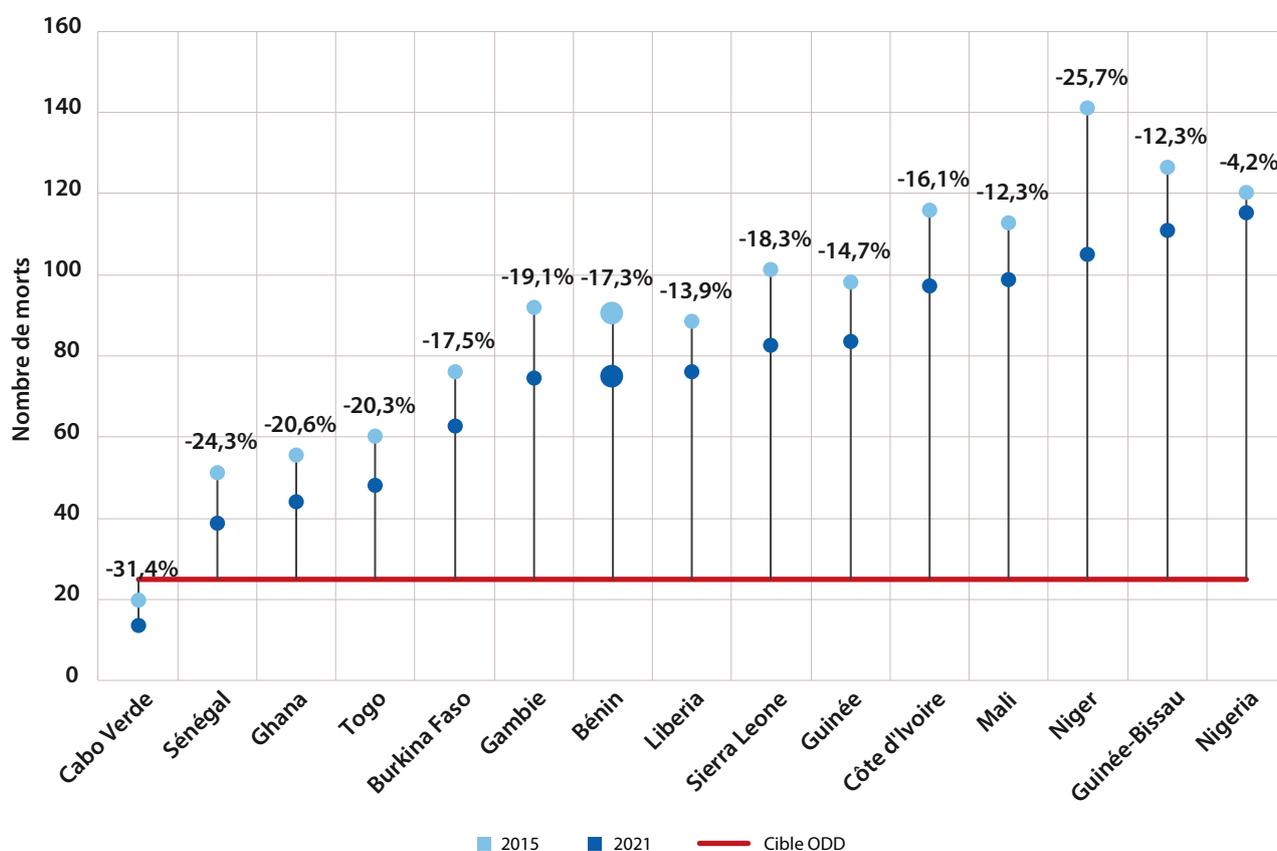
Figure 20. Taux de mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes), 2015-2021



Note : Les pourcentages (%) correspondent aux taux de croissance entre 2015 et 2021. Par exemple, le taux de mortalité néonatale a diminué de 8,5% au Bénin entre 2015 et 2021.

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'UNICEF, et al. (2023).

Figure 21. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes), 2015-2021



Note : Les pourcentages (%) correspondent aux taux de croissance entre 2015 et 2021. Par exemple, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a diminué de 17,3% au Bénin entre 2015 et 2021.

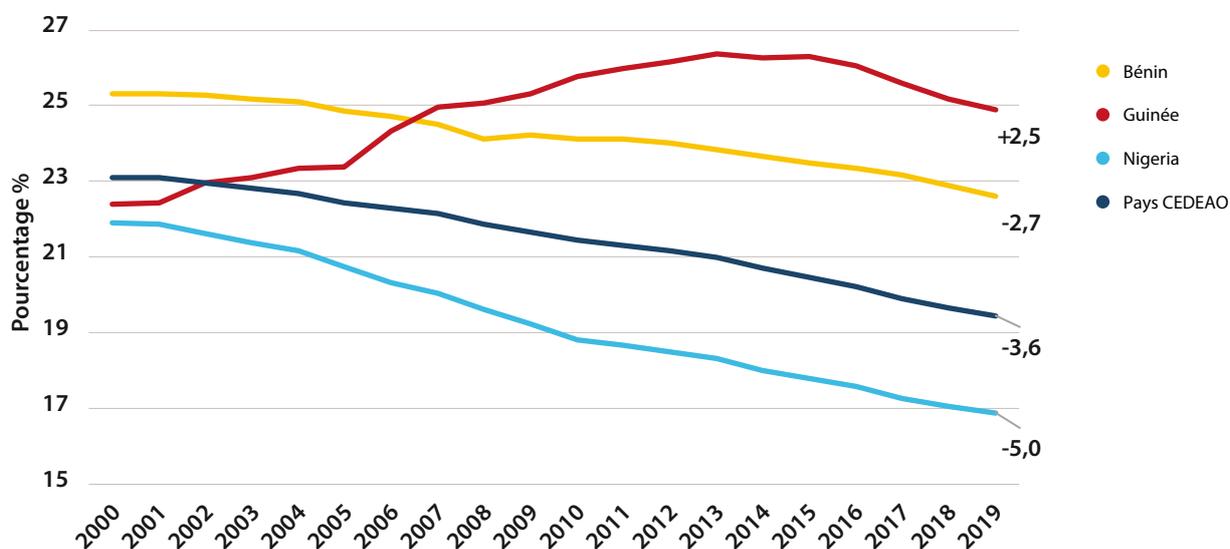
Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'UNICEF, et al. (2023).

Déterminants sociaux de la santé et du bien-être

Les maladies non-transmissibles constituent la première cause de décès dans le monde. Outre les facteurs génétiques et physiologiques, les maladies non-transmissibles résultent des facteurs de risques causés par les comportements et les environnements de vie des populations. Parmi ces facteurs de risques, il y a le tabagisme, l'usage nocif de l'alcool, la mauvaise alimentation, le manque d'activité physique et d'autres facteurs liés au cadre de vie tels que la pollution (OMS, 2022). Ainsi, l'évolution des normes sociales et de l'hygiène de vie sont des facteurs déterminants de la santé et du bien-être social de la population.

Il reste des progrès importants à réaliser afin de favoriser la baisse du taux de mortalité dû aux maladies cardiovasculaires, cancers, diabètes, ou aux maladies respiratoires chroniques. Entre 2000 et 2019, la population de la CEDEAO a connu une baisse du taux de mortalité lié à ces maladies non-transmissibles. Le Bénin suit la tendance régionale et parvient à s'améliorer, avec une baisse d'environ 2,7 points de pourcentage ; contrairement à des pays comme la Guinée, où le taux a à l'inverse augmenté de près de 2,5 points. Néanmoins, le Bénin n'a pas rattrapé la sous-région qui a creusé l'écart qui était d'environ 2,2 points de pourcentage en 2000, et est passé à 3,1 points en 2019. Les efforts du Bénin doivent donc être orientés en faveur d'une accélération de la baisse de la mortalité liée aux maladies non-transmissibles, à l'image du Nigéria (Figure 22).

Figure 22. Taux de mortalité dû à une maladie cardiovasculaire, un cancer, un diabète ou une maladie respiratoire chronique (% population âgée de 30 à 70 ans), 2000-2019



Note : Moyenne de la CEDEAO pondérée par la population. Les pourcentages (%) correspondent aux taux de croissance entre 2000 et 2019. Par exemple, le taux de mortalité dû à une maladie cardiovasculaire, un cancer, un diabète ou une maladie respiratoire chronique a diminué de 2,7% au Bénin entre 2000 et 2019.

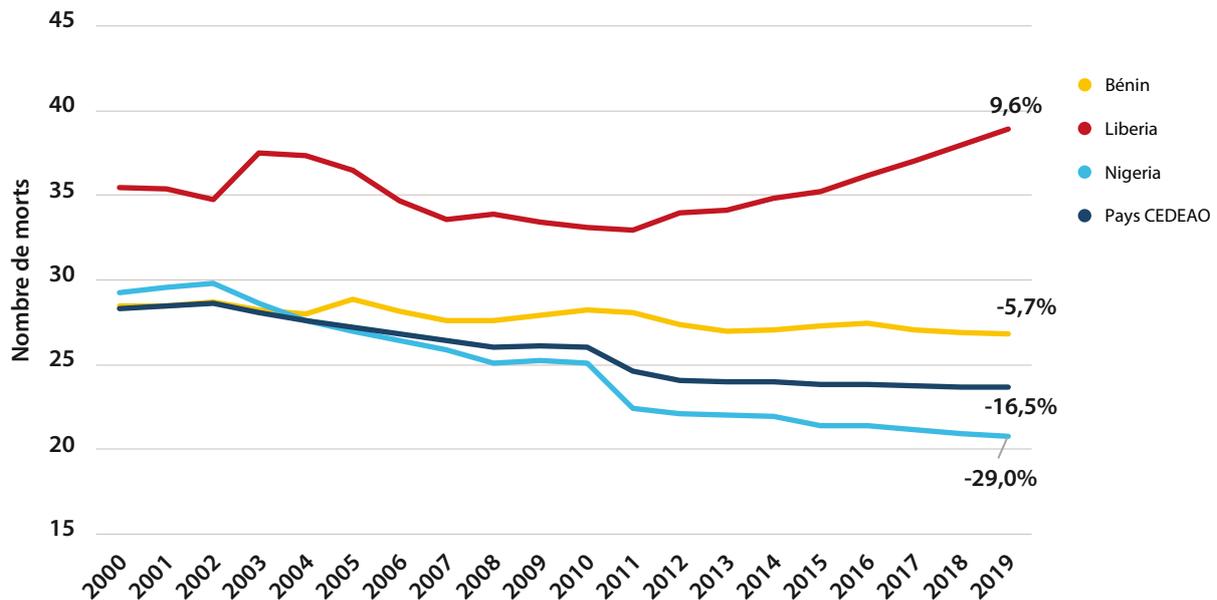
Source : Calcul des auteurs à partir des données de l’OMS (2021).

Le Bénin dispose d’un cadre législatif régissant la vente et la consommation des produits nocifs pour la santé que sont le tabac et l’alcool (partie 3.2). Aussi, l’usage du tabac est faible au Bénin, avec seulement 4,9% de la population âgée de plus de 15 ans qui en consomment en 2019 (OMS, 2022). Quant aux conséquences d’une mauvaise alimentation, telles que l’obésité par exemple, elles peuvent être limitées par une transformation des systèmes alimentaires (transformation 4 : alimentation durable, terres, eaux et océans), ainsi qu’une activité physique accrue. A travers le PAG II (2021-2026), le Gouvernement du Bénin met en œuvre des mesures permettant de répondre en partie aux besoins de la population (partie 3.2).

L’environnement de vie des populations est déterminant pour la santé et le bien-être des populations (transformation 5 : villes et communautés durables). Réduire la pollution et les accidents routiers permet

d’améliorer la santé et le bien-être des populations. Le taux de mortalité liée à la pollution était de 201,8 pour 100 000 habitants au Bénin, au-dessus de la moyenne de la CEDEAO qui était de 179,7 décès pour 100 000 habitants en 2016. Bien que la disponibilité des données ne permette pas d’observer l’évolution récente de la mortalité liée à la pollution, les efforts doivent être orientés vers la réduction de la pollution et une amélioration du système de santé dont le rôle est de mitiger les effets de la pollution sur la santé. Le taux de mortalité routière au Bénin a diminué de 5,7% depuis 2000, pour atteindre 26,8 pour 100 000 habitants en 2019, bien en-dessous du taux de mortalité routière le plus élevé de la CEDEAO (38,9 pour 100 000 habitants au Libéria, en 2019). Cependant, les efforts pour réduire la mortalité routière au Bénin doivent être multipliés afin de réduire l’écart avec la sous-région dont le taux de mortalité routière est de 23,7 pour 100 000 habitants en 2019 (Figure 23).

Figure 23. Taux de mortalité routière (pour 100 000 habitants), 2000-2019



Note : Moyenne de la CEDEAO pondérée par la population. Les pourcentages (%) correspondent aux taux de croissance entre 2000 et 2019. Par exemple, le taux de mortalité routière a diminué de 5,7% au Bénin entre 2000 et 2019.

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'OMS (2021).

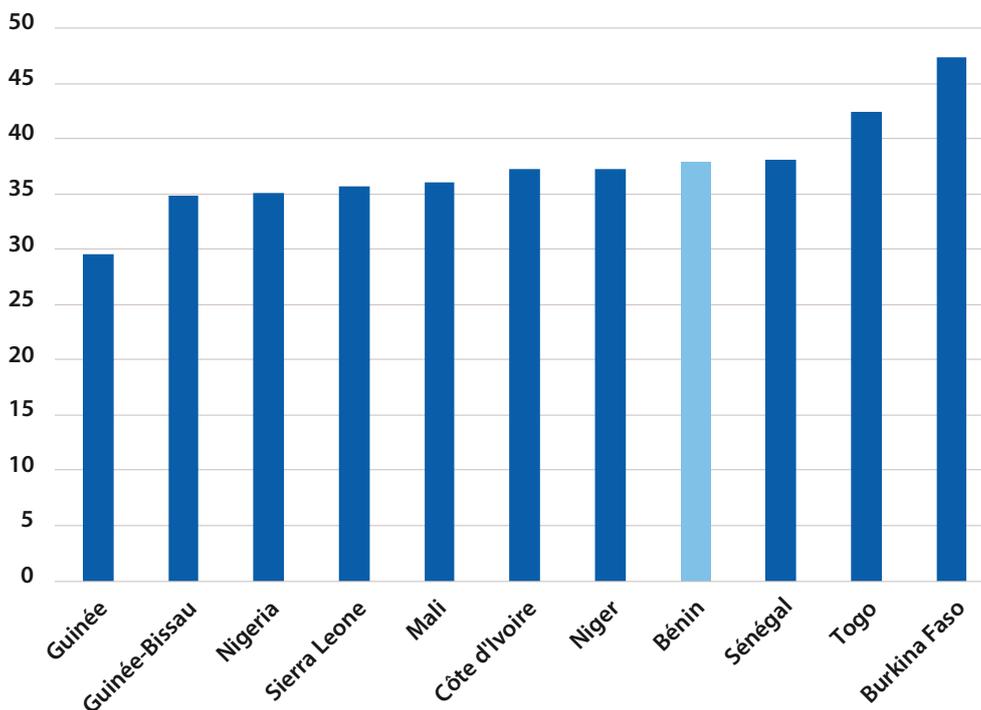
2.2.3 Lutte contre les inégalités

La lutte contre les inégalités sous-tend les ODD à travers le principe de « ne laisser personne de côté ». Ainsi, bien que spécifiquement abordé dans les ODD 5 (égalité des sexes) et 10 (lutte contre les inégalités), la lutte contre les inégalités est une boussole pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030. De ce fait, la transformation 1 (éducation, genre et inégalité) a pour objectif ciblé de favoriser l'égalité socio-économique et l'égalité des sexes.

Les données de sources internationales les plus récentes ne permettent pas une comparaison sous-régionale d'éventuelles évolutions en termes de réduction d'inégalités des revenus. La marge de progrès, afin d'atteindre un contexte socio-économique plus égalitaire, reste importante au Bénin et dans la plupart des pays de la CEDEAO (Figure 24). Toutefois, le Bénin enregistre une très forte diminution des inégalités socio-économiques mesurées par le coefficient de Gini et le ratio de Palma⁵, respectivement de 10,0 points (soit 20,9%) et de 1,3 points (soit 43,8%), entre 2015 et 2018. Ces progrès considérables laissent espérer que le Bénin pourrait atteindre les seuils de performance cibles garantissant une société plus égalitaire.

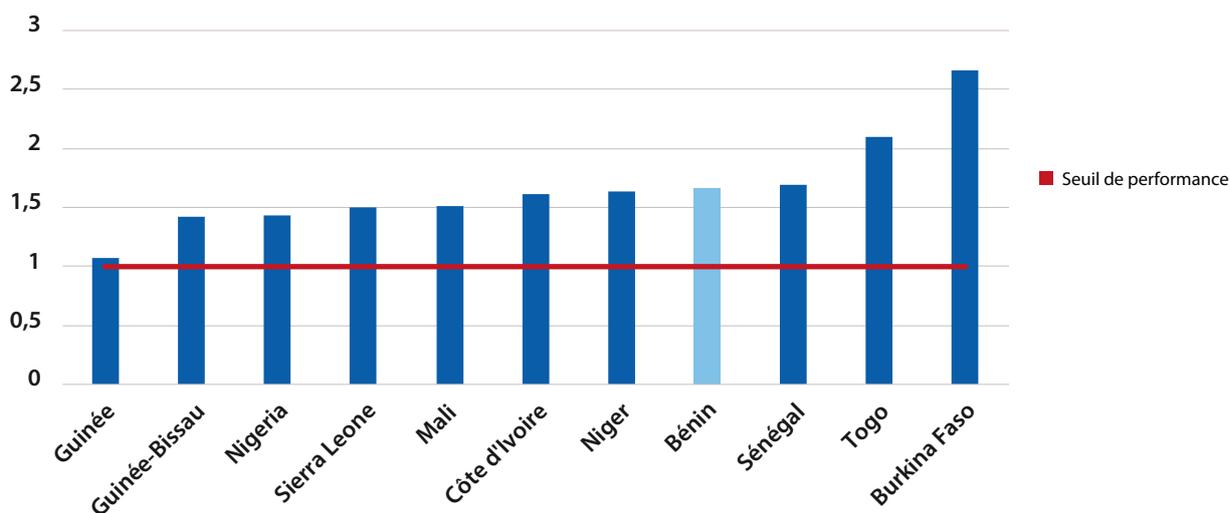
5 Définition en annexe, tableau A.1.

Figure 24.a Inégalités des revenus : Coefficient de Gini, 2018



Source : Calcul des auteurs à partir des données de la Banque Mondiale (2022).

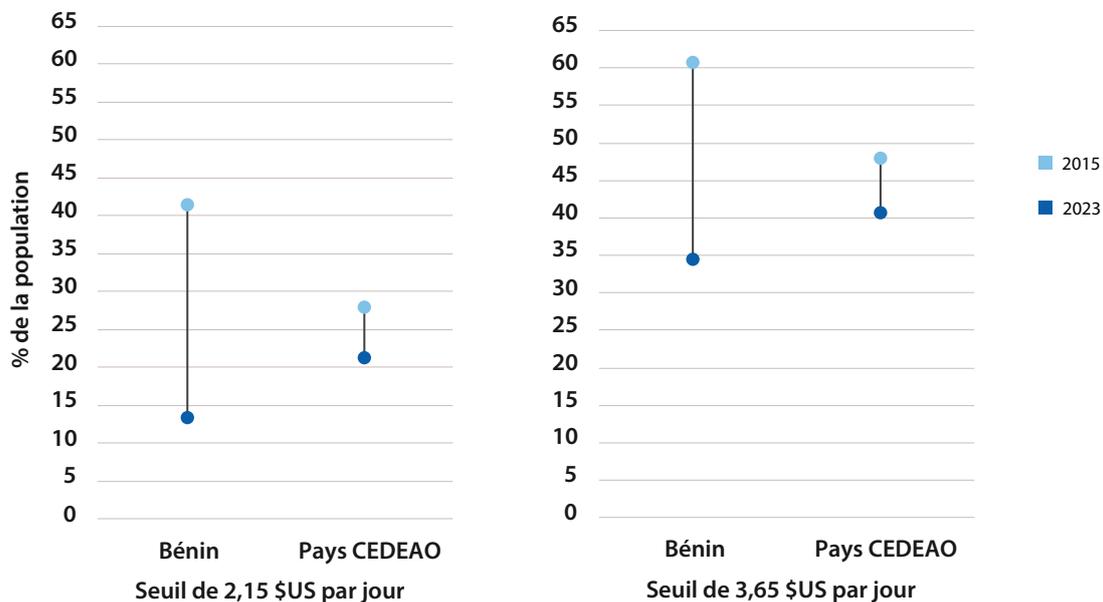
Figure 24.b Inégalités des revenus : Ratio de Palma, 2018



Note : Le seuil de performance du ratio de Palma a été fixé à 1 par Doyle et Stiglitz (2014). Un ratio de palma de 1 signifie que les revenus des 10% les plus riches ne dépassent pas les revenus des 40% les plus pauvres.

Sources : Calcul des auteurs à partir des données OCDE & PNUD (2022).

Figure 25. Ratio de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté (PPP 2017, %), 2015-2023



Note : Moyenne de la CEDEAO pondérée par la population.

Source : Calcul des auteurs à partir des données de World Data Lab (2023).

La part de la population vivant en-dessous des seuils de pauvreté a fortement diminué au Bénin depuis 2015. Il est estimé que la part de la population disposant de moins de 2,15 dollars US par jour a diminué de 67,6% au Bénin, entre 2015 et 2023, bien au-dessus de la baisse enregistrée en moyenne dans la sous-région. Une baisse de 43,1% est également estimée au seuil de pauvreté de 3,65 dollars US par jour (Figure 25)⁶. Ainsi, ces progrès importants en termes de réduction de la pauvreté ont un impact direct sur la réduction des inégalités socio-économiques, et pourront se refléter dans la réduction des inégalités de revenus.

En addition aux inégalités socio-économiques qui se reflètent également à l'échelle géographique (partie 1.2), des défis existent quant à l'égalité des sexes. L'égalité des sexes est un défi transversal sur le plan de l'éducation et de la santé – y compris la santé sexuelle et reproductive, ainsi que la représentativité aux postes décisionnels publics et privés.

Des efforts considérables sont nécessaires au Bénin, afin de favoriser l'égalité des sexes sur le plan de l'éducation. En 2019, le nombre moyen d'années d'études des femmes représente 60,9% de celui des hommes, tandis qu'il s'élève à 71,8% en moyenne dans les pays de la CEDEAO (UNESCO, 2022). Les mesures du Gouvernement visant à financer la totalité ou une partie des frais de scolarité des filles vont dans le sens d'améliorer l'égalité des sexes pour l'accès à l'éducation (partie 3.2).

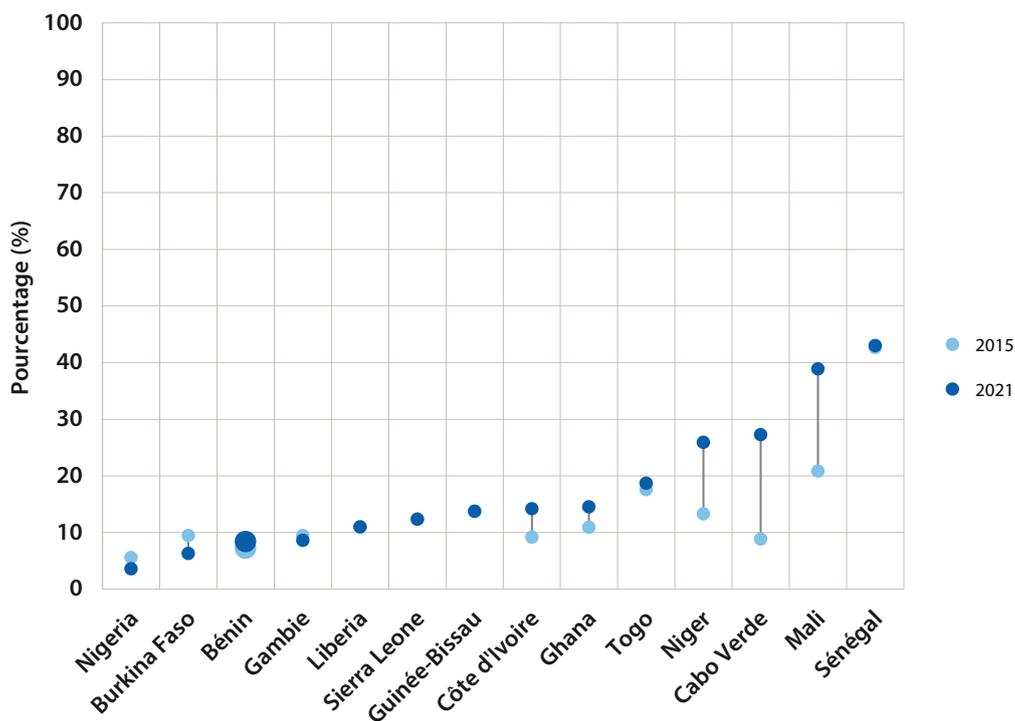
Par ailleurs, la représentativité des femmes aux postes décisionnels publics au Bénin peut être améliorée. Les femmes représentent seulement 8,4% du parlement national du pays en 2021. Ainsi, le Bénin est l'un des pays de la sous-région où les femmes sont le moins représentées dans les parlements nationaux, en 2021 (Figure 26). Comme souligné précédemment, les politiques mises en œuvre prennent plusieurs années avant d'apporter des résultats, et les données de sources internationales ne sont parfois pas assez récentes pour les exposer. En effet, la part des femmes au sein du parlement national est estimée pour l'année 2023 à

⁶ Les seuils de pauvreté de 1,90 dollars et 3,20 dollars par jour ont été révisés par la Banque Mondiale, respectivement à 2,15 dollars et 3,65 dollars par jour (Jolliffe et al. 2022).

environ 26,6% (29 sur 109) selon des sources nationales (Assemblée Nationale, 2023). Cette progression s'explique par l'application de la loi n°2019-43 portant code électoral⁷, qui garantit une plus grande participation des femmes au sein du parlement national, avec un siège exclusivement réservé aux femmes dans chacune des 24 circonscriptions électorales du pays.

Largement au-dessus de la moyenne de la CEDEAO, le ratio du taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes au Bénin contraste positivement avec les autres indicateurs qui permettent de mesurer l'égalité des sexes. En 2021, le Bénin est l'un des pays au ratio le plus élevé, avec un taux d'activité des femmes représentant environ 95,5% de celui des hommes, comparativement à 80,5% en moyenne dans la sous-région.

Figure 26. Sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%), 2015-2021



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'Union interparlementaire (2022).

7 Articles 144 et 145 de la loi n°2019-43 du 15 Novembre 2019 portant code électoral.

PARTIE

3

**Efforts et engagements
politiques pour les ODD**

Partie 3.

Efforts et engagements politiques pour les ODD

3.1 Engagement et effort gouvernemental pour l'Agenda 2030

Chaque année depuis 2018, SDSN analyse les efforts des gouvernements pour atteindre les ODD. Ces informations sont recueillies par le biais d'une enquête qui couvre six grandes catégories d'analyses : (1) les déclarations de haut niveau du Gouvernement, (2) les plans d'actions, (3) le suivi statistique, (4) le budget, (5) la coordination pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030, ainsi qu'une catégorie variable, cette année (6) la prise en compte des externalités internationales (« spillovers ») dans le rapport national volontaire (RNV) du pays. Les données sont collectées et analysées en partenariat étroit avec le réseau mondial du SDSN, et les résultats sont communiqués aux Missions permanentes auprès des Nations Unies pour commentaires et corrections avant publication. Cette analyse qualitative de l'engagement et des efforts vient compléter l'analyse quantitative des parties précédentes.

L'enquête menée pour l'édition 2023 du Rapport sur le Développement Durable (Sachs et al. 2023) compte 74 pays, 14 de plus que l'enquête de l'édition 2022. L'analyse de « l'engagement et efforts des gouvernements en faveur des ODD, par rapport au score de l'indice ODD » classe à nouveau le Bénin dans la catégorie des pays à « fort engagement politique ». Ses objectifs, stratégies et plans nationaux ambitieux et solides sont essentiels pour transformer les ODD en un programme d'action. Le Bénin obtient un score de 78,7 sur 100 en matière d'efforts et d'engagements politiques envers les ODD, qui pourraient aider le pays à atteindre des résultats importants sur les ODD dans les années à venir. Ainsi, le Bénin est classé 5e sur 74 pays à l'échelle mondiale.

Engagement de haut niveau pour l'atteinte des ODD

Les discours officiels, ainsi que la préparation de Revues Nationales Volontaires (RNV) sont des éléments pertinents pour mesurer l'engagement des gouvernements pour les ODD. Depuis 2016, le Gouvernement du Bénin exprime sa volonté et son engagement à atteindre les ODD. A l'occasion de l'Assemblée Générale des Nations unies de septembre 2016, le Président Patrice Talon affirme que le Bénin est « apte à réaliser les Objectifs de développement durable (ODD), pour peu qu'il bénéficie des appuis adéquats » (Nations Unies, 2016). Depuis lors, le Bénin a présenté trois RNV au Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) en 2017, 2018 et 2020, illustrant ainsi la volonté et les efforts du Gouvernement pour avancer sur l'Agenda 2030. A travers l'allocution du Président Patrice Talon, à l'occasion de l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2022, le Bénin a une nouvelle fois affirmé son engagement à atteindre les ODD ([MAEC, 2022](#)).

Intégration des ODD dans la planification du Gouvernement

Un an après l'adoption de l'Agenda 2030 et des ODD en 2015, le Bénin entamait déjà son processus d'appropriation des ODD qui lui a permis de retenir 49 cibles⁸ ODD prioritaires pour le pays, et de domestiquer des indicateurs desdites cibles prioritaires. Ainsi, le Plan National de Développement (PND, 2018-2025) et son premier document d'opérationnalisation à court et moyen termes, le Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D), ont été élaborés autour des thématiques des ODD et des cibles prioritaires retenues. Il en est de même pour les Programmes d'Action du Gouvernement (PAG I, 2016-2021 ; et PAG II, 2021-2026). Afin d'appuyer des plans nationaux et stratégies déjà ancrés aux ODD, le Bénin a également adopté le Cadre Décennal d'Action pour l'accélération de la mise en œuvre des ODD (CDA-ODD, 2021-2030) qui sert de feuille de route pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au Bénin. Enfin, le Bénin a mis en place un document-cadre pour sa première émission obligatoire ODD, qui constitue une étape supplémentaire dans le processus d'intégration de l'Agenda 2030 à toute l'action publique du Bénin.

Suivi des ODD

80 indicateurs issus du cadre international du suivi des ODD ont été identifiés pour être associés aux 49 cibles ODD prioritaires pour le Bénin. Après contextualisation de ces indicateurs internationaux, 164 indicateurs ont été retenus pour le suivi des ODD au Bénin (MPD et UNICEF, 2020). Selon les derniers travaux de la task force ODD (INStad et DGCS-ODD) de 2021, 126 indicateurs sont disponibles, 8 indicateurs peuvent être calculés avec des efforts supplémentaires sans modification du dispositif statistique actuel, et 30 ne peuvent pas l'être. Les données doivent être plus nombreuses, et l'utilisation des technologies numériques doit être encouragée pour contribuer à la prise de décisions. La DGCS-ODD a initié, en 2020, le Système Intégré de Gestion des ODD ([SIG-ODD](#)) qui a pour ambition de centraliser et de diffuser toute l'information disponible pour le suivi des ODD, y compris à l'échelle locale. Cette plateforme a été mise à niveau en 2022 pour intégrer d'autres fonctionnalités permettant de prendre en compte les données communales. Le suivi des ODD à l'échelle nationale se fait à travers le « Rapport national de suivi de la mise en œuvre des ODD » produit par la DGCS-ODD, chaque année depuis 2017⁹. Aussi, le Bénin renforce son suivi à l'échelle communale, notamment à travers la mise en place d'examen locaux volontaires et l'organisation d'un Forum National sur les ODD (FNODD) ([Encadré 3](#)).

Le budget

Les ODD nécessitent des investissements de long-terme (Sachs, Lafortune, Cattaneo, et Fabregas, 2023). Les efforts du Bénin dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 sont en phase avec l'engagement politique affiché ([Encadré 4](#)). Les ODD sont pris en compte dans le budget national 2023. En plus d'être pris en compte dans le narratif général des documents officiels du budget national, les ODD disposent d'une ligne budgétaire dédiée. La mise en œuvre des ODD au Bénin passe par l'opérationnalisation des principaux documents de planification de politiques nationales, à travers le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuel (DPBEP) qui sert de base à l'élaboration du budget. Les plans sectoriels réalisés par les ministères prolongent la planification globale qui place la réalisation des ODD au centre des politiques publiques. Des travaux sont en cours afin de finaliser la méthodologie d'analyse de sensibilité du budget aux ODD, avec pour objectif de réaliser un

8 Auxquelles s'ajoutent les cibles de moyens de mise en œuvre des ODD 1 à 16, ainsi que les cibles de l'ODD 17.

9 Les rapports sont disponibles sur la plateforme Système Intégré de Gestion des ODD ([SIG-ODD](#)).

Encadré 3. Le rôle des communes dans l'atteinte des ODD : focus sur les Examens Locaux Volontaires (ELV)

Les collectivités locales, en première ligne de la prestation des services publics, jouent un rôle important dans la réalisation des ODD. 60% de l'atteinte des cibles prioritaires dépend des collectivités locales (OCDE, 2020). De ce fait, il est important qu'elles se positionnent comme acteurs principaux de mise en œuvre des ODD aux côtés de l'État central.

Au regard du rôle des administrations locales, les États ont affiché la volonté de rendre compte des progrès réalisés en faveur des ODD par les communautés. Cette volonté prend sa source lors de la déclaration ministérielle du Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) de 2017, qui a souligné « la nécessité de prendre les mesures appropriées pour la localisation et la communication des objectifs de développement durable à tous les niveaux, du niveau national à la communauté et à la base » (ECOSOC, 2017).

Au Bénin, le cadre de concertation Communes-Gouvernement (Figure 28) sur les ODD a pour mission d'informer, de sensibiliser les communes sur l'appropriation, la mise en œuvre et le suivi des ODD à l'échelle locale. Il permet de partager les actions menées par le Gouvernement avec les Mairies. Ce cadre de concertation permet d'apprécier les dynamiques communales et leur prise en compte dans les rapports produits par la DGCS-ODD, et sert de levier de plaidoyers pour les actions en faveur des ODD dans les communes.

A l'image des Examens Nationaux Volontaires (ENV), les Examens Locaux Volontaires (ELV) constituent un processus par lequel une commune évalue et présente les progrès et problèmes qu'elle rencontre pour la réalisation des cibles spatialisées des ODD et l'engagement de « ne laisser personne de côté ». Pour la première expérience des ELV au Bénin, en 2022, 4 communes parmi 41 candidates ont été sélectionnées de façon aléatoire, par catégorie, afin de réaliser leur ELV. Il s'agit des communes de Nikki, Bassila, Avrankou et Abomey-Calavi. Les ELV soulignent l'importance de la disponibilité de données au niveau local, ainsi que la mise à jour de la répartition des rôles dans la mise en œuvre des ODD. Ces examens sont sanctionnés par des rapports qui ont servi d'inputs pour la première édition du Forum National sur les ODD (FNODD) au Bénin, tenu du 30 mai au 1er juin 2023 à Cotonou. Ce forum a servi de creuset des leçons apprises et des bonnes pratiques entre les acteurs locaux. Le thème central de la 1ère édition du FNODD est : « Renforcer la résilience pour accélérer l'action locale en faveur des ODD ». Les rapports ELV des communes participantes sont en cours d'édition.

Pour l'élaboration des rapports des ELV et l'organisation du FNODD, il a été défini un cadre institutionnel qui prend en compte les principaux acteurs classés suivant 4 niveaux d'intervention que sont : le Comité d'Orientation (CO), le Comité Technique (CT), le Secrétariat Permanent (SP) et l'Unité Focale (UF). L'Unité Focale est au cœur de l'élaboration des rapports sur les ELV sous la supervision du Maire de la commune, appuyé du Directeur Départemental en charge du Développement. Cette unité rassemble le Secrétaire Exécutif, les élus locaux, les structures déconcentrées de l'État, les ONG, les leaders d'opinion, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), les Chefs Services Planification et de la Statistique ou toutes autres personnes compétentes indiquées des communes candidates.

Source : Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD (DGCS-ODD)

Encadré 4. Sensibilité du Budget aux ODD

Le Bénin s'est engagé à soutenir le développement durable et à contribuer à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. Chaque année, depuis 2015, le Gouvernement béninois poursuit ses efforts d'appropriation, d'intégration, de priorisation et de mise en œuvre des ODD dans les politiques publiques à travers ses projets et programmes.

La construction du budget de l'Etat autour des politiques publiques notamment les programmes budgétaires facilite une meilleure lisibilité de l'orientation de l'action publique vers les cibles prioritaires des ODD. La démarche de budgétisation, coordonnée par la Direction Générale du Budget s'aligne sur le cycle budgétaire allant de la planification au suivi évaluation et embrasse l'ensemble des dix-sept ODD. En début de chaque exercice budgétaire, depuis 2018, des outils d'analyse des actions et activités en relation avec les cibles prioritaires des ODD et leurs indicateurs sont implémentés dans les formats des différents instruments budgétaires (DPBEP, DPPD, PAP, etc.) et dans le système d'information et de gestion des finances publiques (SIGFP), en vue de faire des propositions pour un meilleur alignement des budgets aux ODD. Le processus inclut :

- L'intégration dans les notes ou circulaires budgétaires des orientations et directives sensibles aux ODD ;
- L'essai de marquage ou de codification des activités budgétaires suivant leur contribution aux cibles des ODD pendant la phase de formulation du budget pour soutenir la prise de décision budgétaire ;
- La mise en place d'un référentiel clair d'intégration du genre à toutes les phases de la chaîne de planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation ;
- Le renforcement des systèmes de suivi et de rapport des dépenses budgétaires des ODD à travers la sécurisation des indicateurs et cibles priorisées dans le cadre de performance des programmes budgétaires ;
- Le renforcement de la redevabilité pour les budgets alignés sur les ODD et l'élaboration d'un rapport d'analyse sur les thématiques de genre et de climat en annexe à la loi de finances ainsi que l'analyse de la sensibilité du budget aux ODD ;
- La mise en place du cadre national de financement intégré.

En dépit de ces efforts considérables, il apparaît nécessaire que des allocations budgétaires aux ODD soient davantage renforcées par la mise en place d'une démarche et de nouveaux outils permettant de produire des informations relatives aux ODD, y compris les priorités, les cibles, et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs. Ces mécanismes doivent inclure un large éventail de parties prenantes, telles que les ministères, les organisations de la société civile et le secteur privé, qui jouent un rôle actif dans la formulation, le suivi, les rapports et la responsabilité des politiques et des budgets liés aux ODD.

Source : Direction Générale du Budget (DGB)

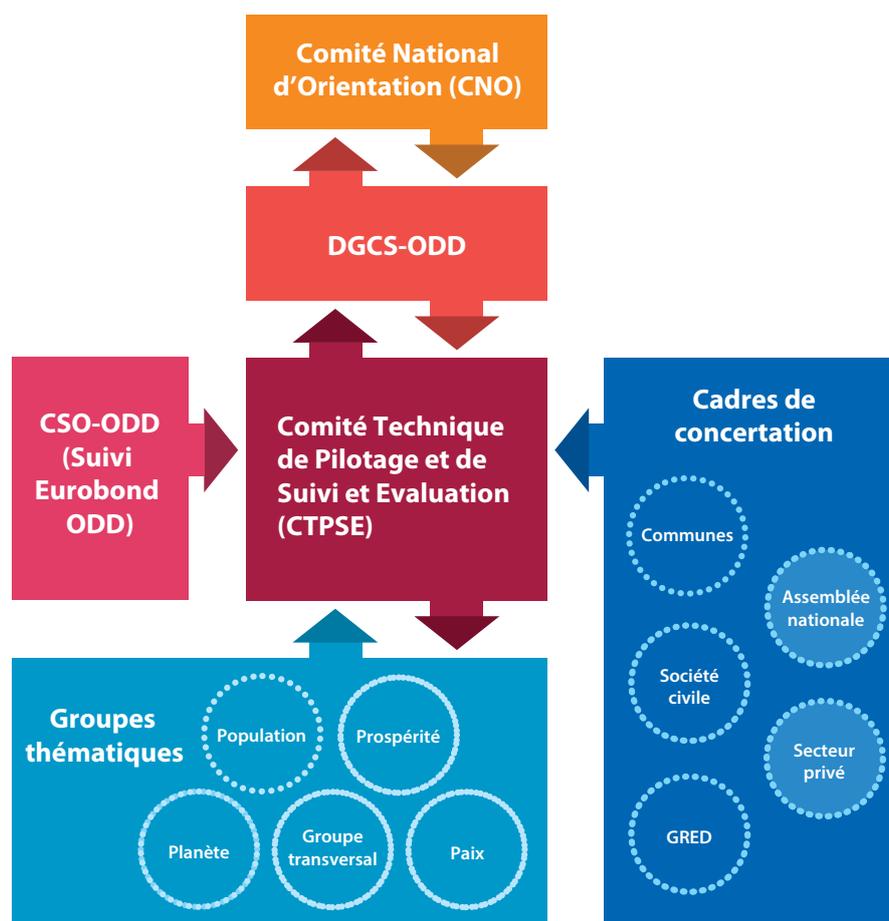
étiquetage ODD des différents postes budgétaires de la prochaine loi de finances. La DGCS-ODD mène depuis 2018 des analyses annuelles de sensibilité des Plans de Travail Annuels (PTA)¹⁰ des ministères quant aux ODD. Ces rapports permettent de rendre compte de la contribution de chaque ministère à la réalisation des ODD.

Mécanisme de coordination pour le suivi et la mise en œuvre de l'Agenda 2030

Le Bénin dispose d'un mécanisme institutionnel permettant d'assurer la coordination de la mise en œuvre et du suivi-évaluation des ODD. La DGCS-ODD joue un rôle prépondérant dans l'organisation de ce mécanisme. Son rôle est notamment d'assurer le secrétariat du

Comité National d'Orientation (CNO) qui est à la tête de ce mécanisme institutionnel, et assure une cohérence des politiques de développement durable à l'échelle nationale. La DGCS-ODD est également chargée de présider le Comité Technique de Pilotage et de Suivi et Evaluation (CTPSE) qui coordonne la mise en œuvre des ODD en opérationnalisant les orientations du CNO. La DGCS-ODD est également chargée de tenir les secrétariats des différents comités techniques. En addition à ce mécanisme institutionnel, la Cellule de Suivi des Obligations ODD (CSO-ODD) a été créée au sein du Ministère de l'Economie et des Finances afin de suivre les engagements pris envers les investisseurs dans le cadre des émissions ODD du Bénin.

Figure 28. Organigramme de présentation du mécanisme institutionnel



Notes : Depuis l'édition 2022 du « Rapport sur le développement durable pour le Bénin », la formalisation des cadres de concertation du secteur privé et de l'Assemblée nationales est en cours ; les arrêtés ministériels statuant sur leur mise en place ont été soumis pour validation. Le groupe thématique transversal concerne les thématiques de données, finance, communication, financement par les obligations ODD etc.

Source : Auteurs et DGCS-ODD.

10 Les plans de travail annuels (PTA) des ministères opérationnalisent les documents de programmation pluriannuels des dépenses (DPPD) ainsi que les plans sectoriels.

Les externalités internationales

Quand les conséquences d'une action ne sont pas reflétées dans les prix du marché et ne sont donc pas internalisées par les consommateurs et les producteurs, on considère que cette action génère une externalité qui peut être négative ou positive (Sachs et al. 2017). Les externalités négatives génèrent des situations problématiques puisqu'elles ne sont pas accompagnées d'incitations économiques (des prix élevés, par exemple) pour faire cesser ou compenser ladite action. Dans le cadre des externalités internationales ou transfrontalières, les actions d'un pays ou des acteurs économiques peuvent aider ou entraver les efforts d'un autre pour atteindre les ODD. Parmi les externalités négatives, peuvent être citées celles liées au commerce international, avec certains pays qui délocalisent leurs émissions de CO₂ en faisant importer de l'étranger des produits à forte teneur en carbone (comme le ciment ou l'acier). La disparité entre performances sur l'indice ODD et sur l'indice d'externalités internationales est proportionnelle aux revenus : les pays à faibles revenus tendent à générer relativement très peu d'externalités internationales négatives, tandis que les pays riches génèrent des externalités négatives importantes (Sachs et al. 2017). Il n'est donc pas étonnant que les Revues Nationales Volontaires du Bénin (RNV), présentées en 2017, 2018 et 2020 au Forum Politique de Haut Niveau (FPHN), ne prennent pas en compte cette dimension, parce que le pays a peu ou pas d'impacts négatifs à l'international.

3.2 Tableau de bord pour les transformations ODD : suivi des politiques

L'analyse statistique présentée dans la première partie du rapport ne peut pas à elle seule indiquer si un pays est sur la bonne voie pour atteindre les ODD. En effet, les données relatives aux résultats ont tendance à présenter des décalages temporels parfois important et peuvent ne pas refléter les politiques et investissements mis en place par les gouvernements, qui produisent des résultats à moyen et long terme.

Dans le présent rapport, nous proposons d'étudier les politiques, les conditions juridiques, réglementaires et d'investissement nécessaires à la réalisation des ODD grâce aux tableaux de bord pour les transformations ODD, axés sur la thématique centrale de la transformation 1 (éducation, genre et inégalités) et la transformation 2 (santé, bien-être et démographie). Ces tableaux de bord complètent l'indice ODD et l'analyse des indicateurs de performance, qui reposent sur des données de résultats. Ces tableaux de bord permettent de mettre en exergue les cadres politiques en place, notamment au sein du Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2021-2026), de les comparer internationalement, et de mieux mesurer la réponse du gouvernement, compte-tenu des défis auxquels le pays fait face.

Cet exercice peut comporter plusieurs limites. Premièrement, les indicateurs et mesures politiques comparables au niveau international sont généralement moins disponibles que les données internationales sur les résultats. Deuxièmement, certains indicateurs s'appuient sur des méthodes plus qualitatives. De ce fait, les efforts des pouvoirs publics doivent être interprétés en tenant compte des défis et des contextes nationaux. Par exemple, l'absence d'une politique avancée en matière de cybersécurité a moins d'importance dans un pays où l'accès à l'internet est faible. Troisièmement, la mise en œuvre effective des politiques gouvernementales n'est pas toujours garantie. L'existence d'une loi sur papier ou d'engagement budgétaire ne se retranscrit pas forcément dans la réalité. Quatrièmement, il y a moins d'objectifs ou de seuils convenus au niveau international. Les seuils identifiés dans les tableaux de bord ont été définis à l'aide des objectifs définis à l'échelle internationale (continentale ou globale) ; sinon à l'aide du jugement d'expert (Sachs et al. 2023) et d'un examen minutieux de la distribution des données.

Enfin, les projets et réformes prévus par le Gouvernement sont aussi nombreux que les défis auxquels ils apportent des réponses. De ce fait, l'analyse des politiques ne prétend pas les énumérer de façon exhaustive, mais seulement souligner les efforts et progrès réalisés, ainsi que permettre d'identifier les priorités pour la suite de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au Bénin.



3.2.1 Transformation 1 : Éducation, Genre et Inégalités

Éducation

L'éducation favorise l'élimination de l'extrême pauvreté et des inégalités, stimule la croissance économique, l'innovation, et encourage un contexte où le travail est décent. Conscients des défis actuels et du potentiel transformationnel de l'éducation, les pays africains intensifient leurs efforts pour transformer leurs systèmes éducatifs.

Adoptée en 2015, la Déclaration d'Incheon pour l'Éducation¹¹ appelle à permettre un accès universel à 12 ans d'éducation primaire et secondaire gratuits, dont 9 ans d'éducation obligatoires (UNESCO, 2015). Pour le moment, la législation béninoise actuelle assure 6 ans d'éducation gratuits et rend obligatoire le même nombre d'années de scolarité, tout comme la Guinée et le Liberia. La moyenne des pays de la CEDEAO est 9 années d'éducation obligatoires, et 9 années d'éducation gratuites. Toute la sous-région est encore éloignée du seuil des 12 années.

Néanmoins, il est important de souligner que le Bénin a engagé des réformes permettant de garantir plus d'années de scolarité gratuites aux filles, facilitant ainsi leur accès à l'éducation. Depuis 2013, les filles sont exonérées des frais scolaires jusqu'au premier cycle d'enseignement secondaire général, au sein des établissements publics¹². Depuis février 2023, cette mesure a été étendue aux élèves filles du second cycle de l'enseignement secondaire général dans 20 communes du Bénin parmi les moins favorisées¹³. Aussi, depuis 2012, les lycées techniques du Bénin bénéficient d'un appui financier du Gouvernement. Cette mesure a notamment permis la subvention d'un tiers des frais de scolarité des filles scolarisées dans la filière des sciences et techniques industrielles (STI)¹⁴, en 2021 et 2022. Une généralisation des mesures de gratuité à l'ensemble des enseignements primaires et secondaires (général, technique et professionnel), ainsi qu'à toutes les communes et à tous les élèves (filles et garçons) permettrait au Bénin d'atteindre les cibles fixées par la Déclaration d'Incheon pour l'Éducation et de l'Agenda 2030, ainsi que l'ambition de l'Agenda 2063. Par ailleurs, le Programme National

d'Alimentation Scolaire Intégré (PNASI), mis en œuvre depuis 2017, constitue un levier supplémentaire dans le renforcement de l'accès et du maintien des enfants à l'école. En effet, depuis la rentrée scolaire 2022-2023, le PNASI assure une couverture universelle des cantines scolaires dans les écoles primaires (République du Bénin, 2021a). Ainsi, cette politique permet de lutter contre les carences nutritionnelles qui affectent la capacité d'apprentissage.

Les dépenses de l'Etat sont au centre de la transformation de l'Éducation. Les dépenses publiques prévues pour l'éducation représentent environ 18,6% du budget total au Bénin en 2021, légèrement en-dessous de la cible de 20,0% fixée par l'Agenda d'Action d'Addis-Abeba. Mais celle-ci est largement au-dessus des 11,1% alloués en moyenne par les pays de la CEDEAO. Le PAG 2021-2026 montre l'engagement du Gouvernement à investir dans l'éducation. Près de 992 milliards de FCFA sont prévus, soit 8,3% du budget total du PAG II, dont 269 milliards (27,1% du montant prévu par le PAG II, pour l'éducation) sont disponibles afin de poursuivre les projets du PAG I (2016-2021) et mettre en œuvre les nouveaux projets prévus par le PAG II (2021-2026) pour le secteur de l'éducation. Ces ressources servent notamment à la construction et la réhabilitation des infrastructures physiques, ainsi qu'au développement et au renforcement de la qualité de l'éducation. Par ailleurs, il ressort que la principale catégorie bénéficiaire de l'allocation des ressources de la première obligation ODD du Bénin, d'un montant de 500 millions d'euros, est « l'élargissement des services éducatifs et amélioration des capacités de prise en charge des élèves et étudiants », qui représente 40,9% du montant total du portefeuille.

Réduction des inégalités socio-économiques et de sexe

La mise en place de filets de sécurité sociale et de politiques fiscales permet de réduire les inégalités socio-économiques et de développer le capital humain. Ces politiques doivent être complétées par des mesures antidiscriminatoires, notamment en matière de genre, des normes de travail améliorées et des mesures visant à mettre fin à toutes les formes d'esclavage moderne, de traite des êtres humains et de travail des enfants. Le tableau de bord fournit des indicateurs sur les

11 Reprise par la cible 4.1 des ODD.

12 Arrêté n° 013/MESFTRP/DC/SGM/DRFM/DESG/SA du 18 février 2013 (MESTFP, 2022a).

13 Note de service n° 049/MESTFP/DC/SGM/DPAF/DESG/SOSP/SA du 13 février 2023 (MESTFP, 2023).

14 Arrêté 2012 n°449/MESFTRP/DC/SGM/DRFM/DPP/SA du 9 octobre 2012 (MESTFP, 2021 et 2022b).

engagements pris par les pays en matière de réduction des inégalités et sur l'inscription du principe de l'égalité des sexes dans la législation.

Les politiques fiscales sont un moyen pour les gouvernements de réduire les inégalités par la mobilisation de ressources domestiques qui sont ensuite investies dans les biens et services publics, notamment ceux à destination des populations plus défavorisées. Néanmoins, les mesures fiscales doivent permettre à la fois de mobiliser assez de ressources sans peser sur les populations les plus pauvres ou risquer la fuite des capitaux. Le score des politiques fiscales d'OXFAM (pire 0 – 1 meilleur) permet de mesurer leur efficacité à réduire les inégalités. Le Bénin est très proche de la moyenne régionale de 0,80 avec un score de 0,79 sur 1 en 2021.

Les politiques de réduction des inégalités socio-économiques doivent être complétées de politiques visant à garantir l'égalité des sexes. Le score d'égalité des sexes dans la loi, produit par la Banque Mondiale (*Women, Business and the Law*) permet d'évaluer les lois et réglementations affectant les opportunités économiques des femmes. Le Bénin fait partie des pays les plus performants de la sous-région en 2023, avec un score de 83,8 sur 100, bien au-dessus du score de 70,6 en moyenne pour les pays de la CEDEAO. Grâce aux réformes entreprises par le Gouvernement depuis octobre 2021, le Bénin fait partie des 18 pays à l'échelle mondiale dont le score s'est amélioré. Le Bénin a interdit la discrimination fondée sur le sexe pour l'accès au crédit avec l'Arrêté 2022 n°2349-5 ([Banque Mondiale, 2023](#)). La multiplication des efforts du Gouvernement afin de garantir l'égalité des sexes dans l'accès aux opportunités économiques pourrait permettre au Bénin de continuer à améliorer son score. Les efforts sont également poursuivis dans le secteur public, plus particulièrement au parlement national pour lequel la loi n°2019-43 portant code électoral, a prévu un siège exclusivement réservé aux femmes dans chacune des 24 circonscriptions électorales. Ainsi, le parlement sera composé d'au moins 24 femmes sur 109 sièges au parlement national, soit un minimum de 22,0% de femmes.

Le travail des enfants constitue une problématique pour laquelle le Gouvernement du Bénin initie des actions visant à garantir son éradication. Le Ministère du Travail et de la Fonction Publique, et le Ministère

des Affaires Sociales et de la Microfinance ont lancé, en Avril 2023, la campagne nationale « Tolérance zéro au travail des enfants dans les secteurs à forte prévalence au Bénin ». Elle a pour objectif de sensibiliser et mobiliser la population pour la lutte contre le travail des enfants, de multiplier les inspections et contrôles dans les zones d'activité économiques, et d'engager des actions à l'encontre des auteurs et complices d'exploitations économiques des enfants. Cette initiative permet d'assurer l'application de la législation en vigueur, qui interdit toute forme d'exploitation ou de maltraitance des enfants ([République du Bénin, 2023b](#)).

Le Bénin est un des rares pays de la sous-région ayant ratifié la Convention No. 102 de sécurité sociale (OIT, 1952). Il est important de noter que seulement 12 pays africains¹⁵, dont le Bénin et cinq autres pays de la CEDEAO, et seulement 63 pays à l'échelle mondiale ont ratifié et fait entrer en vigueur cette convention, qui garantit un minimum standard de protection sociale (OIT, 2023). Ainsi, depuis 2019, le Bénin applique : la partie V d'allocation vieillesse ; la partie VI d'indemnités en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles ; la partie VII de prestations aux familles ; la partie VIII d'allocation maternité ; la partie IX d'allocation d'invalidité et la partie X de prestations de survivants (dans le cas du décès d'un responsable familial) ; prévus par la Convention No. 102 relative à la sécurité sociale. Pour autant, le score attribué par la Banque Mondiale (*CPIA Afrique 2022*) aux politiques de protection sociale et réglementations du marché du travail au Bénin est légèrement en-dessous de la moyenne régionale. En 2021, le score du Bénin est de 3 sur une échelle de 1 à 6, comparativement à un score de 3,6 en moyenne au sein de la CEDEAO ([Banque Mondiale, 2022](#)).

Le Gouvernement du Bénin met en place des mesures qui pourraient aussi permettre au pays d'améliorer le contexte actuel sur le plan de la protection sociale et de la réduction des inégalités socio-économiques et de genre. Ces mesures sont regroupées dans le paquet d'actions de « protection sociale », pour lequel six projets sont prévus pour un total de 339 milliards de FCFA d'investissements, soit 2,8% du budget prévisionnel du PAG II. Les ressources mobilisées serviront majoritairement au programme d'assurance pour le renforcement du capital humain (ARCH) géré par l'Agence Nationale de Protection Sociale (ANPS), à hauteur de 54,3% des actions prévues pour la protection sociale.

15 La convention entrera en vigueur aux Comores à partir du 28 Juillet 2023.

Le programme ARCH, totalement financé par le budget national, est le principal outil de mise en œuvre de la stratégie de protection sociale au Bénin. Il donnera accès à l'assurance maladie, la formation, le micro-crédit et l'assurance retraite, offerts à guichet unique. Actuellement, les populations les plus vulnérables bénéficient de l'assurance maladie, prise en charge dans sa totalité pour la tranche de la population extrêmement pauvre. A terme, le programme prévoit également la prise en charge partielle de l'assurance maladie pour les pauvres non-extrêmes. Environ 867 944 pauvres extrêmes et non-extrêmes sont détenteurs d'une carte biométrique donnant accès à la sécurité sociale (ANPS, 2023), soit près de 80,2% des personnes identifiées et enrôlées¹⁶. La loi n° 2022-17 du 19 octobre 2022¹⁷ rend l'assurance maladie obligatoire pour toute personne résidant au Bénin à compter de janvier 2023. Et les travailleurs du secteur informel sont également concernés par le cadre de protection sociale prévu par le programme ARCH.

En plus de ce programme de protection sociale, le Gouvernement a pour objectif de mettre en œuvre un projet d'appui à l'intégration socio-économique des personnes vulnérables telles que les enfants, les personnes handicapées, les personnes âgées et les sinistrés. Ce projet prévoit, entre autres, la création d'une centaine de centres d'accueil et de protection de l'enfant, l'intégration de classes socio-éducatives pour 80% des établissements scolaires et la protection de 250 000 ménages en pauvreté extrême, par des filets sociaux. Dans le prolongement de sa politique sociale, le Gouvernement a pris un paquet de mesures, lors de son Conseil des Ministres du 21 juin 2023, en faveur des personnes handicapées afin de favoriser leur insertion (République du Bénin, 2023a). Aussi, en complément du projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique au Sahel (SWEDD), le Gouvernement prévoit de mettre en œuvre deux projets de promotion du genre et d'autonomisation des femmes. Le premier consiste à renforcer et créer des structures d'accueil de protection sociale et du genre ; et le second a pour objectif, la prise en charge de victimes de violences basées sur le genre. La mise en œuvre de ces politiques et programmes pourrait permettre au Bénin d'améliorer son score de politiques de protection sociale et régulations du marché du travail, dans les prochaines éditions du CPIA Afrique de la Banque Mondiale.

Enfin, le Gouvernement, à travers le Fonds National de Microfinance (FNM), souhaite intensifier l'offre de son programme de microcrédit dit « Alafia », notamment par le canal digital, et permettre aux populations à faible revenu, aux femmes, et aux jeunes d'avoir accès au crédit à hauteur de 30 000 à 100 000 FCFA. Cette ambition du Gouvernement est également présente dans le volet crédit du programme ARCH qui propose aux artisans formés de bénéficier de crédits à taux bonifiés.



3.2.2 Transformation 2 : Santé, Bien-être et Démographie

La cible 3.8 des ODD de couverture sanitaire universelle (CSU), qui consiste en l'accès à tout l'éventail des services de santé de qualité allant de la prévention, aux traitements, aux soins palliatifs, est au cœur de la Transformation 2. En 2019, l'indice de couverture des services de santé est faible dans l'ensemble de la CEDEAO. Avec un score moyen de 43,3 sur 100, la sous-région n'est même pas à mi-chemin d'atteindre la cible de 100. Le Bénin, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Niger et la Sierra Leone sont en-dessous de cette moyenne régionale. Tous les pays membres de la CEDEAO doivent intensifier leurs efforts afin d'atteindre la couverture sanitaire universelle.

La cible 3.c des ODD appelle les gouvernements à accroître le budget de la santé. En 2001, la Déclaration d'Abuja avait déjà fixé l'objectif d'au moins 15% pour la santé dans le budget de l'Etat (OUA, 2001). En 2022, la part moyenne allouée à la santé dans les budgets nationaux des pays de la CEDEAO était seulement de 6,4%, bien en deçà de cet engagement. Avec le Mali, le Nigéria et le Sénégal, le Bénin fait partie des pays en dessous de la moyenne avec une part de 5,5%.

La cible 3.d des ODD définit également comme objectif de « renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en matière d'alerte rapide, de réduction et gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux ». Les faibles performances sur l'ODD 3, ainsi que le contexte des épidémies d'Ébola et de la COVID-19, réaffirment le besoin pour les pays de la CEDEAO d'améliorer leur capacité de préparation face aux crises sanitaires. L'indice de sécurité sanitaire mondiale (Global Health Security Index) qui mesure les capacités des pays à se préparer aux

16 Le PAG II rapporte que 1 082 013 personnes ont été identifiées et enrôlées au Recensement Administratif à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP).

17 Portant modification de la loi n° 2020-37 du 3 février 2021 portant protection de la santé de la personne en République du Bénin.

Tableau 1. Transformation 1 : Education, Genre et Inégalité

	Années d'éducation gratuite dans la loi (#, 2021, UNESCO)	Années d'éducation obligatoire dans la loi (#, 2021, UNESCO)	Éducation en % du budget national – 2021* (%, 2022, OXFAM & DFI)	Politiques fiscales (score 0-1, 2022, OXFAM & DFI)	Convention n° 102 sur la sécurité sociale (norme minimum) (Février 2023, OIT)	Score de protection sociale, CPIA (score 1-6, 2021, Banque Mondiale)	Les Femmes, l'Entreprise et le Droit (score 0-100, 2023, Banque Mondiale)
Pays de la CEDEAO							
Bénin	6,0	6,0	18,6	0,79	✓	3,0	83,8
Burkina Faso	10,0	10,0	22,3	0,71	X	3,0	82,5
Côte d'Ivoire	10,0	10,0	18,3	0,76	X	3,0	95,0
Cabo Verde	8,0	10,0	15,1	0,69	✓	4,0	86,3
Ghana	9,0	11,0	13,7	0,79	X	3,5	75,0
Guinée	6,0	6,0	11,9	0,76	X	3,0	73,8
Gambie	9,0	9,0	16,5	0,77	X	2,5	69,4
Guinée-Bissau	NO DATA	9,0	9,3	0,76	X	2,5	42,5
Liberia	6,0	6,0	13,9	0,41	X	3,0	81,3
Mali	12,0	9,0	17,7	0,92	X	3,0	63,8
Niger	NO DATA	NO DATA	13,5	0,83	✓	3,0	56,9
Nigeria	9,0	9,0	5,7	0,83	X	4,0	66,3
Sénégal	11,0	11,0	20,4	0,73	✓	3,5	72,5
Sierra Leone	9,0	9,0	19,8	0,76	✓	3,0	72,5
Togo	5,0	10,0	17,5	0,94	✓	3,0	81,9
Pays CEDEAO	9,0	9,2	11,1	0,80	6 sur 15	3,6	70,6

Ambitieux	≥ 12 ans	≥ 9 ans	≥ 20,0%	≥ 0,8	En vigueur	≥ 5	≥ 90
Modérément ambitieux	≥ 9 ans	N/A	≥ 15,0%	≥ 0,5	N/A	≥ 3,5	≥ 70
Moins ambitieux	moins de 9 ans	moins de 9 ans	moins de 8,0%	moins de 0,5	Pas en vigueur	moins de 3,5	moins de 70

Notes : La moyenne de la CEDEAO est pondérée par la population. Les détails sur les définitions, la source des données, ainsi que les seuils sont disponibles sur benin.sdgindex.org. *Une source différente a été utilisée par OXFAM & DFI pour le Nigeria (UNESCO).

Source : Calcul des auteurs.

épidémies et aux pandémies, attribue le score de 25,4 sur 100 au Bénin en 2021, en-dessous du score moyen de 34,4 sur 100 dans la sous-région (Tableau 2). Par ailleurs, l'auto-évaluation du Plan d'Action National de Sécurité Sanitaire (PANSS) 2019-2021 finalisée en septembre 2022, montre que le pays n'a pas atteint les objectifs qu'il s'était fixé pour l'amélioration de son dispositif sanitaire (Ministère de la Santé, 2022). Consciente de ce défi, l'Agence Nationale de Soins de Santé Primaire (ANSSP) mène le Plan Opérationnel de Sécurité Sanitaire (POSS 2023),

dont l'objectif est de renforcer la capacité du pays à faire face aux situations d'urgence sanitaire. Ce plan reprend les cibles fixées par le Plan d'Action National de Sécurité Sanitaire (PANSS) 2019-2021 ; avec pour objectif de les atteindre, et ainsi améliorer les scores de l'Evaluation Externe Conjointe (EEC) du Règlement Sanitaire International (RSI) réalisée en 2017, d'ici la fin de l'année 2023 (Ministère de la Santé, 2022). En parallèle, la mise en œuvre de la Politique Nationale de Santé Communautaire au Bénin (CNLS-TP, 2020a et 2020b) pour le renforcement

des services de santé communautaires, qui sont sur la ligne de front contre les épidémies et les pandémies, vient compléter cet effort.

La Transformation 2 comprend également les politiques et mesures visant à améliorer le bien-être et la qualité de vie. L'évolution des normes sociales et des comportements favorise des modes de vie sains grâce à une meilleure hygiène, à une moindre consommation de tabac, d'alcool et d'autres substances nocives, et à la réduction de comportements à risque tels que les rapports sexuels non protégés. Le tableau de bord de la Transformation 2 permet d'observer les mesures mises en place par les gouvernements afin de limiter l'usage nocif de tabac et d'alcool, déterminantes dans la lutte contre les maladies non-transmissibles (cible ODD 3.4).

L'OMS identifie les taxes sur le tabac comme le moyen le plus efficace d'en réduire la consommation, et comme un moyen de générer des revenus additionnels pouvant être utilisés pour financer les dépenses publiques de santé (OMS, 2021). Le Bénin et la Guinée ont mis en place des taxes représentant 10% du prix des cigarettes les plus vendues en 2020. La recommandation de l'OMS sur cette taxe propose une taxation de 75%, laissant à tous les pays de la CEDEAO une marge importante d'augmentation des taxes sur le tabac. Néanmoins, ces faibles taxes sur le tabac peuvent s'expliquer par le fait que le tabagisme n'est pas une priorité de santé publique dans ces pays. En effet, en 2019, seulement 4,9% de la population âgée de plus de 15 ans sont des fumeurs de tabac au Bénin et dans les pays de la CEDEAO (OMS, 2022). En ce qui concerne l'alcool, le Bénin fait partie des cinq pays de la CEDEAO ayant adopté une politique nationale régissant la commercialisation et la consommation d'alcool (OMS, 2018).

Le Gouvernement du Bénin prévoit d'investir 441 milliards de FCFA dans la santé, soit 3,7% du budget prévisionnel du PAG II, sur la période 2021-2026. Ces ressources couvriront la mise en place d'un schéma de transport sanitaire intégrant le SAMU, la construction et l'équipement de centres hospitaliers universitaires, d'infrastructures sanitaires, et d'un laboratoire national de contrôle de qualité des produits de santé et de l'eau. Le renforcement de l'offre et la formation des professionnels de la santé, ainsi que la digitalisation des services de santé, dont une solution de gestion et traçabilité des produits pharmaceutiques, font également partie des projets au compte du PAG II (2021-2026).

Les projets du PAG II visant à promouvoir la pratique du sport renforcent surtout le secteur événementiel et touristique du pays. Pour autant, à l'image de l'institutionnalisation des classes sportives dans les établissements d'enseignements secondaires sur l'ensemble du territoire national, achevée dans le cadre du PAG I (2016-2021), les projets de promotion du sport pourraient également permettre de répondre aux besoins de bien-être social et sanitaire de la population. Près de 208 milliards de FCFA seront destinés à financer les actions pour le développement du sport au Bénin. Le Gouvernement a prévu la construction et la réhabilitation de nombreuses infrastructures sportives, qui, rendues accessibles à l'ensemble de la population, peuvent contribuer à la lutte contre les maladies non-transmissibles¹⁸ qui sont l'une des principales causes de mortalité dans le monde. En revanche, bien que prises en compte parmi les cibles ODD priorisées par le Bénin, le PAG ne mentionne pas explicitement d'actions spécifiques visant à réduire les facteurs de risques comportementaux comme le tabagisme, l'alcoolisme, la mauvaise alimentation, et les pratiques sexuelles dangereuses qui entraînent la diffusion de maladies sexuellement transmissibles.

18 En particulier les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires chroniques, les cancers, et les diabètes qui représentent 80% de tous les décès prématurés dus aux maladies non-transmissibles (OMS, 2022).

Tableau 2. Transformation 2 : Santé, Bien-être et Démographie

	CSU, indice de couverture des services de santé (score 0-100, 2019, OMS)	Santé en % du budget national – 2021* (%, 2022, OXFAM & DFI)	Taxes sur la marque de cigarettes la plus vendue (% du prix) (%, 2020, OMS)	Adoption d'une politique nationale écrite sur l'alcool (Septembre 2018, OMS)	Indice de sécurité sanitaire mondiale : Préparation aux pandémies (score 0-100, 2021, NTI & Johns Hopkins)
Pays de la CEDEAO					
Bénin	38,0	5,5	10,0	√	25,4
Burkina Faso	43,0	11,6	44,0	X	29,8
Côte d'Ivoire	45,0	6,2	35,0	√	31,2
Cabo Verde	69,0	9,3	19,0	√	34,1
Ghana	45,0	7,5	32,0	√	34,3
Guinée	37,0	7,4	10,0	X	26,8
Gambie	48,0	9,4	49,0	X	28,7
Guinée-Bissau	37,0	7,8	NO DATA	X	21,4
Liberia	42,0	15,2	57,0	X	35,7
Mali	42,0	5,5	28,0	X	29,0
Niger	37,0	4,6	32,0	√	28,7
Nigeria	44,0	5,6	37,0	X	38,0
Sénégal	49,0	5,7	38,0	X	32,8
Sierra Leone	39,0	10,4	23,0	X	32,7
Togo	44,0	7,0	41,0	X	27,8
Pays CEDEAO	43,3	6,4	34,5	5 sur 15	34,3
Ambitieux	≥ 80	≥ 15,0%	≥ 75%	Politique nationale ou interdiction	≥ 80
Modérément ambitieux	≥ 60	≥ 8,0%	≥ 40%	Politique infranationale	≥ 50
Moins ambitieux	moins de 60	moins de 8,0%	moins de 40%	Aucune politique	moins de 50

Notes : La moyenne de la CEDEAO est pondérée par la population. Les détails sur les définitions, la source des données, ainsi que les seuils sont disponibles sur benin.sdqindex.org. *Une source différente a été utilisée par OXFAM & DFI pour le Nigeria (OMS, 2019).

Source : Calcul des auteurs.

Encadré 5. Situation du Bénin vis-à-vis des cibles d'investissements publics fixés à l'échelle internationale, pour l'éducation et la santé

La mise en place des moyens suffisants pour l'opérationnalisation des politiques publiques formulées dépend notamment du niveau des ressources mobilisées et des priorités que l'Etat définit pour une année budgétaire. Le Bénin a engagé, depuis 2016, des réformes destinées à assurer la mobilisation des ressources afin de doter suffisamment ses politiques publiques qui sont déclinées dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) et mise en œuvre dans les différents secteurs. A cet effet, le Gouvernement s'évertue à respecter les accords sur les principes d'allocation de moyens aux investissements pour lesquels il s'est engagé. Ces cadres d'affectation prévoient l'allocation d'une proportion des dépenses totales de l'Etat à des secteurs clés comme l'éducation, la santé, l'agriculture et autres. Ainsi, selon l'Organisation mondiale pour la Santé (OMS), les dépenses du secteur de la santé doivent représenter 10% des dépenses totales du budget de l'Etat. Ce taux est porté à 15% par la déclaration d'Abuja à laquelle le Bénin a souscrit. En matière d'éducation, c'est l'accord d'Incheon qui consacre la part du budget de l'Etat à allouer. Il prévoit un pourcentage de 15% à 20% des dépenses totales de l'Etat ou 4 % à 6% du produit intérieur brut (PIB).

	Réalizations						Prévisions
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses d'éducation (en % des dépenses du budget de l'Etat)	14,91	17,20	19,24	15,72	16,04	14,92	18,92
Dépenses de santé (en % des dépenses du budget de l'Etat)	5,66	6,84	6,74	10,72	6,10	8,80	8,14

Source : DGB, avril 2023

La santé est un enjeu capital pour l'Etat qui investit dans ce secteur pour assurer une offre de qualité aux populations. Ces efforts en matière des dépenses consenties dans ce domaine sont retracés dans le tableau ci-dessous.

Sur la période de 2017 à 2022, les ratios de dépenses sont proches mais en-dessous des 10% recommandés par l'OMS et bien inférieur au seuil de 15% prévu par la déclaration d'Abuja. Le score de 10,72% réalisé en 2020 est le résultat des moyens consacrés aux mesures de riposte contre la pandémie de COVID-19. Le niveau relativement bas, avec une moyenne de 7,52% sur la période 2017-2022, s'explique par les réformes visant à assainir le secteur avant la mise en place des investissements importants, prévus sur le triennal 2024-2026, afin de garantir l'amélioration de la santé des Béninois.

Le Gouvernement compte bien poursuivre les efforts d'allocation de moyens au titre de l'éducation pour maintenir la tendance à travers des actions phares prévues sur le triennal 2024-2026. Quant au secteur de la santé, des actions pour renforcer et améliorer le taux d'affectation des ressources au secteur sont également engagées.

Source : Direction Générale du Budget (DGB)

ANNEXES

Méthodologie et tableaux des indicateurs

A.1.

Interprétation des résultats de l'indice des ODD et des tableaux de bord

Ce Rapport sur le développement décrit les progrès accomplis par le Bénin dans la réalisation des ODD et indique les domaines nécessitant des progrès plus rapides. Le score global de l'indice des ODD et les scores pour les ODD individuels peuvent être interprétés comme un pourcentage de performance optimale. La différence entre 100 et les scores des pays est donc la distance en points de pourcentage qui doit être surmontée pour atteindre une performance optimale en matière d'ODD. Les mêmes indicateurs et seuils de performance sont utilisés pour tous les pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), afin de générer des indices et tableaux de bord des ODD comparables.

Les tableaux de bord des ODD fournissent une représentation visuelle de la performance des pays par ODD. La palette de couleurs « feux de circulation » (vert, jaune, orange et rouge) illustre à quel point un pays est loin d'atteindre un objectif particulier.

Les tendances des tableaux de bord des ODD indiquent si un pays est sur la bonne voie pour atteindre un objectif particulier d'ici 2030, en fonction des performances récentes d'un indicateur donné. Elles s'appuient sur les taux de croissance annuels passés depuis 2015, qui sont extrapolés jusqu'en 2030. Les tendances des indicateurs sont ensuite agrégées au niveau de l'objectif pour donner une indication de la façon dont le pays progresse vers cet ODD.

Cette section fournit un bref résumé des méthodes utilisées pour calculer l'indice des ODD et les tableaux de bord. La méthodologie utilisée est la même que dans le « Rapport sur le développement durable ». Un document méthodologique détaillé est accessible en ligne (Lafortune et al. 2018). Le Centre Commun de Recherche (Joint Research Centre – JRC) de la Commission européenne a réalisé un audit statistique indépendant de la méthodologie et des résultats du rapport en 2019. L'audit a examiné la cohérence conceptuelle et statistique de la structure de l'indice. Le rapport d'audit statistique détaillé et les tableaux de données supplémentaires sont disponibles sur notre site Web : www.sdgindex.org.

En raison des décalages dans les statistiques internationales, l'édition de cette année ne rend pas compte de l'impact multiple de la guerre en Ukraine et d'autres crises géopolitiques et sécuritaires qui ont émergé au cours des 12 à 18 derniers mois sur les ODD.

A.2. Principales limites

En raison de changements dans les indicateurs et d'affinements dans la méthodologie, les classements et les scores de l'indice des ODD d'une édition ne peuvent pas être comparés aux résultats des éditions précédentes. Cependant, la partie 1 fournit des séries chronologiques pour l'indice des ODD, calculées rétroactivement en utilisant les indicateurs et les méthodes de cette année, ce qui permet d'obtenir des résultats comparables dans le temps. Les séries chronologiques complètes de l'indice des ODD peuvent être téléchargées en ligne.

Malgré tous nos efforts pour identifier les données relatives aux ODD, plusieurs lacunes en matière d'indicateurs et de données persistent au niveau international (se référer au tableau 5.2 de l'annexe méthodologique du SDR, 2022). Pour assurer une comparabilité maximale des données, nous n'utilisons que des données provenant de sources comparables à l'échelle internationale. Les fournisseurs de ces données peuvent ajuster les données nationales pour assurer la comparabilité internationale. Par conséquent, certains points de données présentés dans le présent rapport peuvent différer des données disponibles auprès des instituts nationaux de statistique ou d'autres sources nationales. En outre, la longueur des processus de validation par les organisations internationales peut entraîner des retards importants dans la publication de certaines données. Les instituts nationaux de statistique peuvent donc disposer de données plus récentes pour certains indicateurs que celles présentées dans le présent rapport.

A.3. Méthodologie

Cette édition du « Rapport sur le développement durable pour le Bénin » fournit une évaluation complète de la distance à parcourir pour atteindre les cibles, sur la base des données les plus récentes disponibles couvrant l'ensemble des 15 pays de la CEDEAO. Le rapport de cette année comprend 95 indicateurs, dont 81 indicateurs sont issus du Rapport sur le Développement Durable 2022, auxquels 14 indicateurs pertinents dans le contexte du Bénin et du reste de la CEDEAO ont été ajoutés.

Les sections suivantes donnent un aperçu de la méthodologie de sélection, de normalisation, d'agrégation et de génération d'indications sur les tendances. Des informations supplémentaires, y compris des données brutes, des tableaux de données supplémentaires et des tests de sensibilité, sont disponibles en ligne.

A.3.1. Sélection des données

Dans la mesure du possible, le rapport utilise des indicateurs officiels des ODD approuvés par la Commission de statistique des Nations Unies. Lorsqu'il y a des lacunes dans les données ou insuffisamment de données disponibles pour un indicateur officiel, nous incluons d'autres mesures provenant de fournisseurs officiels et non officiels. Cinq critères de sélection des indicateurs ont été utilisés pour déterminer les mesures appropriées à inclure dans le rapport :

1. Pertinence et applicabilité à un large éventail de contextes nationaux.
2. Adéquation statistique : les indicateurs sélectionnés représentent des mesures valides et fiables.
3. Actualité : les indicateurs sélectionnés sont à jour et publiés selon un calendrier raisonnablement rapide.
4. Couverture : les données doivent être disponibles pour au moins 80% des États membres de

la CEDEAO ayant une population nationale supérieure à 1 million d'habitants¹⁹.

5. Permettre de mesurer la distance par rapport aux cibles (possible pour déterminer les performances optimales).

Sources des données

Les données incluses dans le présent rapport proviennent d'un mélange de sources de données officielles et non officielles. La plupart des données (environ les deux tiers) proviennent d'organisations internationales (Banque mondiale, OCDE, OMS, FAO, OIT, UNICEF, autres) qui disposent de processus de validation des données étendus et rigoureux. D'autres sources de données (environ un tiers) proviennent de statistiques moins traditionnelles, notamment des enquêtes auprès des ménages (Gallup World Poll), des organisations et des réseaux de la société civile (Oxfam, Tax Justice Network, World Justice Project, Reporters sans frontières, et autres), des revues à comité de lecture (évaluation par les pairs), et les systèmes d'information géographique (SIG). Ces données de sources non officielles complètent d'autres sources de données et contribuent à accroître la disponibilité et l'actualité des données pour les indicateurs et cibles clés des ODD. La liste complète des indicateurs et des sources de données est ci-dessous ([Tableau A.1](#)). Les données pour l'édition de cette année ont été extraites entre février et avril 2023.

A.3.2 Données manquantes et imputations

L'objectif de ce rapport est d'accompagner le pays pour le suivi et à l'évaluation de ses progrès et efforts pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ; sur la base de données disponibles et solides. Afin de minimiser les biais dus aux données manquantes, l'indice ODD ne comprend que les pays qui disposent de données pour au moins 80 % des indicateurs inclus dans le rapport. Le Cabo Verde n'a pas été inclus dans la comparaison des indices ODD, en raison de la disponibilité insuffisante des données. Le Cabo

19 Il existe une exception à cette règle : Enfants impliqués dans le travail des enfants.

Verde et la Guinée-Bissau enregistrent respectivement 23,4% et 21,3% de données manquantes sur l'ensemble des indicateurs. Néanmoins ces pays ont été conservés dans les tableaux de bord ([Partie 1](#)) et l'analyse des « Six Transformations » ([Parties 2](#) et [3](#)).

Étant donné que de nombreuses priorités en matière d'ODD ne disposent pas de modèles statistiques largement acceptés pour imputer les données au niveau des pays, nous n'avons généralement pas imputé ou modélisé les données manquantes, à l'exception de quelques circonstances exceptionnelles. La liste des indicateurs où les imputations sont effectuées est disponible en ligne.

A.3.3 Méthode de construction de l'indice des ODD et des tableaux de bord

La procédure de calcul de l'indice des ODD comportait trois étapes : (i) établir des seuils de performance et censurer les valeurs extrêmes à partir de la distribution de chaque indicateur ; ii) redimensionner les données pour assurer la comparabilité entre les indicateurs (normalisation) ; iii) agréger les indicateurs au sein des ODD et entre eux.

Établissement de seuils de performance

Pour rendre les données comparables entre les indicateurs, chaque variable a été redimensionnée de 0 à 100, la pire performance étant indiquée par 0 et 100 décrivant l'optimum. Le redimensionnement est généralement très sensible au choix des limites et des valeurs extrêmes (valeurs aberrantes) aux deux extrémités de la distribution. Ces derniers peuvent devenir des seuils involontaires et introduire une variabilité fallacieuse dans les données. Par conséquent, le choix des limites supérieure et inférieure peut affecter le classement relatif des pays dans l'indice.

La limite supérieure de chaque indicateur a été déterminée à l'aide d'un arbre de décision en cinq étapes :

1. Utiliser des seuils quantitatifs absolus dans les ODD et les objectifs : par exemple, la pauvreté zéro, l'achèvement universel des études, l'accès universel à l'eau et à l'assainissement, la pleine égalité des sexes.

2. Lorsqu'aucune cible explicite des ODD n'est disponible, appliquez le principe « Ne laissez personne de côté » pour fixer une limite supérieure à l'accès universel ou à la privation zéro.
3. Lorsqu'il existe des objectifs scientifiques qui doivent être atteints d'ici 2030 ou plus tard, utilisez-les pour fixer une limite supérieure de 100 % (p. ex. zéro émission de gaz à effet de serre provenant du CO₂, comme l'exige au plus tard 2050 pour rester à 1,5 °C, une gestion durable à 100 % des pêches).
4. Pour tous les autres indicateurs, utiliser la moyenne des 5 pays les plus performants.

Ces principes interprètent les ODD comme des « cibles extensibles » et attirent l'attention sur les indicateurs où un pays est en retard. La limite inférieure a été définie au 2,5e percentile de la distribution. Chaque distribution d'indicateur a été censurée, de sorte que toutes les valeurs dépassant la limite supérieure ont obtenu un score de 100 et les valeurs inférieures à la limite inférieure ont obtenu un score de 0.

Normalisation

Après avoir établi les limites supérieure et inférieure, les variables ont été transformées linéairement sur une échelle comprise entre 0 et 100 à l'aide de la formule de redimensionnement suivante pour la plage [0 ; 100] :

$$x' = \left(\frac{x - \min(x)}{\max(x) - \min(x)} \right) \times 100$$

Où x est la valeur brute des données ; max/min désignent les limites supérieure et inférieure, respectivement ; et x' est la valeur normalisée après redimensionnement.

L'équation de redimensionnement a permis de s'assurer que toutes les variables redimensionnées sont exprimées sous forme de variables ascendantes (c.-à-d. que des valeurs plus élevées indiquent un meilleur rendement). De cette façon, les données redimensionnées sont devenues faciles à inter-préter et à comparer pour tous les indicateurs : un pays qui obtient un score de 50 sur une variable est à mi-chemin de l'atteinte de la valeur

optimale ; un pays avec un score de 75 a parcouru les trois quarts de la distance du pire au meilleur.

Pondération et agrégation

Les résultats de plusieurs séries de consultations d'experts sur les versions antérieures de l'indice des ODD ont clairement montré qu'il n'y avait pas de consensus au sein des différentes communautés épistémiques sur l'attribution de poids plus élevés à certains ODD qu'à d'autres. En tant qu'hypothèse normative, nous avons donc opté pour un poids fixe et égal à chaque ODD afin de refléter l'engagement des décideurs politiques à traiter tous les ODD de manière égale et comme un ensemble intégré et indivisible d'objectifs. Cela implique que pour améliorer leur score de l'indice des ODD, les pays doivent accorder une attention particulière à tous les objectifs, en mettant l'accent sur les objectifs où ils sont les plus éloignés de la réalisation des ODD et où les améliorations progressives devraient donc être les plus rapides.

Pour calculer l'indice ODD, nous estimons d'abord les scores pour chaque objectif en utilisant la moyenne arithmétique des indicateurs pour cet objectif. Ces scores d'objectifs sont ensuite moyennés sur les 17 ODD pour obtenir le score de l'indice ODD. Divers tests de sensibilité sont disponibles en ligne, y compris des comparaisons de la moyenne arithmétique par rapport à la moyenne géométrique et des simulations de Monte-Carlo au niveau de l'indice et de l'objectif. Les simulations Monte-Carlo appellent à la prudence dans l'interprétation de petites différences dans les scores et les classements de l'indice entre les pays, car ceux-ci peuvent être sensibles au système de pondération.

Tableaux de bord

Nous avons introduit des seuils quantitatifs supplémentaires pour chaque indicateur afin de regrouper les pays dans un tableau des « feux de signalisation ». Des seuils ont été établis sur la base de techniques statistiques et dans le cadre de diverses séries de consultations menées avec des experts depuis 2016.

La moyenne de tous les indicateurs d'un ODD peut masquer des domaines de préoccupation politique si un pays obtient de bons résultats sur la plupart des indicateurs, mais fait face à de graves lacunes sur un ou deux paramètres au sein du même ODD (souvent appelé la question de la « substituabilité » ou de la « compensation »). Cela s'applique en particulier aux

pays à revenu élevé et aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui ont réalisé des progrès significatifs sur de nombreuses dimensions des ODD, mais qui peuvent être confrontés à de graves lacunes sur des variables individuelles.

De ce fait, les tableaux de bord des ODD se concentrent exclusivement sur les deux variables sur lesquelles un pays obtient les moins bons résultats. À cette fin, les valeurs des indicateurs ont d'abord été rééchelonnées de 0 à 3 en fonction de leur comparaison avec les seuils. Les valeurs inférieures au seuil rouge ont été rééchelonnées (à l'aide d'une formule min-max) de 0 à 1, où 0 correspond à la limite inférieure et 1 à la valeur du seuil rouge. Les valeurs supérieures au seuil vert ont été rééchelonnées de 2 à 3, où 2 correspond à la valeur du seuil vert et 3 à la limite supérieure. Les valeurs situées entre ces deux seuils ont été rééchelonnées de la même manière et, pour tous les indicateurs, le seuil jaune/orange a été fixé à la valeur située à mi-chemin entre les seuils rouge et vert (1,5 après rééchelonnement). Chaque intervalle entre 0 et 3 est continu. Nous avons ensuite pris la moyenne des deux variables rééchelonnées pour lesquelles le pays a obtenu les plus mauvais résultats afin d'identifier la note de l'objectif. Une note rouge n'est appliquée que si les deux indicateurs les moins performants obtiennent un score rouge. De même, pour obtenir un score vert, les deux indicateurs doivent être verts. Si le pays dispose de moins de 50% des indicateurs disponibles pour un objectif, la couleur du tableau de bord pour cet objectif est grise. Les seuils quantitatifs utilisés pour générer les tableaux de bord sont disponibles dans le Codebook en ligne. La section méthodologique du Rapport sur le Développement Durable (Sustainable Development Report) permet également d'en savoir plus sur les seuils et les justifications du choix des valeurs optimales.

Tendances des ODD

À l'aide de données historiques, nous estimons à quelle vitesse un pays a progressé vers un ODD et déterminons si, en étant extrapolé à l'avenir, ce rythme sera suffisant pour atteindre l'ODD d'ici 2030. Pour chaque indicateur, la réalisation des ODD est définie par le seuil vert défini pour les tableaux de bord des ODD. La différence de points de pourcentage entre le seuil vert et le score normalisé du pays indique l'écart qui doit être comblé pour atteindre cet objectif. Pour estimer les tendances au niveau de l'indicateur, nous avons calculé les taux de croissance annuels linéaires (c.-à-d. les pourcentages d'amélioration

annuels) nécessaires pour atteindre l'objectif d'ici 2030 (c.-à-d. 2015-2030), que nous avons comparé au taux de croissance annuel moyen au cours de la période la plus récente depuis l'adoption des ODD en 2015 (p. ex. 2015-2019). Les progrès vers la réalisation d'un indicateur particulier sont décrits à l'aide d'un système à 4 flèches (Figure A.1). La Figure A.2 illustre graphiquement la méthodologie. Étant donné que ces calculs requièrent des données de séries temporelles, les indicateurs ne comportant qu'un seul ou très peu de points de données dans le temps n'ont pas pu être utilisés pour ces analyses. La liste des indicateurs utilisés pour générer les indications de tendance est disponible dans le Codebook en ligne.

Pour estimer la tendance générale d'un ODD, chaque indicateur de tendance s'est vu attribuer une valeur sur une échelle de 0 à 4 en fonction de son taux de croissance. Les indicateurs présentant des taux décroissants ont été rééchelonnés (à l'aide d'une formule min-max) de 0 à 1, où 0 correspond à la pire baisse enregistrée par un indicateur dans l'ensemble des pays et 1 correspond à une stagnation absolue dans le temps (taux de croissance de 0). Les taux de croissance positifs ont été rééchelonnés de la même manière en intervalles de 1 à 2, de 2 à 3 et de 3 à 4, où 2 correspond à la moitié du taux de croissance nécessaire pour atteindre le seuil vert, 3 correspond exactement au taux de croissance nécessaire pour atteindre le seuil vert et 4 au taux de

croissance le plus élevé parmi les pays pour un indicateur donné. Chacun des quatre intervalles entre 0 et 4 est continu. La tendance pour un ODD a été calculée comme la moyenne arithmétique de toutes les valeurs rééchelonnées des indicateurs de tendance pour cet objectif. Une moyenne entre 0 et 1 correspond à une tendance "décroissante", entre 1 et 2 à une tendance "stagnante", entre 2 et 3 à une tendance "modérément croissante", et enfin entre 3 et 4 à une tendance "en bonne voie". Les tendances globales des objectifs n'ont pas été calculées pour les pays n'ayant pas de tableau de bord au niveau des objectifs.

Étant donné que les projections sont basées sur le taux de croissance passé sur plusieurs années, un pays peut avoir observé une baisse de performance au cours de la dernière année (par exemple en raison de l'impact de la COVID-19), mais être toujours considéré comme étant sur la bonne voie. Cette méthodologie met l'accent sur les changements structurels à long terme au fil du temps depuis l'adoption des ODD en 2015, et moins sur les changements annuels qui peuvent être cycliques ou temporaires. Cette année, nous avons affiné la méthodologie en attribuant une flèche orange aux pays qui dépassent actuellement l'objectif d'un indicateur, mais qui ont diminué depuis 2015. En effet, si la tendance à la baisse se poursuit, le pays pourrait ne plus atteindre la cible de l'ODD à l'avenir.

Figure A.1 Le système à 4 flèches pour désigner les tendances des ODD

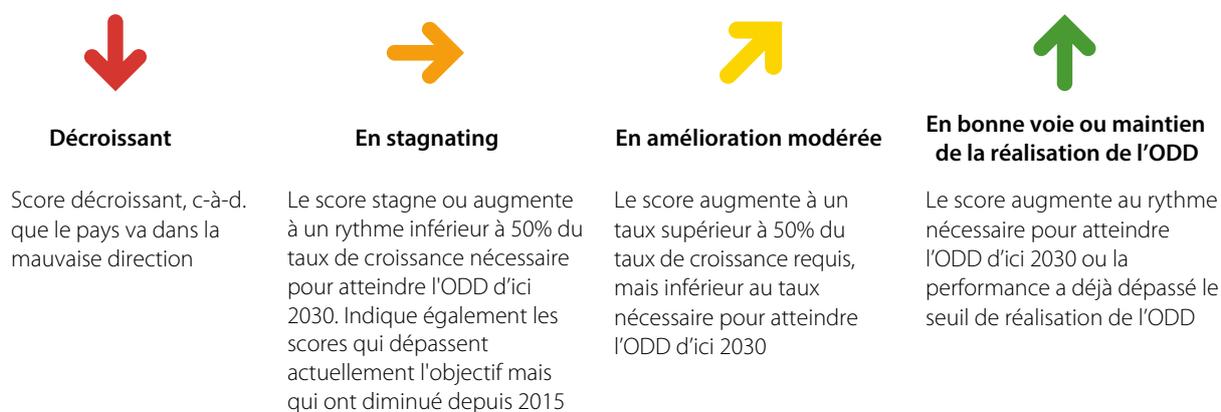
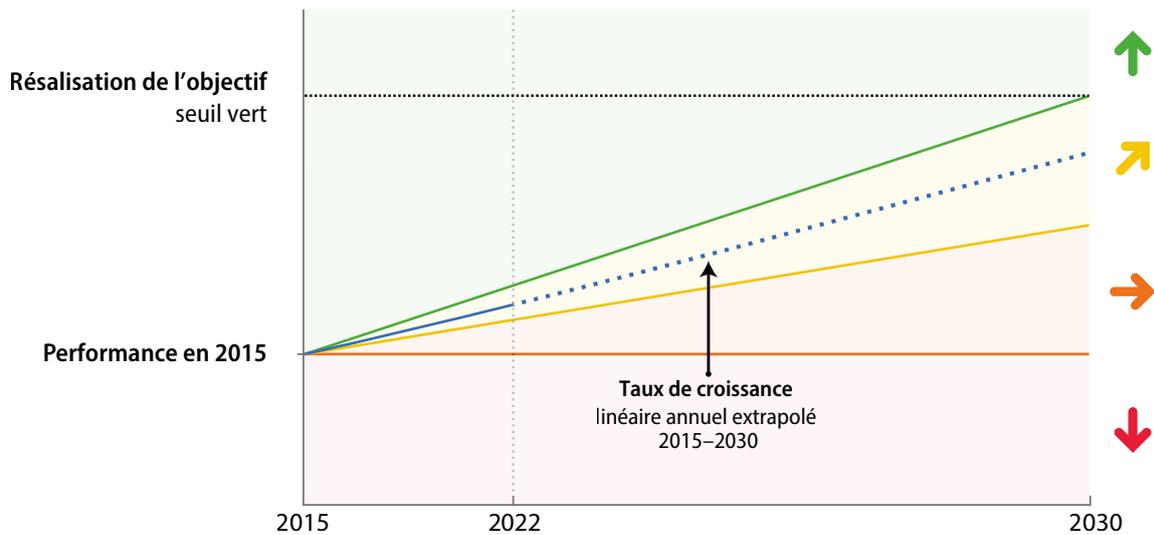


Figure A.2 Représentation graphique de la méthodologie des tendances des ODD



Source : Auteurs

Statut des cibles des ODD

Dans l'édition de cette année, nous présentons une évaluation du statut des cibles des ODD (Figure 4). Pour réaliser cette évaluation, nous n'utilisons que des indicateurs de tendance, car des données de séries temporelles sont nécessaires pour calculer les taux de progression.

Dans le cas où le taux de progrès passé est suffisant pour atteindre la cible d'ici 2030, ce qui correspond à la flèche verte "en bonne voie ou maintien de la réalisation de l'ODD", l'indicateur est considéré comme une cible en bonne voie. Les indicateurs pour lesquels les taux de progression passés sont insuffisants pour atteindre la cible des ODD, correspondant aux flèches orange "stagnation" ou jaune "amélioration modérée", sont considérés comme des progrès limités. Enfin, les indicateurs qui vont dans la mauvaise direction, avec la flèche rouge "décroissant", sont considérés comme une dégradation. Les indicateurs pour lesquels un pays a déjà atteint l'objectif mais dont le score a diminué depuis 2015 ont également été considérés comme se dégradant.

Tableau A.1 Indicateurs inclus dans le rapport pour l'indice et les tableaux de bord des ODD**Légende à noter**

[a] Indicateur non issu du Rapport sur le développement durable ; ajouté pour leur pertinence dans le contexte du Bénin et de la CEDEAO.

[b] Indicateur utilisé pour les graphiques de l'analyse des Transformations 1 et 2 ([partie 2.2](#)).

ODD	Transformation	Notes	Indicateur	Année de référence	Source	Description
1	1	[b]	Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 2,15 par jour (PPP 2017, %)	2023	World Data Lab	Pourcentage estimé de la population vivant sous le seuil de pauvreté de 2,15 dollars par jour. Estimation à l'aide d'estimations historiques de la répartition des revenus, de projections de l'évolution de la population selon l'âge et le niveau de scolarité, et de projections du PIB.
1	1	[b]	Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 3,65 par jour (PPP 2017, %)	2023	World Data Lab	Pourcentage estimé de la population vivant sous le seuil de pauvreté de 3,65 dollars par jour. Estimation à l'aide d'estimations historiques de la répartition des revenus, de projections de l'évolution de la population selon l'âge et le niveau de scolarité, et de projections du PIB.
1	1	[a]	Proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté national	2019	World Bank	Le pourcentage de la population totale vivant en dessous du seuil de pauvreté national
2	1		Prévalence de la sous-alimentation (%)	2020	FAO	Pourcentage de la population dont l'apport alimentaire est insuffisant pour répondre aux besoins énergétiques alimentaires pendant au moins un an. Les besoins énergétiques alimentaires sont définis comme la quantité d'énergie alimentaire requise par un individu pour maintenir les fonctions corporelles, la santé et l'activité normale.
2	1		Prévalence du retard de croissance (taille/ âge) chez les enfants de moins de 5 ans (%)	2022	UNICEF et al.	Pourcentage d'enfants jusqu'à l'âge de 5 ans qui souffrent d'un retard de croissance, mesuré comme le pourcentage qui tombe en dessous de moins deux écarts-types par rapport à la taille médiane pour leur âge, selon les normes de croissance de l'enfant de l'OMS.
2	1		Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	2022	UNICEF et al.	Pourcentage d'enfants jusqu'à l'âge de 5 ans dont le poids tombe en dessous de moins deux écarts-types par rapport au poids médian pour leur âge, selon les normes de croissance de l'enfant de l'OMS.
2	2		Prévalence de l'obésité, IMC \geq 30 (% de la population adulte)	2016	WHO	Pourcentage de la population adulte qui a un indice de masse corporelle (IMC) de 30 kg / m ² ou plus, en fonction de la taille et du poids mesurés.
2	4		Rendement céréalier (tonnes par hectare de terre récoltée)	2021	FAO	Rendement céréalier, mesuré en tonnes par hectare de terres récoltées. Les données sur la production de céréales se rapportent aux cultures récoltées uniquement pour les céréales sèches et excluent les cultures récoltées pour le foin ou le vert pour l'alimentation humaine, l'alimentation animale ou l'ensilage et celles utilisées pour le pâturage.

ODD	Trans-formation	Notes	Indicateur	Année de référence	Source	Description
2	4	[a]	Consommation d'engrais (kg par hectare de terre arable)	2020	FAO	La quantité d'éléments nutritifs utilisés par unité de terres arables. Les engrais couvrent les engrais azotés, potassiques et phosphatés (y compris le phosphate naturel moulu). Les nutriments traditionnels – fumiers d'animaux et de plantes – ne sont pas inclus. Aux fins de la diffusion des données, la FAO a adopté le concept d'une année civile (janvier à décembre). Certains pays compilent les données sur les engrais sur la base d'une année civile, tandis que d'autres le sont sur une base semestrielle. Les terres arables comprennent les terres définies par la FAO comme des terres soumises à des cultures temporaires (les superficies à double culture sont comptées une fois), les prairies temporaires pour la tonte ou le pâturage, les terres sous marché ou potagers, et les terres temporairement en jachère. Les terres abandonnées à la suite de cultures itinérantes sont exclues.
3	2	[b]	Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	2020	WHO et al.	Nombre estimé de femmes, âgées de 15 à 49 ans, qui meurent de causes liées à la grossesse pendant la grossesse ou dans les 42 jours suivant l'interruption de grossesse, pour 100 000 naissances vivantes.
3	2	[b]	Taux de mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	2021	UNICEF et al.	Nombre de nouveau-nés (nouveau-nés) qui meurent avant d'atteindre l'âge de 28 jours, pour 1 000 naissances vivantes.
3	2	[b]	Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	2021	UNICEF et al.	Probabilité qu'un nouveau-né meure avant l'âge de cinq ans, s'il est assujéti aux taux de mortalité par âge de l'année spécifiée, pour 1 000 naissances vivantes.
3	2		Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)	2021	WHO	Taux estimé de nouveaux cas de tuberculose et de rechute au cours d'une année donnée, exprimé pour 100 000 personnes. Toutes les formes de tuberculose sont incluses, y compris les cas de personnes vivant avec le VIH.
3	2		Nouvelles infections au VIH (pour 1 000 habitants non infectés)	2021	UNAIDS	Nombre de personnes nouvellement infectées par le VIH pour 1 000 habitants non infectés.
3	2	[a]	Personnes vivant avec le VIH recevant une thérapie antirétrovirale (%)	2021	UNAIDS	Le pourcentage de personnes sous traitement antirétroviral parmi toutes les personnes vivant avec le VIH
3	2	[a]	Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	2021	USAID	Le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois qui étaient malades avec de la fièvre au cours des deux semaines précédant l'enquête et qui ont reçu des médicaments antipaludiques pendant cette période.
3	2	[a]	Taux de mortalité du paludisme (pour 100 000 habitants)	2021	WHO World Malaria Report 2022	Nombre d'adultes et d'enfants décédés du paludisme au cours d'une année donnée, exprimé en taux pour 100 000 habitants.
3	2	[a]	Couverture de la chimiothérapie préventive pour les maladies tropicales négligées (%)	2021	WHO	La couverture est calculée comme le nombre de personnes ayant besoin d'une PC et traitées hors de la population nécessitant une PC.

ODD	Transformation	Notes	Indicateur	Année de référence	Source	Description
3	2	[b]	Taux de mortalité normalisé par âge dû à une maladie cardiovasculaire, un cancer, un diabète ou une maladie respiratoire chronique chez les adultes âgés de 30 à 70 ans (%)	2019	WHO	Probabilité de mourir entre 30 et 70 ans de maladies cardiovasculaires, de cancer, de diabète ou de maladies respiratoires chroniques, définie comme le pourcentage de personnes âgées de 30 ans qui mourraient avant leur 70e anniversaire de ces maladies, en supposant les taux de mortalité actuels à tout âge et que les individus ne mourraient d'aucune autre cause de décès (par exemple, blessures ou VIH/ SIDA).
3	2		Taux de mortalité (standardisé par l'âge) attribuable à la pollution atmosphérique domestique et à la pollution atmosphérique ambiante (pour 100 000 habitants)	2019	WHO	Taux de mortalité attribuable aux effets conjoints des combustibles utilisés pour cuisiner à l'intérieur et à la pollution de l'air ambiant extérieur.
3	2	[b]	Taux de mortalité routière (pour 100 000 habitants)	2019	WHO	Nombre estimé de blessés mortels de la route pour 100 000 habitants.
3	2	[b]	Espérance de vie à la naissance (années)	2019	WHO	Nombre moyen d'années auquel un nouveau-né pourrait s'attendre à vivre, s'il devait passer sa vie, exposé aux taux de mortalité spécifiques au sexe et à l'âge en vigueur au moment de sa naissance, pour une année spécifique, dans un pays, un territoire ou une zone géographique donnée.
3	2		Taux de fécondité des adolescents (naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans)	2018	WHO	Nombre de naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans.
3	2		Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (%)	2020	UNICEF	Pourcentage d'accouchements assistés par du personnel formé pour donner la supervision, les soins et les conseils nécessaires aux femmes pendant la grossesse, le travail et la période post-partum, pour effectuer des accouchements par elles-mêmes et pour prendre soin des nouveau-nés.
3	2	[b]	Nourrissons survivants ayant reçu 2 vaccins recommandés par l'OMS (%)	2021	WHO and UNICEF	Estimation de la couverture vaccinale systématique nationale des nourrissons, exprimée en pourcentage de nourrissons survivants, enfants de moins de 12 mois, qui ont reçu deux vaccins recommandés par l'OMS (3e dose de DTC et 1re dose de rougeole). Calculé comme la valeur minimale entre le pourcentage de nourrissons qui ont reçu la 3e dose de DTC et le pourcentage qui ont reçu la 1re dose de rougeole.
3	2		Indice de couverture universelle de la santé (CHU) de la couverture des services (pire 0-100 meilleur)	2019	WHO	Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne des services essentiels fondée sur des interventions de traçage qui comprennent la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles et la capacité et l'accès aux services, parmi la population générale et la plus défavorisée). L'indicateur est un indice rapporté sur une échelle sans unité de 0 à 100, qui est calculé comme la moyenne géométrique de 14 indicateurs traceurs de la couverture des services de santé.
4	1		Taux de participation à l'enseignement pré-primaire organisé (% d'enfants âgés de 4 à 6 ans)	2021	UNESCO	Taux de participation à l'apprentissage organisé, un an avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire, mesuré par le taux net ajusté de scolarisation dans l'apprentissage organisé.

ODD	Trans-formation	Notes	Indicateur	Année de référence	Source	Description
4	1	[b]	Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	2021	UNESCO	Pourcentage d'enfants de la population d'âge scolaire officiel qui sont inscrits dans l'enseignement primaire.
4	1	[b]	Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire (%)	2021	UNESCO	Taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire mesuré comme le ratio brut d'admission par rapport à la dernière année de l'enseignement secondaire inférieur (général et préprofessionnel). Il est calculé comme le nombre de nouveaux entrants dans la dernière année de l'enseignement secondaire inférieur, quel que soit leur âge, divisé par la population à l'âge d'entrée pour la dernière année de l'enseignement secondaire inférieur.
4	1	[a] [b]	Nombre moyen d'années de scolarité (années)	2021	UNDP	Nombre moyen d'années d'études achevées de la population d'un pays, à l'exclusion des années passées à redoubler des notes individuelles.
4	1	[b]	Taux d'alphabétisation (% de la population âgée de 15 à 24 ans)	2021	UNESCO	Pourcentage de jeunes, âgés de 15 à 24 ans, qui savent à la fois lire et écrire une courte déclaration simple sur la vie quotidienne avec compréhension.
5	2		Demande de planification familiale satisfaite par des méthodes modernes (% des femmes âgées de 15 à 49 ans)	2020	UNDESA	Pourcentage de femmes en âge de procréer dont la demande de planification familiale a été satisfaite à l'aide de méthodes modernes de contraception.
5	1		Ratio du nombre moyen d'années d'études des femmes par rapport à celui des hommes (%)	2021	UNESCO	Nombre moyen d'années d'éducation reçues par les femmes âgées de 25 ans et plus sont divisées par le nombre moyen d'années moyennes d'éducation reçues par les hommes âgés de 25 ans et plus.
5	1		Ratio du taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes (%)	2022	ILO	Estimation modélisée de la proportion de femmes âgées de 15 ans et plus qui est économiquement active, divisée par la même proportion pour les hommes.
5	1	[b]	Sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	2021	IPU	Nombre de sièges occupés par des femmes dans les chambres uniques ou inférieures des parlements nationaux, exprimé en pourcentage de l'ensemble des sièges occupés. Les sièges font référence au nombre de mandats parlementaires ou au nombre de députés.
5	1	[a]	Femmes à des postes ministériels (%)	2023	IPU – UN Women	Le pourcentage de femmes occupant des postes ministériels, reflétant les nominations jusqu'au 1er janvier 2017.
6	5		Population utilisant au moins les services de base d'eau potable (%)	2020	JMP	Pourcentage de la population utilisant au moins un service d'eau potable de base, comme l'eau potable provenant d'une source améliorée, à condition que le temps de collecte ne dépasse pas 30 minutes pour un aller-retour, y compris les files d'attente.
6	5		Population utilisant au moins les services d'assainissement de base (%)	2020	JMP	Pourcentage de la population qui utilise au moins un service d'assainissement de base, comme une installation d'assainissement améliorée qui n'est pas partagée avec d'autres ménages.

ODD	Transformation	Notes	Indicateur	Année de référence	Source	Description
6	4		Prélèvement d'eau douce (% des ressources en eau douce disponibles)	2019	FAO	Niveau de stress hydrique : prélèvement d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles est le rapport entre l'eau douce totale prélevée par tous les principaux secteurs et le total des ressources en eau douce renouvelables, après prise en compte des besoins environnementaux en eau. Les principaux secteurs, tels que définis par les normes CITI, comprennent l'agriculture, la sylviculture et la pêche, la fabrication, l'industrie de l'électricité et les services. Cet indicateur est également connu sous le nom d'intensité de prélèvement d'eau.
6	5		Eaux usées anthropiques qui reçoivent un traitement (%)	2020	EPI	Proportion des eaux usées qui subissent au moins un traitement primaire dans chaque pays, multipliée par la proportion de la population raccordée à un système de collecte des eaux usées.
6			Eau rare incorporée dans les importations (m3/habitant)	2018	UNEP	La rareté de l'eau est mesurée par la consommation d'eau pondérée par des indices de rareté. Afin d'intégrer la rareté de l'eau dans le calcul virtuel du débit d'eau, les entrées d'utilisation de l'eau sont pondérées de manière à refléter la rareté de l'eau utilisée. Le poids utilisé est une mesure des prélèvements d'eau en pourcentage des ressources locales en eau douce renouvelables existantes.
7	3		Population ayant accès à l'électricité (%)	2020	SE4All	Pourcentage de la population qui a accès à l'électricité.
7	3		Population ayant accès à des combustibles et des technologies propres pour cuisiner (%)	2020	SE4All	Pourcentage de la population utilisant principalement des combustibles et des technologies de cuisson propres pour cuisiner. Selon les directives de l'OMS, le kérosène est exclu des combustibles de cuisson propres.
7	3		Émissions de CO ₂ provenant de la combustion de combustibles pour l'électricité et le chauffage par production totale d'électricité (MtCO ₂ /TWh)	2019	IEA	Mesure de l'intensité carbone de la production d'énergie, calculée en divisant les émissions de CO ₂ provenant de la combustion du carburant par la production d'électricité. Les données sont rapportées en mégatonnes par milliard de kilowattheures.
7	3		Part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement total en énergie primaire (%)	2019	IEA, IRENA, UNSD, WB, WHO	Part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement total en énergie primaire. Les énergies renouvelables comprennent l'équivalent énergétique primaire de l'hydroélectricité (à l'exclusion du stockage par pompage), de la géothermie, de l'énergie solaire, éolienne, des sources de marée et de vagues. L'énergie dérivée des biocarburants solides, du biogaz, des biodiesels, d'autres biocarburants liquides, des biogaz et de la fraction renouvelable des déchets municipaux est également incluse.
7	3	[a]	Abordabilité de l'électricité pour les consommateurs (échelle de 0 à 100)	2021	ESMAP	L'électricité est considérée comme abordable si les dépenses annuelles de 30 kWh par mois représentent au plus 5 % du RNB par ménage des 20 % les plus pauvres de la population.

ODD	Trans-formation	Notes	Indicateur	Année de référence	Source	Description
8		[a]	Croissance moyenne sur 5 ans, du PIB par habitant (%)	2021	World Bank	Moyenne mobile sur 5 ans (par exemple en 2020 : moyenne sur 2020-2016) du taux de croissance annuel en pourcentage du PIB par habitant basé sur la monnaie locale constante. Le PIB par habitant est le produit intérieur brut divisé par la population du milieu de l'année. Le PIB aux prix d'acquisition est la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs résidents de l'économie, plus les taxes sur les produits et moins les subventions non incluses dans la valeur des produits. Il est calculé sans déduction pour l'amortissement des actifs fabriqués ou pour l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles.
8		[a]	Ratio emploi-population (%)	2023	ILO	Le ratio emploi/population est la proportion de la population en âge de travailler d'un pays qui a un emploi. L'emploi comprend toutes les personnes en âge de travailler qui, au cours d'une brève période déterminée, telle qu'une semaine ou un jour, appartenaient aux catégories suivantes : a) emploi rémunéré (que ce soit au travail ou avec un emploi, mais pas au travail) ; ou b) le travail indépendant (que ce soit au travail ou avec une entreprise, mais pas au travail).
8	1		Victimes d'esclavage moderne (pour 1 000 habitants)	2018	Walk Free Foundation (2018)	Estimation du nombre de personnes en esclavage moderne. L'esclavage moderne est défini comme les personnes en travail forcé ou en mariage forcé. Il est calculé sur la base d'enquêtes standardisées et d'estimations de systèmes multiples (EMS).
8	6		Adultes ayant un compte dans une banque ou une autre institution financière ou auprès d'un prestataire de services de téléphonie mobile (% de la population âgée de 15 ans ou plus)	2021	Demirguc-Kunt et al. (2018)	Pourcentage d'adultes de 15 ans et plus qui déclarent avoir un compte (par eux-mêmes ou avec quelqu'un d'autre) dans une banque ou un autre type d'institution financière, ou qui ont personnellement utilisé un service d'argent mobile au cours des 12 derniers mois.
8	1		Les droits fondamentaux du travail sont effectivement garantis (pire 0-1 meilleur)	2021	World Justice Project	Mesures visant à faire respecter efficacement les droits fondamentaux du travail, y compris la liberté d'association et le droit à la négociation collective, l'absence de discrimination en matière d'emploi et l'absence de travail forcé et de travail des enfants.
9	6		Population utilisant l'internet (%)	2021	ITU	Pourcentage de la population qui a utilisé Internet à partir de n'importe quel endroit au cours des trois derniers mois. L'accès peut se faire via un réseau fixe ou mobile.
9	6		Abonnements au haut débit mobile (pour 100 habitants)	2021	ITU	Nombre d'abonnements au haut débit mobile pour 100 habitants. Les abonnements au haut débit mobile désignent les abonnements aux réseaux cellulaires mobiles avec accès aux communications de données (par exemple, Internet) à des vitesses à large bande, quel que soit l'appareil utilisé pour accéder à l'internet.
9	5		Population rurale ayant accès à des routes praticables en toute saison (%)	2022	SDSN (2023), based on Workman, R. & McPherson, K., TRL (2019)	Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable en toute saison. Une route praticable en toute saison est une route qui est praticable tout au long de l'année mais qui peut être temporairement indisponible en cas de mauvais temps.

ODD	Trans-formation	Notes	Indicateur	Année de référence	Source	Description
9	5		Indice de performance logistique : Qualité des infrastructures liées au commerce et au transport (pire 1 – 5 meilleur)	2018	World Bank	Évaluation moyenne fondée sur des enquêtes de la qualité des infrastructures liées au commerce et aux transports, par exemple les ports, les routes, les chemins de fer et les technologies de l'information, sur une échelle de 1 (pire) à 5 (meilleure).
9			Articles de revues scientifiques et techniques (pour 1 000 habitants)	2021	Scimago Journal Rank	Nombre de documents citables publiés par une revue au cours des trois années précédentes (les documents de l'année sélectionnée sont exclus). Seuls les articles, les revues et les documents de conférence sont pris en compte.
10	1	[b]	Coefficient de Gini	2018	World Bank	Le coefficient de Gini mesure l'ampleur dans laquelle la répartition des revenus entre les individus ou les ménages au sein d'une économie s'écarte d'une distribution parfaitement égale.
10	1	[b]	Ratio de Palma	2018	OECD & UNDP	Part de l'ensemble du revenu reçu par les 10 % de personnes ayant le revenu disponible le plus élevé divisée par la part de l'ensemble du revenu reçu par les 40 % de personnes ayant le revenu disponible le plus faible.
11	5		Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (%)	2020	UN Habitat	Proportion de la population urbaine vivant dans des ménages de bidonvilles. Un ménage de bidonville est défini comme un groupe d'individus vivant sous le même toit qui n'ont pas une ou plusieurs des conditions suivantes : accès à une eau améliorée, accès à un assainissement amélioré, espace de vie suffisant, durabilité du logement et sécurité des personnes dans les locaux.
11	5		Concentration moyenne annuelle de particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns (PM2,5) (µg/m ³)	2019	IHME	Pollution atmosphérique mesurée comme concentration annuelle moyenne pondérée en fonction de la population de PM2,5 pour la population urbaine d'un pays. Les PM2,5 sont des particules en suspension mesurant moins de 2,5 microns de diamètre aérodynamique, capables de pénétrer profondément dans les voies respiratoires et de causer de graves dommages à la santé.
11	5		Accès à une source d'eau améliorée, canalisée (% de la population urbaine)	2020	WHO and UNICEF	Pourcentage de la population urbaine ayant accès à une eau potable améliorée acheminée sur place. Une source d'eau potable « améliorée » est une source qui, de par la nature de sa construction et lorsqu'elle est utilisée correctement, protège adéquatement la source contre la contamination extérieure, en particulier les matières fécales.
12	5		Déchets électroniques générés (kg/habitant)	2019	UNU-IAS	Déchets d'équipements électriques et électroniques, estimés sur la base des chiffres de la production nationale, des importations et des exportations de produits électroniques, ainsi que des données sur la durée de vie des produits.
12	3		Émissions de SO ₂ basées sur la production (kg/habitant)	2018	Lenzen et al. (2020)	Émissions de SO ₂ associées à la production de biens et de services, qui sont ensuite exportés ou consommés sur le marché intérieur.
12			Émissions de SO ₂ importées (kg/habitant)	2018	Lenzen et al. (2020)	Émissions de SO ₂ incorporées dans les biens et services importés. Les émissions de SO ₂ ont de graves répercussions sur la santé et sont une cause importante de mortalité prématurée dans le monde.

ODD	Transformation	Notes	Indicateur	Année de référence	Source	Description
12	4		Émissions d'azote dues à la production (kg/habitant)	2018	Oita et al. (2016)	Azote réactif émis lors de la production de produits de base, qui sont ensuite exportés ou consommés sur le marché intérieur. L'azote réactif correspond aux émissions d'ammoniac, d'oxydes d'azote et d'oxyde nitreux dans l'atmosphère, ainsi qu'à l'azote réactif potentiellement exportable vers les masses d'eau, qui peuvent tous être nocifs pour la santé humaine et l'environnement.
12			Émissions d'azote incorporées dans les importations (kg/habitant)	2018	Oita et al. (2016)	Émissions d'azote réactif incorporé dans les biens et services importés. L'azote réactif correspond ici aux émissions d'ammoniac, d'oxydes d'azote et d'oxyde nitreux dans l'atmosphère, et d'azote réactif potentiellement exportable vers les masses d'eau, qui peuvent toutes être nocives pour la santé humaine et l'environnement.
12	5		Exportations de déchets plastiques (kg/habitant)	2021	UN Comtrade	Quantité annuelle moyenne de déchets plastiques exportés au cours des 5 dernières années est exprimée par habitant.
13	3		Émissions de CO ₂ provenant de la combustion de combustibles fossiles et de la production de ciment (tCO ₂ /habitant)	2021	Global Carbon Project	Émissions provenant de la combustion et de l'oxydation des combustibles fossiles et de la production de ciment. L'indicateur exclut les émissions des carburants utilisés pour l'aviation et le transport maritime internationaux.
13			Émissions de CO ₂ incorporées dans les importations (tCO ₂ /habitant)	2018	Lenzen et al. (2020)	Émissions de CO ₂ incorporées dans les biens et services importés.
13	3		Émissions de CO ₂ incorporées dans les exportations de combustibles fossiles (kg/habitant)	2021	UN Comtrade	Émissions de CO ₂ incorporées dans les exportations de charbon, de gaz et de pétrole. Calculé en utilisant une moyenne sur 5 ans des exportations de combustibles fossiles et en convertissant les exportations en leurs émissions équivalentes de CO ₂ . Les exportations de chaque combustible fossile sont plafonnées au niveau de production du pays.
14	4		Superficie moyenne protégée dans les sites marins importants pour la biodiversité (%)	2022	Birdlife International et al.	Superficie moyenne en pourcentage des zones marines clés de biodiversité (sites importants pour la persistance mondiale de la biodiversité marine) qui sont protégés.
14	4		Indice de santé des océans : Score des eaux propres (pire 0-100 meilleur)	2022	Ocean Health Index	Le sous-objectif de l'indice de santé des océans des eaux propres mesure dans quelle mesure les eaux marines relevant des juridictions nationales ont été contaminées par des produits chimiques, des nutriments excessifs (eutrophisation), des agents pathogènes humains et des déchets.
14	4		Poissons capturés par chalutage (%)	2019	Sea Around Us	Pourcentage de poissons capturés par chalutage, une méthode de pêche dans laquelle les navires de pêche industriels traînent de grands filets (chaluts) le long des fonds marins. Cet indicateur est la somme des séries pour le chalutage de fond, le chalutage crevettier et le dragage.
14	4		Poissons pêchés qui sont ensuite rejetés (%)	2019	Sea around Us	Pourcentage de poissons qui sont capturés pour être jetés plus tard.
14			Menaces sur la biodiversité marine représentées par les importations (par million d'habitants)	2018	Lenzen et al. (2012)	Menaces pour les espèces marines incarnées par les importations de biens et de services.

ODD	Transformation	Notes	Indicateur	Année de référence	Source	Description
15	4		Superficie moyenne protégée dans les sites terrestres importants pour la biodiversité (%)	2022	Birdlife International et al.	Superficie moyenne en pourcentage des zones de biodiversité clés terrestres (sites importants pour la persistance mondiale de la biodiversité) qui sont protégées.
15	4		Superficie moyenne protégée dans les sites d'eau douce importants pour la biodiversité (%)	2022	Birdlife International et al.	Superficie moyenne en pourcentage des zones clés de biodiversité d'eau douce (sites importants pour la persistance mondiale de la biodiversité) qui sont protégées.
15	4		Indice de survie des espèces de la liste rouge (pire 0-1 meilleur)	2023	IUCN and Birdlife International	Evolution du risque global d'extinction entre les groupes d'espèces. L'indice est basé sur de véritables changements dans le nombre d'espèces dans chaque catégorie de risque d'extinction sur la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN.
15	4		Déforestation permanente (% de la surface forestière, moyenne sur 3 ans)	2021	Curtis et al. (2018)	Pourcentage annuel moyen de déforestation permanente au cours des 3 dernières années. La déforestation permanente fait référence à l'enlèvement du couvert forestier pour l'urbanisation, la production de produits de base et certains types d'agriculture à petite échelle où le couvert forestier précédent ne revient pas. Il n'inclut pas la perte temporaire de forêts due à des boutures dans le secteur forestier ou à des feux de forêt. Étant donné que les données sur les gains de couvert forestier ne sont pas disponibles, la perte nette annuelle ne peut pas être calculée, de sorte que l'indicateur est une estimation de la déforestation permanente brute.
15			Menaces sur la biodiversité terrestre et d'eau douce représentées par les importations (par million d'habitants)	2018	Lenzen et al. (2012)	Menaces pour les espèces terrestres et d'eau douce incarnées par les importations de biens et de services.
16		[a]	Absence de conflit armé (pire 0-100 meilleur)	2021	Ibrahim Index of African Governance	Basé sur le programme de données sur les conflits d'Uppsala (UCDP) et l'ensemble de données sur l'emplacement et les événements des conflits armés (ACLED); cet indicateur mesure le nombre d'événements violents dans les conflits étatiques et non étatiques ainsi que les cas de conflits non étatiques sur le territoire d'un pays.
16	2		Population qui se sent en sécurité lorsqu'elle se promène seule la nuit dans la ville ou la zone où elle vit (%)	2022	Gallup	Le pourcentage de la population interrogée qui a répondu "Oui" à la question "Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) la nuit dans la ville ou la région où vous vivez?".
16			Détenus non condamnés (% de la population carcérale)	2022	UNODC	Détenus non condamnés, en pourcentage de la population carcérale totale. Les personnes détenues sans condamnation ou en attente de jugement désignent les personnes détenues dans des prisons, des établissements pénitentiaires ou des établissements pénitentiaires qui ne sont pas jugées, en attente de jugement ou qui attendent une décision de première instance d'une autorité compétente concernant leur condamnation ou leur acquittement.
16			Rapidité des procédures administratives (pire 0 – 1 meilleur)	2021	World Justice Project	Mesure si les procédures administratives aux niveaux national et local sont menées sans délai déraisonnable.
16			Les expropriations sont légales et font l'objet d'une compensation adéquate (pire 0 – 1 meilleur)	2021	World Justice Project	Mesure si le gouvernement respecte les droits de propriété des personnes et des entreprises, s'abstient de saisir illégalement la propriété privée et fournit une compensation adéquate lorsque la propriété est légalement expropriée.

ODD	Trans-formation	Notes	Indicateur	Année de référence	Source	Description
16	6		Enregistrement des naissances auprès de l'autorité civile (% des enfants de moins de 5 ans)	2020	UNICEF	Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dont la naissance est déclarée enregistrée auprès des autorités civiles nationales compétentes.
16	6		Indice de perception de la corruption (pire 0-100 meilleur)	2022	Transparency International	Niveaux perçus de corruption dans le secteur public, sur une échelle de 0 (niveau le plus élevé de corruption perçue) à 100 (niveau le plus bas de corruption perçue). L'indice de perception de la corruption (IPC) agrège des données provenant d'un certain nombre de sources différentes qui donnent des impressions sur les gens d'affaires et les experts nationaux.
16		[a]	Responsabilité & Transparence (pire 0-100 meilleur)	2021	Ibrahim Index of African Governance	Évalue les freins et contrepoids institutionnels et civiques, l'absence d'influence induite sur le gouvernement, la divulgation de renseignements financiers et judiciaires, ainsi que l'accessibilité de ces renseignements.
16	1		Enfants impliqués dans le travail des enfants (% de la population âgée de 5 à 14 ans)	2019	UNICEF	Pourcentage d'enfants, âgés de 5 à 14 ans, impliqués dans le travail des enfants au moment de l'enquête. Un enfant est considéré comme participant au travail des enfants dans les conditions suivantes : a) les enfants âgés de 5 à 11 ans qui, au cours de la semaine de référence, ont effectué au moins une heure d'activité économique ou au moins 28 heures de tâches ménagères, ou b) les enfants de 12 à 14 ans qui, au cours de la semaine de référence, ont effectué au moins 14 heures d'activité économique ou au moins 28 heures de tâches ménagères. Nous avons supposé 0% de travail des enfants pour les pays à revenu élevé pour lesquels aucune donnée n'a été rapportée.
16	6		Indice de liberté de la presse (meilleur 0-100 pire)	2023	Reporters sans frontières	Degré de liberté dont disposent les journalistes dans 180 pays et régions, déterminé par la mise en commun des réponses des experts à un questionnaire élaboré par RSF.
16			Accès à la justice et abordabilité (pire 0-1 meilleur)	2021	World Justice Project	Mesure l'accessibilité et l'abordabilité des tribunaux civils, y compris si les gens sont au courant des recours disponibles ; peut avoir accès à des conseils juridiques et à une représentation et se permettre d'y donner accès ; et peut accéder au système judiciaire sans encourir des frais déraisonnables, rencontrer des obstacles procéduraux déraisonnables ou rencontrer des barrières physiques ou linguistiques.
17		[a]	Recettes fiscales (% du PIB)	2020	IMF	Les recettes fiscales sont des transferts obligatoires au gouvernement central à des fins publiques. Certains transferts obligatoires, tels que les amendes, les pénalités et la plupart des cotisations de sécurité sociale, sont exclus. Les remboursements et les corrections de recettes fiscales perçues par erreur sont traités comme des recettes négatives. Il est déclaré en pourcentage du PIB.

ODD	Trans-formation	Notes	Indicateur	Année de référence	Source	Description
17			Dépenses publiques de Santé et d'Éducation (% du PIB)	2021	UNESCO	Somme des dépenses publiques de santé provenant de sources intérieures et des dépenses publiques d'éducation (courantes, en capital et transferts), exprimées en pourcentage du PIB. Cet indicateur est basé sur les ensembles de données de la Banque mondiale sur les dépenses de santé et d'éducation, provenant respectivement de l'OMS et de l'UNESCO. Les valeurs sont reportées pour la santé et l'éducation, mais une valeur au cours d'une année donnée n'est déclarée que si au moins un point de données est une observation réelle (non reportée).
17			Score des paradis fiscaux des entreprises (meilleur 0-100 pire)	2021	Tax Justice Network	Le score des paradis fiscaux des sociétés mesure le potentiel d'une juridiction à débaucher l'assiette fiscale des autres, tel qu'il est inscrit dans ses lois, règlements et pratiques administratives documentées. Pour les pays ayant plusieurs juridictions, la valeur de la juridiction la moins performante a été conservée.
17	6		Indice de performance statistique (pire 0-100 meilleur)	2022	World Bank	L'indice de performance statistique est une moyenne pondérée des indicateurs de performance statistique qui évaluent la performance des systèmes statistiques nationaux. Il regroupe cinq piliers de la performance statistique : l'utilisation des données, les services de données, les produits de données, les sources de données et l'infrastructure de données.

A.3.4 « Ne laisser personne de côté »

La méthodologie de l'indice des ODD a été utilisée pour calculer, à l'échelle des 12 départements du Bénin, des indices couvrant différentes formes de disparités à considérer pour « ne laisser personne de côté » : les inégalités d'accès aux services publics, l'extrême pauvreté et la privation matérielle, les inégalités entre les sexes et les inégalités de revenu et de richesse. Seule la limite inférieure pour la normalisation des indicateurs a été changée. Elle correspond pour chaque indicateur, à la valeur la plus basse (« pire valeur ») parmi les départements du Bénin.

Les données utilisées ont été fournies par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) du Bénin et proviennent de leur production statistique ainsi que des services statistiques des ministères. La table A.2 comprend la liste complète, par catégorie, des indicateurs utilisés.

A noter que les sources de données fournies par l'INStAD, notées EDSB, EHCVM-1 (2018/2019), MICS et ERI-ESI correspondent respectivement à : l'Enquête Démographique et de Santé du Bénin (2011/2012 et 2017/2018); l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages, 1e édition (2018/2019) ; aux Enquêtes par grappes à indicateurs multiples – *Multiple Indicator Cluster Surveys* (2014 et 2021) ; et l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (2018).

Tableau A.2 Indicateurs pour l'analyse « Ne laisser personne de côté »

Catégorie	Indicateur	Année de référence	Source	Description
Accessibilité et qualité des services	Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	2021	MICS	Pourcentage d'accouchements assistés par du personnel formé (médecin, infirmier/infirmière ou sage-femme) en vue d'assurer la supervision, de fournir les soins et les conseils nécessaires aux femmes pendant la grossesse, le travail et la période puerpérale, de procéder à des accouchements et de fournir les soins nécessaires aux nouveau-nés.
	Nombre d'habitants par lits d'hôpitaux	2021	Annuaire des Statistiques Sanitaires	Nombre d'habitants par lit d'hôpital disponible.
	Nombre d'habitants par personnel de santé (médecins et infirmiers)	2021	Annuaire des Statistiques Sanitaires	Nombre de médecins et de personnels infirmiers pour 10.000 habitants.
	Enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	2021	MICS	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui ont eu de la fièvre dans les 2 dernières semaines précédant l'enquête et qui ont eu reçu une CTA (ou autre traitement de première ligne en accord avec la politique nationale).
	Enfants de 12-23 mois complètement vaccinés (%)	2018	EDSB	Pourcentage d'enfants qui, à l'âge de 12 à 23 mois avaient reçu toutes les vaccinations de base à tout moment avant l'enquête.
	Couverture du test VIH (% de la population de 15-49 ans sachant où faire un test)	2018	EDSB	Pourcentage de la population de 15-49 ans sachant où se rendre pour effectuer un test du VIH ; qui a déjà effectué une fois un test du VIH ; qui a reçu les résultats de leur dernier test du VIH ; qui a effectué un test au cours des 12 derniers mois et en a reçu les résultats.
	Durée moyenne du trajet au centre de santé (en minutes)	2019	EHCVM1 (2018/2019)	Temps d'accès moyen en minutes à un centre de santé.
	Ménages utilisant des sources améliorées d'eau de boisson (%)	2021	MICS	Pourcentage de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable.
	Population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité (%)	2021	MICS	Pourcentage de membres des ménages avec une source améliorée d'eau de boisson sur place, sans E. coli et disponible en cas de besoin.
	Population ayant accès à l'électricité (%)	2021	MICS	Pourcentage de la population qui utilise l'électricité provenant de l'une des sources suivantes : courant SBEE, Groupe électrogène et l'énergie solaire.
	Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	2021	MICS	Le taux net de scolarisation dans le primaire est un indicateur qui nous informe sur le total des inscriptions de la population d'âge légal pour le niveau primaire, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.
	Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)	2021	MICS	Le taux net de scolarisation dans le secondaire est un indicateur qui nous informe sur le total des inscriptions de la population d'âge légal pour le niveau secondaire, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.
Nombre médian d'années de scolarité	2021	MICS	Le nombre d'années de scolarité est obtenu en faisant la somme des années (ou grades) de scolarité de la population aux niveaux primaire, secondaire et supérieur. Le nombre médian de scolarité correspond au nombre d'années de scolarité divisant la population en deux parties égales.	

Catégorie	Indicateur	Année de référence	Source	Description
Accessibilité et qualité des services, cont.	Nombre d'élèves par maître du primaire	2022	Annuaire statistique de l'enseignement primaire	Nombre d'élèves inscrits au primaire que l'on divise par le nombre de maître du primaire.
	Taux de succès au BAC (%)	2020	MESFTP	Rapporte le nombre d'élèves reçus au baccalauréat au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.
	Enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil (%)	2021	MICS	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans enregistrés à l'état civil.
	Personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet (%)	2021	MICS 2021	Pourcentage de la population de 15-49 ans ayant déjà utilisé l'internet.
Pauvreté et privation matérielle	Population disposant de moins de \$1,90 par jour (%)	2019	EHCVM1 (2018/2019)	Pourcentage de la population disposant de moins de \$ 1,90 par jour.
	Personnes de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes (%)	2019	EHCVM1 (2018/2019)	Pourcentage de la population vivant en situation de pauvreté monétaire et non monétaire.
	Population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (%)	2019	EHCVM1 (2018/2019)	Pourcentage de la population nationale qui n'arrive pas à couvrir ses besoins alimentaires et non alimentaires représentés par le seuil de pauvreté (SPG).
	Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	2021	MICS	Proportion des enfants dont le poids-pour-taille est de plus de deux écarts-types en dessous de la médiane de la population de référence (modérément ou gravement émaciés) ou de ceux qui se situent à plus de trois écarts-types en dessous de la médiane (sévérement émaciés).
	Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (%)	2021	MICS	Proportion des enfants dont la taille-pour-âge est de plus de deux écarts-types en dessous de la médiane de la population de référence, donc considérés comme petits pour leur âge et classés comme accusant un retard de croissance modéré ou grave.
	Prévalence de l'insécurité alimentaire (%)	2017	AGVSA	Proportion de ménages en situation d'insécurité alimentaire.
	Enfants de 5 à 11 ans impliqués dans une activité économique pendant au moins une heure	2021	MICS	Proportion d'enfants de 5-11 ans qui, au cours des sept jours précédant l'enquête, ont été impliqués dans une activité économique pendant au moins une heure.
	Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant moins de 14 heures	2021	MICS	Proportion d'enfants de 12-14 ans qui, au cours des sept jours précédant l'enquête, ont été impliqués dans une activité économique pendant moins de 14 heures.
	Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant 14 heures ou plus	2021	MICS	Proportion d'enfants de 12-14 ans qui, au cours des sept jours précédant l'enquête, ont été impliqués dans une activité économique pendant au moins 14 heures.
	Population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (%)	2021	MICS	Rapport exprimé en pourcentage du nombre de personnes vivant des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats au nombre total d'habitants des quartiers.
Population de 15-49 ans ayant un compte en banque (%)	2019	EHCVM1 (2018/2019)	Pourcentage de la population de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque.	
Égalité des sexes	Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le primaire	2021	MICS	Rapport entre le taux net de scolarisation des filles dans le primaire et le taux net de scolarisation des garçons dans le primaire.
	Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le secondaire	2021	MICS	Rapport entre le taux net de scolarisation des filles dans le secondaire et le taux net de scolarisation des garçons dans le secondaire.
	Indice de parité fille/garçon: Nombre médian d'années de scolarité	2021	MICS	Rapport entre le nombre médian d'années de scolarité des filles et le nombre médian d'années de scolarité des garçons.

Catégorie	Indicateur	Année de référence	Source	Description
Égalité des sexes, cont.	Indice de parité fille/garçon: Taux de succès au BAC	2020	MESFTP	Rapport entre le taux de succès au BAC des filles et le taux de succès au BAC des garçons. (C'est le rapport entre le taux de succès au BAC en milieu urbain et le taux de succès au BAC en milieu rural).
	Indice de parité femme/ homme: Couverture du test VIH	2018	EDSB	Rapport du pourcentage des hommes de 15-49 ans qui savent où on peut faire un test VIH et du pourcentage des femmes de 15-49 ans qui savent où on peut faire un test VIH.
	Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences physiques (%)	2018	EDSB-5 (2017/2018)	Proportion de femmes de 15-49 ans en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences physiques de la part de leur mari ou ex-mari après l'âge de 15 ans.
	Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences sexuelles (%)	2018	EDSB-5 (2017/2018)	Proportion de femmes de 15-49 ans en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences sexuelles de la part de leur mari ou ex-mari après l'âge de 15 ans.
	Femmes de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans (%)	2021	MICS	Représente la part de la population des femmes âgées de 20 à 24 ans qui sont mariées ou rentrées en union avant l'âge de 18 ans.
	Femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale (%)	2021	MICS	Pourcentage de femmes en âge de procréer qui pratiquent une forme quelconque de contraception moderne.
	Indice de parité femme/ homme: population disposant de moins de \$1,90 par jour	2019	EHCVM1 (2018/2019)	Rapport du pourcentage des hommes disposant de moins de \$1,90 par jour et du pourcentage des femmes disposant de moins de \$1,90 par jour.
	Indice de parité femme/ homme: population dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes	2019	EHCVM1 (2018/2019)	Rapport du pourcentage des hommes vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes et du pourcentage des femmes vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes.
	Indice de parité femme/ homme: population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	2019	EHCVM1 (2018/2019)	Rapport du pourcentage des hommes vivant au-dessous du seuil national de pauvreté et du pourcentage des femmes vivant au-dessous du seuil national de pauvreté.
	Ratio du taux de participation des femmes et des hommes à la population active	2018	ERI-ESI	Rapport du taux de participation des femmes à la population active et le taux de participation des hommes à la population active.
Indice de parité femme/ homme: personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet	2021	MICS	Rapport du pourcentage des hommes utilisant l'internet et du pourcentage des femmes utilisant l'internet.	
Inégalités de revenus et de richesse	Coefficient de Gini	2019	EHCVM1 (2018/2019)	L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une population donnée.
	Personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian (%)	2019	EHCVM1 (2018/2019)	Le pourcentage de personnes vivant dans les ménages qui dépensent, par tête, moins de la moitié de la médiane des dépenses per capita au titre de la consommation finale du ménage.
	Personnes vivant avec un revenu plus de 50 % inférieur au revenu moyen (%)	2019	EHCVM1 (2018/2019)	Le pourcentage des personnes vivant dans les ménages qui dépensent, par tête, plus de 50% inférieur des dépenses moyennes per capita au titre de la consommation finale du ménage.

Bibliographie

- ANPS. (2023). Note sur l'état de la protection sociale, suite à la mission SDSN de février 2023. Agence Nationale de Protection Sociale.
- Assemblée Nationale. (2023). Assemblée Nationale du Bénin. https://assemblee-nationale.bj/index.php/depute/menu-liste-des-deputes/album_photo_deputes/
- CIDE. (2022). Etude sur les causes de la dégradation des principaux indicateurs des sous-secteurs des enseignements primaire et secondaire au Bénin : Sous-secteurs des enseignements primaire et secondaire 2010-2020. Consortium International de Développement en Education.
- CNLS-TP. (2020a). Directives de mise en œuvre de la Politique Nationale de Santé Communautaire. Conseil national de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme, les hépatites, les infections sexuellement transmissibles et les épidémies. Présidence de la République du Bénin.
- CNLS-TP. (2020b). Politique Nationale de Santé Communautaire au Bénin. Conseil national de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme, les hépatites, les infections sexuellement transmissibles et les épidémies. Présidence de la République du Bénin.
- Doyle, M. W., & Stiglitz, J. E. (2014). Eliminating Extreme Inequality: A Sustainable Development Goal, 2015–2030. *Ethics & International Affairs*, 28(1), 5–13. <https://doi.org/10.1017/S0892679414000021>
- ECOSOC. (2017). Ministerial Declaration of the High-Level Segment of the 2017 Session of the Economic and Social Council on the Annual Theme « Eradicating poverty in all its forms and dimensions through promoting sustainable development, expanding opportunities and addressing related challenges » : Ministerial Declaration of the 2017 High-Level Political Forum on Sustainable Development, convened under the auspices of the Economic and Social Council, on the Theme « Eradicating Poverty and Promoting Prosperity in a Changing World ». United Nations Economic and Social Council; E/HLS/2017/1. <https://digitallibrary.un.org/record/1298467?ln=en>
- IMF. (2023a). Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa: The big funding squeeze. April 2023. <https://www.imf.org/en/Publications/REO/SSA/Issues/2023/04/14/regional-economic-outlook-for-sub-saharan-africa-april-2023>
- IMF. (2023b). World Economic Outlook, April 2023: A Rocky Recovery. <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2023/04/11/world-economic-outlook-april-2023>
- Jolliffe, D. M., Mahler, D. G., Lakner, C., Atamanov, A., & Tetteh Baah, S. K. (2022). Assessing the Impact of the 2017 PPPs on the International Poverty Line and Global Poverty (English). Policy Research working paper, no. WPS 9941, Paper is funded by the Knowledge for Change Program (KCP) Washington, D.C. : World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/353811645450974574/Assessing-the-Impact-of-the-2017-PPPs-on-the-International-Poverty-Line-and-Global-Poverty>
- Ministère de la Santé. (2022). Plan Opérationnel de Sécurité Sanitaire 2023.
- Ministère de l'Economie et des Finances. (2022a). Eurobonds ODD du Bénin : Rapport d'allocation de l'émission inaugurale de juillet 2021. <https://odd.finances.bj/>
- Ministère de l'Economie et des Finances. (2022b). Loi de Finances, gestion 2023 : Les mesures à sensibilité sociale.
- Ministère de l'Economie et des Finances. (2022c). Rapport synoptique à fin 2021, de suivi de la mise en oeuvre de la troisième édition de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-3). INStAD.
- Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération. (2022). 77ème Session de l'Assemblée générale des Nations unies : Allocution de Monsieur Patrice

- TALON, Président de la République du Bénin. <https://diplomatie.gouv.bj/actualite/261/77eme-session-assemblee-generale-nations-unies/>
- Ministère des Enseignements Secondaires, Technique, et de la Formation Professionnelle. (2019). Stratégie Nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) (2019-2025).
- Ministère des Enseignements Secondaires, Technique, et de la Formation Professionnelle. (2021). Arrêté 2021 n°023/MESFTP/DC/SGM/DETFP/DAF/SCC/SA/015SGG21 : Portant appui financier de l'Etat à la scolarisation des filles inscrites dans la filière des sciences et techniques industrielles (STI) des lycées techniques du Bénin.
- Ministère des Enseignements Secondaires, Technique, et de la Formation Professionnelle. (2022a). Arrêté 2022 n°003/MESFTP/DC/SGM/DSI/DESG/DPAF/SCC/008SGG22 : Portant allocation de subventions aux établissements publics de l'enseignement secondaire général au titre de l'exonération des frais de contribution scolaire des élèves filles des classes du premier cycle.
- Ministère des Enseignements Secondaires, Technique, et de la Formation Professionnelle. (2022b). Arrêté 2022 n°004/MESFTP/DC/SGM/DETFP/DPAF/SCC/SA/007SGG22 : Portant appui financier de l'Etat à la scolarisation des filles inscrites dans la filière des sciences et techniques industrielles (STI) des lycées techniques du Bénin.
- Ministère des Enseignements Secondaires, Technique, et de la Formation Professionnelle. (2023). Note de service n° 049/MESTFP/DC/SGM/DPAF/DESG/SOSP/SA : Extension de la mesure d'exonération des élèves filles au second cycle des établissements publics de l'enseignement secondaire général.
- Ministère du Plan et du Développement. (2020a). Cadre décennal d'action pour l'accélération de la mise en œuvre des ODD au Bénin : 2021-2030. DGCS-ODD.
- Ministère du Plan et du Développement. (2020b). Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-3) 2020-2023. INSAE.
- Ministère du Plan et du Développement & UNICEF. (2020). Rapport sur les indicateurs des Objectifs de Développement Durable du Bénin.
- OAU. (2001). Abuja Declaration on HIV/AIDS, Tuberculosis and other related infectious diseases. Organisation of African Unity. <https://au.int/sites/default/files/pages/32894-file-2001-abuja-declaration.pdf>
- OECD. (2020). A Territorial Approach to the Sustainable Development Goals: Synthesis report (OECD Urban Policy Reviews). Éditions OCDE. <https://doi.org/10.1787/e86fa715-en>
- OIT. (1952). Convention C102—Convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952. Organisation Internationale du Travail. https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_INSTRUMENT_ID,P12100_LANG_CODE:312247,fr
- ONU. (2016, septembre 22). Le Bénin appelle à éradiquer la pauvreté de masse. ONU Info. <https://news.un.org/fr/story/2016/09/344012>
- Présidence de la République du Bénin. (2016). Programme d'Action du Gouvernement 2016-2021.
- République du Bénin. (2018a). Plan National de Développement 2018-2025. Ministère du Plan et du Développement.
- République du Bénin. (2018b). Programme de Croissance pour le Développement Durable 2018-2021. Ministère de l'Économie et des Finances.
- République du Bénin. (2019). Loi n°2019-43 du 15 Novembre 2019 portant code électoral.
- République du Bénin. (2021a). Communication conjointe du Conseil des Ministres au Président de la République : Extension du Programme National d'Alimentation Scolaire Intégrée (PNASI).
- République du Bénin. (2021b). Programme d'Action du Gouvernement 2021-2026. 62.
- République du Bénin. (2023a). Compte-rendu du Conseil des Ministres du 21 juin 2023 N°21/20232/PR/SGG/

- CM/OJ/ORD. Présidence de la République. Secrétariat Général du Gouvernement.
- République du Bénin. (2023b). Lancement de la campagne "Tolérance zéro au travail des enfants" : Le Gouvernement en croisade contre l'exploitation économique des enfants. Gouvernement de la République du Bénin. <https://www.gouv.bj/article/2198/lancement-campagne-%22tolerance-zero-travail-enfants-%22-gouvernement-croisade-contre-exploitation-economique-enfants/>
- République du Bénin & Système des Nations Unies au Bénin. (2020). Projet conjoint d'appui à la statistique pour le suivi de l'agenda 2030 (PCSS-ODD).
- Sachs, J. D., Lafortune, G., Cattaneo, O., & Fabregas, A. (2023). The Case for Long-Term SDG Financing. <https://www.unsdsn.org/just-released-the-case-for-long-term-sdg-financing-an-sdsn-reflection-paper>
- Sachs, J. D., Lafortune, G., Fuller, G., & Drumm, E. (2023). Implementing the SDG Stimulus. Sustainable Development Report 2023 : Sustainable Development Report 2023. Dublin University Press. <https://doi.org/10.25546/102924>
- Sachs, J. D., Schmidt-Traub, G., Mazzucato, M., Messner, D., Nakicenovic, N., & Rockström, J. (2019). Six Transformations to achieve the Sustainable Development Goals. *Nature Sustainability*, 2(9), 805-814. <https://doi.org/10.1038/s41893-019-0352-9>
- Sachs, J., Lafortune, G., Kroll, C., Durand-Delacré, D., & Teksoz, K. (2017). SDG Index and Dashboards. Bertelsmann Stiftung and Sustainable Development Solutions Network (SDSN). <https://www.sustainabledevelopment.report>
- Sachs, J., Lafortune, G., Kroll, C., Fuller, G., & Woelm, F. (2022). From Crisis to Sustainable Development: The SDGs as Roadmap to 2030 and Beyond. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781009210058>
- UNESCO. (2016). Education 2030 : Déclaration d'Incheon et Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000245656_fre
- United Nations. (2015). Transforming our world: The 2030 Agenda for Sustainable Development. <https://sdgs.un.org/2030agenda>
- UNSD. (2022). Tier Classification for Global SDG Indicators. IAEG-SDGs. United Nations Statistics Division. <https://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs/tier-classification/>
- WHO. (2021). WHO report on the global tobacco epidemic 2021: Addressing new and emerging products. <https://www.who.int/publications-detail-redirect/9789240032095>
- World Bank. (2020). The Human Capital Index 2020 Update: Human Capital in the Time of COVID-19. World Bank, Washington, DC. <http://hdl.handle.net/10986/34432>
- World Bank. (2022). CPIA Africa: Assessing Africa's Policies and Institutions. Office of the Chief Economist for the Africa Region. World Bank. <https://www.worldbank.org/en/data/datatopics/cpia>
- World Bank. (2023). Women, Business and the Law 2023. World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1944-5>

Bases de données

Cette liste couvre uniquement les 14 indicateurs spécifiques à ce rapport (annexe A.1) et les références de données supplémentaires (non-issues du SDR 2022) utilisées notamment dans le cadre de l'analyse des « Six Transformations », ainsi que les données fournies par l'INStAD pour l'analyse infranationale « ne laisser personne de côté ». Pour le reste des indicateurs, consulter le SDR 2022.

Indice des ODD

- ESMAP. (2022). *Regulatory Indicators for Sustainable Energy (RISE) Sustaining the Momentum*. Energy Sector Management Assistance Program). World Bank. <https://rise.esmap.org/>
- FAO. (2022). *Fertilizer consumption (kilograms per hectare of arable land)*. Food and Agriculture Organization. <https://data.worldbank.org/indicator/AG.CON.FERT.ZS>
- ILO. (2023). *Employment-to-population ratio*. ILO modelled estimates (ILOEST). International Labour Organization. <https://ilostat.ilo.org/topics/employment/#>
- IMF. (2022). *Tax revenue (% GDP)*. World Revenue Longitudinal Data (WoRLD). International Monetary Fund. <https://data.imf.org/?sk=77413f1d-1525-450a-a23a-47aeed40fe78>
- IPU & UN Women. (2023). *Percentage of women in ministerial positions*. Women in Politics. UN Women. <https://www.ipu.org/resources/publications>
- Mo Ibrahim Foundation. (2022a). *Absence of Armed Conflict (worst 0-100 best)*. Ibrahim Index of African Governance (IIAG) Data Portal. <https://iiag.online/downloads.html>
- Mo Ibrahim Foundation. (2022b). *Accountability & Transparency (worst 0-100 best)*. Ibrahim Index of African Governance (IIAG) Data Portal. <https://iiag.online/downloads.html>
- UNAIDS. (2022). *People living with HIV receiving ART (%)*. Aidsinfo. Joint United Nations Programme on HIV and AIDS. <https://aidsinfo.unaids.org/?did=554c8ceac904ab29709ecd3b&r=world&t=null&tb=d&bt=dnli&ts=0.0&tr=world&aid=5ae071a462abc329969a8de1&sav=Population: All ages&tl=2>
- UNDP. (2022). *Mean years of schooling (years)*. Human Development Report Office (HDRO). United Nations Development Programme. <http://hdr.undp.org/en/data>
- UNSD. (2023). *Global SDG Indicators Database*. United Nations Statistics Division. <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal>
- USAID. (2023). *Children who took any ACT*. The DHS Program STATcompiler. United States Agency for International Development. <http://www.statcompiler.com>
- WHO. (2022). *Population denominator for case incidence and mortality rate, and estimated malaria cases and deaths, 2000–2021*. World malaria report 2022. World Health Organization. <https://www.who.int/teams/global-malaria-programme/reports/world-malaria-report-2022>
- WHO. (2023). *Coverage of Preventive Chemotherapy for Neglected Tropical Diseases (%)*. World Health Organization. <https://www.who.int/data/preventive-chemotherapy>
- World Bank. (2022). *Poverty headcount ratio at national poverty lines (% of population)*. Poverty and Inequality Platform. <https://data.worldbank.org/indicator/SI.POV.NAHC>
- World Bank. (2023). *GDP per capita growth (annual %)*. <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.KD.ZG>

Indice « Ne laisser personne de côté »

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD). (2023). Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages, 2018-2019. Cotonou, Bénin : INStAD.

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD). (À venir). Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) 2021-2022. Cotonou, Bénin : INStAD.

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE). (2015). Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) 2014. Cotonou, Bénin : INSAE.

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) & AFRISTAT. (2019). Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018 : Rapport final. Cotonou, Bénin et Bamako, Mali : INSAE et AFRISTAT.

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) & ICF. (2013). Enquête Démographique et de Santé du Bénin, 2011-2012. Cotonou, Bénin et Rockville, Maryland, USA : INSAE et ICF.

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) & ICF. (2019). Enquête Démographique et de Santé du Bénin, 2017-2018. Cotonou, Bénin et Rockville, Maryland, USA : INSAE et ICF.

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) & Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM). (2014). Analyse Globale de la Vulnérabilité et la Sécurité Alimentaire (AGVSA) 2013.

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) & Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM). (2017). Analyse Globale de la Vulnérabilité et la Sécurité Alimentaire (AGVSA) 2017.

Ministère de la Santé. (À venir). Annuaire des Statistiques Sanitaires, 2021. Cotonou, Bénin.

Ministère des Enseignements Maternel et Primaire. (2023). Annuaire Statistique de l'enseignement primaire. Cotonou, Bénin : MEMP.

Ministère des Enseignements Secondaires Technique et de la Formation Professionnelle. (2022). Annuaire Statistique, 2021. Cotonou, Bénin : MESTFP.

Six Transformations

Abdo, N., Kamande, A., Lawson, M., Martin, M., Seery, E., & Walker, J. (2022). *The Commitment to Reducing Inequality Index 2022*. Development Finance International & Oxfam. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/the-commitment-to-reducing-inequality-index-2022-621419/>

Bell, J. A., & Nuzzo, J. B. (2021). *Global Health Security Index: Advancing Collective Action and Accountability Amid Global Crisis, 2021*. Nuclear Threat Initiative (NTI) & John Hopkins. <https://www.ghsindex.org/>

OIT. (2023). *Ratifications de la Convention C102—Convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952*. Organisation Internationale du Travail. https://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=1000:11300:13694403685176:::P11300_INSTRUMENT_SORT:3

UNESCO. (2022a). *Duration of compulsory education (years)*. United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization. <http://data.uis.unesco.org/>

UNESCO. (2022b). *Number of years of free primary and secondary education guaranteed in legal frameworks*. United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization. <http://sdg4-data.uis.unesco.org/>

UNESCO. (2022c). *Primary education completion rate, total (% of relevant age group)*. United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization. <http://data.uis.unesco.org/>

WHO. (2018). *Adopted written national policy on alcohol*. World Health Organization. <https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/adopted-written-national-policy-on-alcohol>

WHO. (2021). *Most sold brand of cigarettes: Taxes as a % of price—Total tax (Tobacco control: Raise taxes)*. World

Health Organization. <https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/gho-tobacco-control-raise-taxes-r-total-tax-estimate>

WHO. (2022a). *Age-standardized estimate of current tobacco use prevalence (%)*. World Health Organization. <https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/gho-tobacco-control-monitor-current-tobaccouse-tobaccosmoking-cigarettesmoking-agestd-tobagestdcurr>

WHO. (2022b). *Tracking universal health coverage: 2021 Global Monitoring Report*. World Health Organization. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240040618>

World Bank. (2022). *CPIA social protection rating (1=low to 6=high)*. International Development Association, The World Bank Group. <https://data.worldbank.org/indicator/IQ.CPA.PROT.XQ>

World Bank. (2023). *Women, Business and the Law Index*. The World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1944-5>

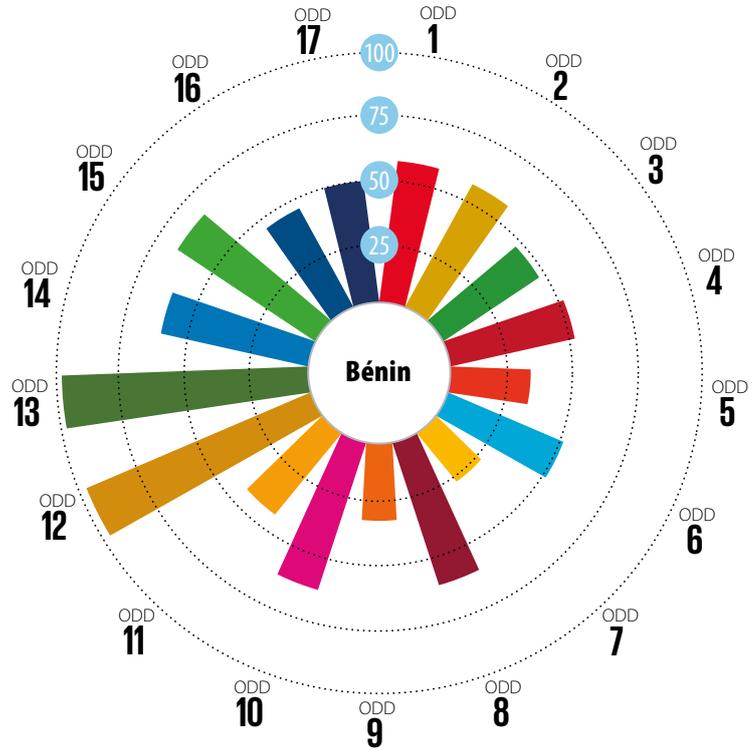


Profils pays

▼ Performance globale



▼ Performance par ODD



▼ Tableaux de bord ODD et tendances



Indicateur	Valeur	Année	Cote	Tendance
ODD 1 – Pas de pauvreté				
Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 2,15 par jour (PPP 2017, %)	13,4	2023	■	↑
Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 3,65 par jour (PPP 2017, %)	34,6	2023	■	→
Proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté national (%)	38,5	2019	■	→

Indicateur	Valeur	Année	Cote	Tendance
ODD 2 – Faim « Zéro »				
Prévalence de la sous-alimentation (%)	7,4	2020	■	→
Prévalence du retard de croissance (taille/ âge) chez les enfants de moins de 5 ans (%)	30,4	2022	■	■
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	5,0	2018	■	■
Prévalence de l'obésité, IMC ≥ 30 (% de la population adulte)	9,6	2016	■	→
Rendement céréalier (tonnes par hectare de terre récoltée)	1,4	2021	■	→
Consommation d'engrais (kg par hectare de terre arable)	40,2	2020	■	↑

Indicateur	Valeur	Année	Cote	Tendance
ODD 3 – Bonne santé et bien-être				
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	522,6	2020	■	→
Taux de mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	29,2	2021	■	→
Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	83,5	2021	■	→
Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)	53,0	2021	■	→
Nouvelles infections au VIH (pour 1 000 habitants non infectés)	0,14	2021	■	↑
Personnes vivant avec le VIH recevant une thérapie antirétrovirale (%)	84,0	2021	■	↑
Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	37,0	2018	■	■
Taux de mortalité du paludisme (pour 100 000 habitants)	85,8	2021	■	→
Couverture de la chimiothérapie préventive pour les maladies tropicales négligées (%)	68,5	2021	■	↓
Taux de mortalité normalisé par âge dû à une maladie cardiovasculaire, un cancer, un diabète ou une maladie respiratoire chronique chez les adultes âgés de 30 à 70 ans (%)	22,6	2019	■	→
Taux de mortalité (standardisé par l'âge) attribuable à la pollution atmosphérique domestique et à la pollution atmosphérique ambiante (pour 100 000 habitants)	201,8	2019	■	■
Taux de mortalité routière (pour 100 000 habitants)	26,8	2019	■	→
Espérance de vie à la naissance (années)	63,4	2019	■	→
Taux de fécondité des adolescentes (naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans)	108,0	2016	■	■
Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (%)	78,1	2018	■	■
Nourrissons survivants ayant reçu 2 vaccins recommandés par l'OMS (%)	68,0	2021	■	→
Indice de couverture universelle de la santé (CSU) de la couverture des services (pire 0–100 meilleur)	38,0	2019	■	→

Indicateur	Valeur	Année	Cote	Tendance
ODD 4 – Éducation de qualité				
Taux de participation à l'enseignement préprimaire organisé (% d'enfants âgés de 4 à 6 ans)	84,8	2018	■	■
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	96,9	2021	■	→
Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire (%)	36,8	2021	■	↓
Nombre moyen d'années de scolarité (années)	4,3	2021	■	→
Taux d'alphabétisation (% de la population âgée de 15 à 24 ans)	65,0	2021	■	■

Indicateur	Valeur	Année	Cote	Tendance
ODD 5 – Égalité entre les sexes				
Demande de planification familiale satisfaite par des méthodes modernes (% des femmes âgées de 15 à 49 ans)	28,0	2017	■	→
Ratio du nombre moyen d'années d'études des femmes par rapport à celui des hommes (%)	60,9	2021	■	→
Ratio du taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes (%)	81,5	2022	■	→
Sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	8,4	2021	■	→
Femmes à des postes ministériels (%)	17,4	2023	■	→

Indicateur	Valeur	Année	Cote	Tendance
ODD 6 – Eau propre et assainissement				
Population utilisant au moins les services de base d'eau potable (%)	65,4	2020	■	→
Population utilisant au moins les services d'assainissement de base (%)	17,0	2020	■	→
Prélèvement d'eau douce (% des ressources en eau douce disponibles)	0,98	2019	■	■
Eaux usées anthropiques qui reçoivent un traitement (%)	9,6	2020	■	■
Eau rare incorporée dans les importations (m3/capita)	462,6	2018	■	■

Indicateur	Valeur	Année	Cote	Tendance
ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable				
Population ayant accès à l'électricité (%)	41,4	2020	■	→
Population ayant accès à des combustibles et des technologies propres pour cuisiner (%)	4,0	2020	■	↓
Émissions de CO ₂ provenant de la combustion de combustibles pour l'électricité et le chauffage par production totale d'électricité (MtCO ₂ /TWh)	34,1	2019	■	↓
Part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement total en énergie primaire (%)	8,0	2019	■	↓
Abordabilité de l'électricité pour les consommateurs (échelle de 0 à 100)	78,3	2021	■	■

Indicateur	Valeur	Année	Cote	Tendance
ODD 8 – Travail décent et croissance économique				
Croissance moyenne sur 5 ans, du PIB par habitant (%)	3,0	2021	■	↑
Ratio emploi-population (%)	61,5	2023	■	↓
Victimes d'esclavage moderne (pour 1 000 habitants)	5,5	2018	■	■
Adultes ayant un compte dans une banque ou une autre institution financière ou auprès d'un prestataire de services de téléphonie mobile (% de la population âgée de 15 ans ou plus)	48,6	2021	■	↑
Les droits fondamentaux du travail sont effectivement garantis (pire 0–1 meilleur)	0,60	2021	■	■

Indicateur	Valeur	Année	Cote	Tendance
ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure				
Population utilisant l'internet (%)	34,0	2021	■	→
Abonnements au haut débit mobile (pour 100 habitants)	33,4	2021	■	↑
Population rurale ayant accès à des routes praticables en toute saison (%)	63,5	2022	■	■
Indice de performance logistique : Qualité des infrastructures liées au commerce et au transport (pire 1–5 meilleur)	2,5	2018	■	→
Articles de revues scientifiques et techniques (pour 1 000 habitants)	0,07	2021	■	→

Indicateur	Valeur	Année	Cote	Tendance
ODD 10 – Inégalités réduites				
Coefficient de Gini	37,8	2018	■	↑
Ratio de Palma	1,7	2018	■	■

Indicateur	Valeur	Année	Cote	Tendance
ODD 11 – Villes et communautés durables				
Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (%)	67,9	2020	■	→
Concentration moyenne annuelle de particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns (PM _{2,5}) (µg/m ³)	41,9	2019	■	↓
Accès à une source d'eau améliorée, canalisée (% de la population urbaine)	48,6	2020	■	↓

Indicateur	Valeur	Année	Cote	Tendance
ODD 12 – Consommation et production responsables				
Déchets électroniques générés (kg/habitant)	0,81	2019	■	■
Émissions de SO ₂ basées sur la production (kg/habitant)	0,68	2018	■	■
Émissions de SO ₂ importées (kg/habitant)	0,47	2018	■	■
Émissions d'azote dues à la production (kg/habitant)	11,0	2018	■	→
Émissions d'azote incorporées dans les importations (kg/habitant)	3,5	2018	■	↑
Exportations de déchets plastiques (kg/habitant)	0,01	2021	■	↑

Indicateur	Valeur	Année	Cote	Tendance
ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques				
Émissions de CO ₂ provenant de la combustion de combustibles fossiles et de la production de ciment (tCO ₂ /habitant)	0,61	2021	■	→
Émissions de CO ₂ incorporées dans les importations (tCO ₂ /habitant)	0,16	2018	■	→
Émissions de CO ₂ incorporées dans les exportations de combustibles fossiles (kg/habitant)	0,00	2021	■	■

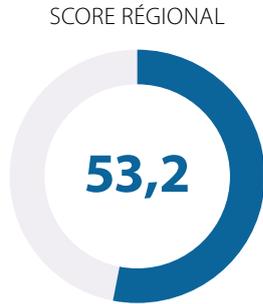
Indicateur	Valeur	Année	Cote	Tendance
ODD 14 – Vie aquatique				
Superficie moyenne protégée dans les sites marins importants pour la biodiversité (%)	0,00	2022	■	→
Indice de santé des océans : Score des eaux propres (pire 0–100 meilleur)	15,2	2022	■	↓
Poissons capturés par chalutage (%)	0,50	2019	■	↑
Poissons pêchés qui sont ensuite rejetés (%)	0,00	2019	■	→
Menaces sur la biodiversité marine représentées par les importations (par million d'habitants)	0,00	2018	■	■

Indicateur	Valeur	Année	Cote	Tendance
ODD 15 – Vie terrestre				
Superficie moyenne protégée dans les sites terrestres importants pour la biodiversité (%)	66,7	2022	■	→
Superficie moyenne protégée dans les sites d'eau douce importants pour la biodiversité (%)	0,00	2022	■	→
Indice de survie des espèces de la liste rouge (pire 0–1 meilleur)	0,91	2023	■	↑
Déforestation permanente (% annuel moyen sur 5 ans)	0,16	2021	■	→
Menaces sur la biodiversité terrestre et d'eau douce représentées par les importations (par million d'habitants)	0,02	2018	■	■

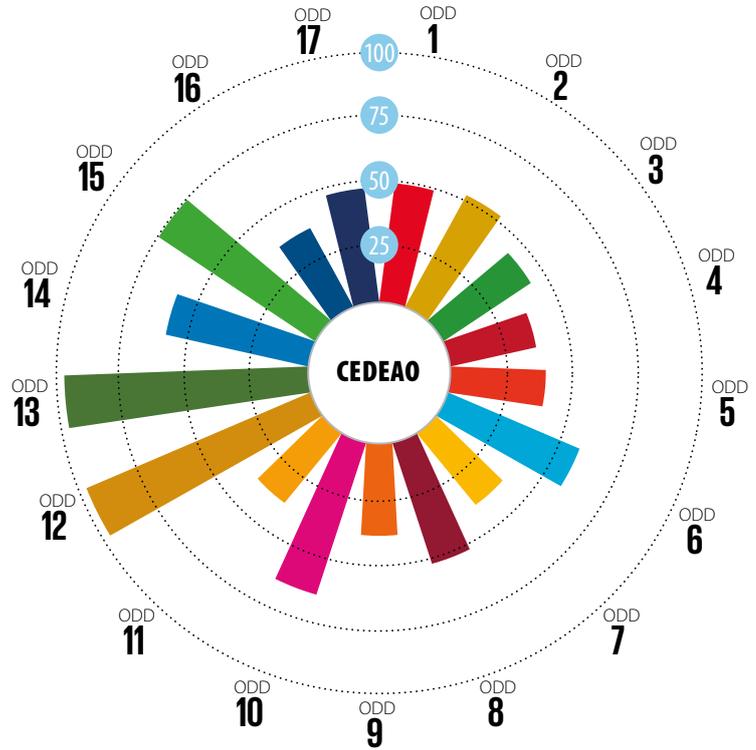
Indicateur	Valeur	Année	Cote	Tendance
ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces				
Absence de conflit armé (pire 0–100 meilleur)	97,1	2021	■	→
Population qui se sent en sécurité lorsqu'elle se promène seule la nuit dans la ville ou la zone où elle vit (%)	55,0	2022	■	→
Détenus non condamnés (% de la population carcérale)	62,3	2017	■	■
Rapidité des procédures administratives (pire 0–1 meilleur)	0,41	2021	■	■
Les expropriations sont légales et font l'objet d'une compensation adéquate (pire 0–1 meilleur)	0,51	2021	■	■
Enregistrement des naissances auprès de l'autorité civile (% des enfants de moins de 5 ans)	85,6	2018	■	■
Indice de perception de la corruption (pire 0–100 meilleur)	43,0	2022	■	→
Responsabilité & Transparence (pire 0–100 meilleur)	42,4	2021	■	↓
Enfants impliqués dans le travail des enfants (% de la population âgée de 5 à 14 ans)	24,8	2018	■	■
Indice de liberté de la presse (meilleur 0–100 pire)	52,4	2023	■	↓
Accès à la justice et abordabilité (pire 0–1 meilleur)	0,48	2021	■	■

Indicateur	Valeur	Année	Cote	Tendance
ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs				
Recettes fiscales (% du PIB)	10,6	2019	■	→
Dépenses publiques de Santé et d'Éducation (% du PIB)	3,9	2020	■	→
Score des paradis fiscaux des entreprises (meilleur 0–100 pire)	0,00	2021	■	■
Indice de performance statistique (pire 0–100 meilleur)	62,6	2022	■	↑

▼ Performance globale



▼ Performance par ODD



▼ Tableaux de bord ODD et tendances



■ Des défis majeur demeurent
 ■ Des défis importants demeurent
 ■ Des défis demeurent
 ■ Réalisation de l'ODD
 ■ Données non disponibles
↓ Décroissant
 → En stagnation
 ↗ En amélioration modérée
 ↑ En bonne voie ou maintien de la réalisation de l'ODD

	Valeur	Année	Cote	Tendance
ODD 1 – Pas de pauvreté				
Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 2,15 par jour (PPP 2017, %)	21,3	2023	■	→
Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 3,65 par jour (PPP 2017, %)	40,7	2023	■	→
Proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté national (%)	40,2	2019	■	■

ODD 2 – Faim « Zéro »				
Prévalence de la sous-alimentation (%)	12,0	2020	■	↓
Prévalence du retard de croissance (taille/ âge) chez les enfants de moins de 5 ans (%)	29,4	2022	■	■
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	7,4	2022	■	■
Prévalence de l'obésité, IMC ≥ 30 (% de la population adulte)	8,7	2016	■	→
Rendement céréalier (tonnes par hectare de terre récoltée)	1,6	2021	■	→
Consommation d'engrais (kg par hectare de terre arable)	28,7	2020	■	↑

ODD 3 – Bonne santé et bien-être				
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	733,9	2020	■	→
Taux de mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	31,8	2021	■	→
Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	94,7	2021	■	→
Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)	167,2	2021	■	→
Nouvelles infections au VIH (pour 1 000 habitants non infectés)	0,31	2021	■	↑
Personnes vivant avec le VIH recevant une thérapie antirétrovirale (%)	81,0	2021	■	↑
Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	61,6	2021	■	■
Taux de mortalité du paludisme (pour 100 000 habitants)	79,0	2021	■	→
Couverture de la chimiothérapie préventive pour les maladies tropicales négligées (%)	34,6	2021	■	↓
Taux de mortalité normalisé par âge dû à une maladie cardiovasculaire, un cancer, un diabète ou une maladie respiratoire chronique chez les adultes âgés de 30 à 70 ans (%)	19,5	2019	■	→
Taux de mortalité (standardisé par l'âge) attribuable à la pollution atmosphérique domestique et à la pollution atmosphérique ambiante (pour 100 000 habitants)	179,7	2019	■	■
Taux de mortalité routière (pour 100 000 habitants)	23,7	2019	■	→
Espérance de vie à la naissance (années)	63,2	2019	■	→
Taux de fécondité des adolescentes (naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans)	109,9	2018	■	■
Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (%)	56,5	2020	■	■
Nourrissons survivants ayant reçu 2 vaccins recommandés par l'OMS (%)	66,2	2021	■	→
Indice de couverture universelle de la santé (CSU) de la couverture des services (pire 0–100 meilleur)	43,4	2019	■	→

ODD 4 – Éducation de qualité				
Taux de participation à l'enseignement préprimaire organisé (% d'enfants âgés de 4 à 6 ans)	47,5	2021	■	→
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	73,4	2021	■	→
Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire (%)	46,4	2021	■	→
Nombre moyen d'années de scolarité (années)	5,7	2021	■	→
Taux d'alphabétisation (% de la population âgée de 15 à 24 ans)	72,5	2021	■	■

ODD 5 – Égalité entre les sexes				
Demande de planification familiale satisfaite par des méthodes modernes (% des femmes âgées de 15 à 49 ans)	39,6	2020	■	→
Ratio du nombre moyen d'années d'études des femmes par rapport à celui des hommes (%)	71,8	2021	■	→
Ratio du taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes (%)	78,8	2022	■	→
Sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	10,8	2021	■	→
Femmes à des postes ministériels (%)	15,3	2023	■	↓

ODD 6 – Eau propre et assainissement				
Population utilisant au moins les services de base d'eau potable (%)	73,5	2020	■	→
Population utilisant au moins les services d'assainissement de base (%)	35,9	2020	■	→
Prélèvement d'eau douce (% des ressources en eau douce disponibles)	8,0	2019	■	■
Eaux usées anthropiques qui reçoivent un traitement (%)	0,80	2020	■	■
Eau rare incorporée dans les importations (m3/capita)	271,1	2018	■	■

ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable				
Population ayant accès à l'électricité (%)	53,2	2020	■	→
Population ayant accès à des combustibles et des technologies propres pour cuisiner (%)	13,9	2020	■	→
Émissions de CO ₂ provenant de la combustion de combustibles pour l'électricité et le chauffage par production totale d'électricité (MtCO ₂ /TWh)	4,2	2019	■	→
Part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement total en énergie primaire (%)	6,3	2019	■	→
Abordabilité de l'électricité pour les consommateurs (échelle de 0 à 100)	87,8	2021	■	■

ODD 8 – Travail décent et croissance économique				
Croissance moyenne sur 5 ans, du PIB par habitant (%)	0,44	2021	■	↓
Ratio emploi-population (%)	58,8	2023	■	→
Victimes d'esclavage moderne (pour 1 000 habitants)	5,3	2018	■	■
Adultes ayant un compte dans une banque ou une autre institution financière ou auprès d'un prestataire de services de téléphonie mobile (% de la population âgée de 15 ans ou plus)	44,9	2021	■	→
Les droits fondamentaux du travail sont effectivement garantis (pire 0–1 meilleur)	0,52	2021	■	■

ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure				
Population utilisant l'internet (%)	47,9	2021	■	↑
Abonnements au haut débit mobile (pour 100 habitants)	43,0	2021	■	→
Population rurale ayant accès à des routes praticables en toute saison (%)	70,0	2022	■	■
Indice de performance logistique : Qualité des infrastructures liées au commerce et au transport (pire 1–5 meilleur)	2,4	2018	■	↓
Articles de revues scientifiques et techniques (pour 1 000 habitants)	0,06	2021	■	→

ODD 10 – Inégalités réduites				
Coefficient de Gini	37,0	2018	■	■
Ratio de Palma	1,6	2018	■	■

ODD 11 – Villes et communautés durables				
Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (%)	47,7	2020	■	→
Concentration moyenne annuelle de particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns (PM _{2,5}) (µg/m ³)	65,1	2019	■	↓
Accès à une source d'eau améliorée, canalisée (% de la population urbaine)	36,9	2020	■	↓

ODD 12 – Consommation et production responsables				
Déchets électroniques générés (kg/habitant)	1,7	2019	■	■
Émissions de SO ₂ basées sur la production (kg/habitant)	0,81	2018	■	■
Émissions de SO ₂ importées (kg/habitant)	0,53	2018	■	■
Émissions d'azote dues à la production (kg/habitant)	10,5	2018	■	↑
Émissions d'azote incorporées dans les importations (kg/habitant)	2,3	2018	■	↑
Exportations de déchets plastiques (kg/habitant)	0,08	2021	■	■

ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques				
Émissions de CO ₂ provenant de la combustion de combustibles fossiles et de la production de ciment (tCO ₂ /habitant)	0,53	2021	■	→
Émissions de CO ₂ incorporées dans les importations (tCO ₂ /habitant)	0,16	2018	■	→
Émissions de CO ₂ incorporées dans les exportations de combustibles fossiles (kg/habitant)	586,9	2021	■	■

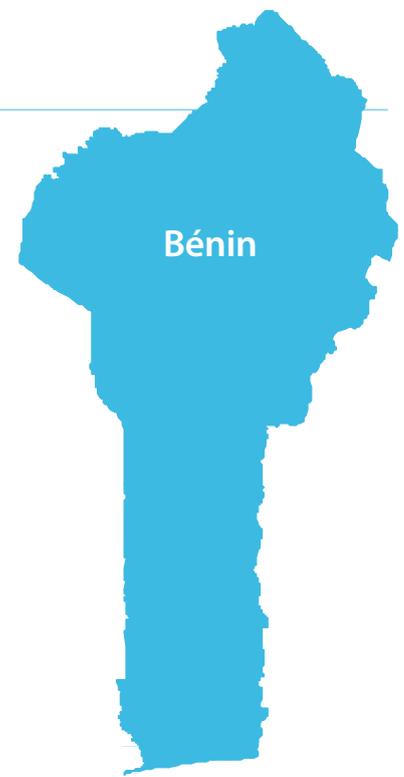
ODD 14 – Vie aquatique				
Superficie moyenne protégée dans les sites marins importants pour la biodiversité (%)	18,2	2022	■	→
Indice de santé des océans : Score des eaux propres (pire 0–100 meilleur)	32,4	2022	■	↓
Poissons capturés par chalutage (%)	13,6	2019	■	↑
Poissons pêchés qui sont ensuite rejetés (%)	4,2	2019	■	↑
Menaces sur la biodiversité marine représentées par les importations (par million d'habitants)	0,01	2018	■	■

ODD 15 – Vie terrestre				
Superficie moyenne protégée dans les sites terrestres importants pour la biodiversité (%)	72,4	2022	■	→
Superficie moyenne protégée dans les sites d'eau douce importants pour la biodiversité (%)	69,7	2022	■	→
Indice de survie des espèces de la liste rouge (pire 0–1 meilleur)	0,88	2023	■	→
Déforestation permanente (% annuel moyen sur 5 ans)	0,58	2021	■	↓
Menaces sur la biodiversité terrestre et d'eau douce représentées par les importations (par million d'habitants)	0,03	2018	■	■

ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces				
Absence de conflit armé (pire 0–100 meilleur)	43,1	2021	■	↓
Population qui se sent en sécurité lorsqu'elle se promène seule la nuit dans la ville ou la zone où elle vit (%)	54,7	2022	■	↓
Détenus non condamnés (% de la population carcérale)	58,0	2022	■	■
Rapidité des procédures administratives (pire 0–1 meilleur)	0,37	2021	■	■
Les expropriations sont légales et font l'objet d'une compensation adéquate (pire 0–1 meilleur)	0,50	2021	■	■
Enregistrement des naissances auprès de l'autorité civile (% des enfants de moins de 5 ans)	58,0	2020	■	■
Indice de perception de la corruption (pire 0–100 meilleur)	29,9	2022	■	↓
Responsabilité & Transparence (pire 0–100 meilleur)	46,4	2021	■	↓
Enfants impliqués dans le travail des enfants (% de la population âgée de 5 à 14 ans)	28,8	2019	■	■
Indice de liberté de la presse (meilleur 0–100 pire)	55,9	2023	■	↓
Accès à la justice et abordabilité (pire 0–1 meilleur)	0,53	2021	■	■

ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs				
Recettes fiscales (% du PIB)	8,0	2020	■	↓
Dépenses publiques de Santé et d'Éducation (% du PIB)	3,4	2021	■	→
Score des paradis fiscaux des entreprises (meilleur 0–100 pire)	5,0	2021	■	■
Indice de performance statistique (pire 0–100 meilleur)	60,9	2022	■	→

Profils départements



	Score	Cote	Tendance
Accessibilité et qualité des services	44,2	■	→
Extrême pauvreté et privation matérielle	52,0	■	→

	Score	Cote	Tendance
Inégalité des sexes	60,4	■	→
Inégalité de revenus et de richesse	67,8	■	

Accessibilité et qualité des services

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	80,8	2021	■	→
Nombre d'habitants par lits d'hôpitaux	2157,3	2021	■	↓
Nombre d'habitants par personnel de santé (médecins et infirmiers)	2073,8	2021	■	↓
Enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	31,8	2021	■	↑
Enfants de 12-23 mois complètement vaccinés (%)	56,6	2018	■	→
Couverture du test VIH (% de la population de 15-49 ans sachant où faire un test)	54,3	2018	■	→
Durée moyenne du trajet au centre de santé (en minutes)	20,3	2019	■	■
Ménages utilisant des sources améliorées d'eau de boisson (%)	77,0	2021	■	→
Population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité (%)	5,2	2021	■	■
Population ayant accès à l'électricité (%)	56,5	2021	■	→
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	75,3	2021	■	→
Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)	37,3	2021	■	↓
Nombre médian d'années de scolarité	1,6	2021	■	→
Nombre d'élèves par maître du primaire	40,1	2022	■	→
Taux de succès au BAC (%)	67,7	2021	■	↑
Enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil (%)	92,6	2021	■	↑
Personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet (%)	25,1	2021	■	■

Extrême pauvreté et privation matérielle

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population disposant de moins de \$1,90 par jour (%)	18,7	2019	■	■
Personnes de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes (%)	18,2	2019	■	■
Population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (%)	38,5	2019	■	■
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	8,3	2021	■	↓
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (%)	36,5	2021	■	↓
Prévalence de l'insécurité alimentaire (%)	9,6	2017	■	↑
Enfants de 5 à 11 ans impliqués dans une activité économique pendant au moins une heure	16,0	2021	■	↑
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant moins de 14 heures	31,5	2021	■	↓
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant 14 heures ou plus	11,6	2021	■	↑
Population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (%)	1,3	2021	■	↑
Population de 15-49 ans ayant un compte en banque (%)	7,1	2019	■	■

Inégalité des sexes

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le primaire	0,94	2021	■	↓
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le secondaire	0,90	2021	■	↑
Indice de parité fille/garçon: Nombre médian d'années de scolarité	0,24	2021	■	→
Indice de parité fille/garçon: Taux de succès au BAC	1,0	2020	■	↑
Indice de parité femme/ homme: Couverture du test VIH	1,1	2018	■	↑
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences physiques (%)	19,5	2018	■	■
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences sexuelles (%)	8,8	2018	■	■
Femmes de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans (%)	27,5	2021	■	↓
Femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale (%)	16,9	2021	■	→
Indice de parité femme/ homme: population disposant de moins de \$1,90 par jour	1,0	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes	1,0	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	1,0	2019	■	■
Ratio du taux de participation des femmes et des hommes à la population active	0,86	2018	■	■
Indice de parité femme/ homme: personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet	0,51	2021	■	■

Inégalité de revenus et de richesse

	Valeur	Année	Cote
Coefficient de Gini	0,35	2019	■
Personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian (%)	11,0	2019	■
Personnes vivant avec un revenu plus de 50 % inférieur au revenu moyen (%)	23,9	2019	■

■ Des défis majeur demeurent
 ■ Des défis importants demeurent
 ■ Des défis demeurent
 ■ Réalisation de l'ODD
 ■ Données non disponibles
↓ Décroissant
 → En stagnation
 → En amélioration modérée
 ↑ En bonne voie ou maintien de la réalisation de l'ODD



	Score	Cote	Tendance
Accessibilité et qualité des services	26,5	■	➔
Extrême pauvreté et privation matérielle	44,5	■	➔

	Score	Cote	Tendance
Inégalité des sexes	42,4	■	➔
Inégalité de revenus et de richesse	69,6	■	■

Accessibilité et qualité des services

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	71,2	2021	■	➔
Nombre d'habitants par lits d'hôpitaux	3742,0	2021	■	↓
Nombre d'habitants par personnel de santé (médecins et infirmiers)	3299,8	2021	■	↓
Enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	25,6	2021	■	↑
Enfants de 12-23 mois complètement vaccinés (%)	47,2	2018	■	➔
Couverture du test VIH (% de la population de 15-49 ans sachant où faire un test)	46,7	2018	■	↑
Durée moyenne du trajet au centre de santé (en minutes)	10,0	2019	■	■
Ménages utilisant des sources améliorées d'eau de boisson (%)	42,6	2021	■	↓
Population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité (%)	0,48	2021	■	■
Population ayant accès à l'électricité	44,6	2021	■	➔
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	49,8	2021	■	➔
Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)	18,7	2021	■	↓
Nombre médian d'années de scolarité	0,00	2021	■	➔
Nombre d'élèves par maître du primaire	47,2	2022	■	➔
Taux de succès au BAC (%)	60,0	2021	■	↑
Enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil (%)	93,4	2021	■	↑
Personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet (%)	6,9	2021	■	■

Extrême pauvreté et privation matérielle

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population disposant de moins de \$1,90 par jour (%)	20,5	2019	■	■
Personnes de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes (%)	11,7	2019	■	■
Population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (%)	42,1	2019	■	■
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	14,7	2021	■	↓
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (%)	41,1	2021	■	↓
Prévalence de l'insécurité alimentaire (%)	8,0	2017	■	↑
Enfants de 5 à 11 ans impliqués dans une activité économique pendant au moins une heure	25,3	2021	■	➔
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant moins de 14 heures	32,3	2021	■	➔
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant 14 heures ou plus	26,3	2021	■	➔
Population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (%)	4,4	2021	■	↑
Population de 15-49 ans ayant un compte en banque (%)	1,1	2019	■	■

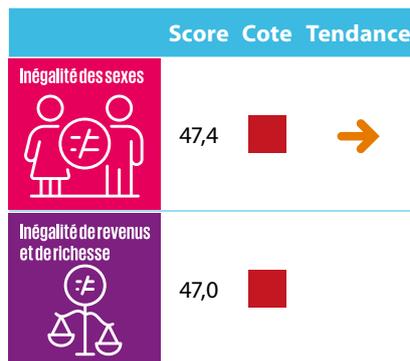
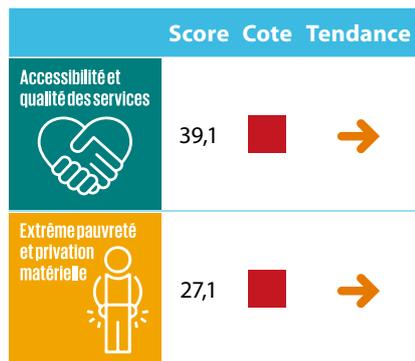
Inégalité des sexes

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le primaire	0,73	2021	■	↓
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le secondaire	1,0	2021	■	↑
Indice de parité fille/garçon: Nombre médian d'années de scolarité	-	-	■	■
Indice de parité fille/garçon: Taux de succès au BAC	0,94	2020	■	↑
Indice de parité femme/ homme: Couverture du test VIH	1,1	2018	■	↑
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences physiques (%)	30,6	2018	■	■
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences sexuelles (%)	7,9	2018	■	■
Femmes de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans (%)	41,7	2021	■	➔
Femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale (%)	28,9	2021	■	➔
Indice de parité femme/ homme: population disposant de moins de \$1,90 par jour	1,2	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes	0,96	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	1,1	2019	■	■
Ratio du taux de participation des femmes et des hommes à la population active	0,62	2018	■	■
Indice de parité femme/ homme: personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet	0,59	2021	■	■

Inégalité de revenus et de richesse

	Valeur	Année	Cote
Coefficient de Gini	0,28	2019	■
Personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian (%)	12,5	2019	■
Personnes vivant avec un revenu plus de 50 % inférieur au revenu moyen (%)	28,6	2019	■

■ Des défis majeur demeurent
 ■ Des défis importants demeurent
 ■ Des défis demeurent
 ■ Réalisation de l'ODD
 ■ Données non disponibles
↓ Décroissant
 ➔ En stagnation
 ➔ En amélioration modérée
 ↑ En bonne voie ou maintien de la réalisation de l'ODD



Accessibilité et qualité des services

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	87,3	2021	■	→
Nombre d'habitants par lits d'hôpitaux	1453,9	2021	■	→
Nombre d'habitants par personnel de santé (médecins et infirmiers)	2400,3	2021	■	↓
Enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	23,0	2021	■	→
Enfants de 12-23 mois complètement vaccinés (%)	70,5	2018	■	↑
Couverture du test VIH (% de la population de 15-49 ans sachant où faire un test)	59,0	2018	■	↑
Durée moyenne du trajet au centre de santé (en minutes)	22,3	2019	■	■
Ménages utilisant des sources améliorées d'eau de boisson (%)	56,8	2021	■	↓
Population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité (%)	0,35	2021	■	■
Population ayant accès à l'électricité (%)	56,0	2021	■	↑
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	65,7	2021	■	↓
Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)	19,0	2021	■	↓
Nombre médian d'années de scolarité	0,00	2021	■	→
Nombre d'élèves par maître du primaire	48,2	2022	■	↓
Taux de succès au BAC (%)	60,9	2021	■	↑
Enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil (%)	93,7	2021	■	↑
Personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet (%)	12,2	2021	■	■

Extrême pauvreté et privation matérielle

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population disposant de moins de \$1,90 par jour (%)	33,3	2019	■	■
Personnes de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes (%)	39,3	2019	■	■
Population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (%)	60,5	2019	■	■
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	7,9	2021	■	↓
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (%)	46,4	2021	■	↓
Prévalence de l'insécurité alimentaire (%)	23,6	2017	■	→
Enfants de 5 à 11 ans impliqués dans une activité économique pendant au moins une heure	25,5	2021	■	→
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant moins de 14 heures	67,0	2021	■	↓
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant 14 heures ou plus	11,8	2021	■	↑
Population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (%)	1,8	2021	■	↑
Population de 15-49 ans ayant un compte en banque (%)	2,6	2019	■	■

Inégalité des sexes

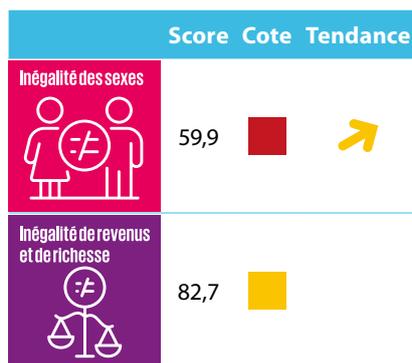
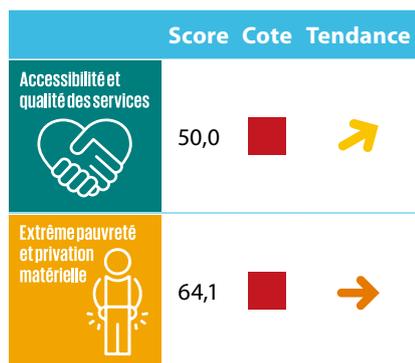
	Valeur	Année	Cote	Tendance
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le primaire	0,97	2021	■	↑
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le secondaire	0,73	2021	■	→
Indice de parité fille/garçon: Nombre médian d'années de scolarité	0,00	2021	■	→
Indice de parité fille/garçon: Taux de succès au BAC	0,99	2020	■	→
Indice de parité femme/ homme: Couverture du test VIH	0,88	2018	■	↓
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences physiques (%)	23,3	2018	■	■
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences sexuelles (%)	8,2	2018	■	■
Femmes de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans (%)	45,4	2021	■	↓
Femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale (%)	15,0	2021	■	↓
Indice de parité femme/ homme: population disposant de moins de \$1,90 par jour	1,0	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes	1,0	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	1,0	2019	■	■
Ratio du taux de participation des femmes et des hommes à la population active	0,85	2018	■	■
Indice de parité femme/ homme: personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet	0,40	2021	■	■

Inégalité de revenus et de richesse

	Valeur	Année	Cote
Coefficient de Gini	0,30	2019	■
Personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian (%)	22,0	2019	■
Personnes vivant avec un revenu plus de 50 % inférieur au revenu moyen (%)	41,4	2019	■



Atlantique



Accessibilité et qualité des services

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	90,7	2021	■	↓
Nombre d'habitants par lits d'hôpitaux	3274,6	2021	■	↑
Nombre d'habitants par personnel de santé (médecins et infirmiers)	2300,4	2021	■	↓
Enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	29,8	2021	■	↑
Enfants de 12-23 mois complètement vaccinés (%)	59,9	2018	■	↑
Couverture du test VIH (% de la population de 15-49 ans sachant où faire un test)	62,4	2018	■	➔
Durée moyenne du trajet au centre de santé (en minutes)	30,0	2019	■	■
Ménages utilisant des sources améliorées d'eau de boisson (%)	85,3	2021	■	↑
Population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité (%)	7,7	2021	■	■
Population ayant accès à l'électricité (%)	61,0	2021	■	➔
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	81,4	2021	■	↓
Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)	45,5	2021	■	↓
Nombre médian d'années de scolarité	2,7	2021	■	➔
Nombre d'élèves par maître du primaire	36,0	2022	■	➔
Taux de succès au BAC (%)	73,3	2021	■	↑
Enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil (%)	95,7	2021	■	↑
Personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet (%)	34,0	2021	■	■

Extrême pauvreté et privation matérielle

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population disposant de moins de \$1,90 par jour (%)	10,6	2019	■	■
Personnes de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes (%)	9,9	2019	■	■
Population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (%)	29,7	2019	■	■
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	11,7	2021	■	↓
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (%)	27,2	2021	■	➔
Prévalence de l'insécurité alimentaire (%)	7,4	2017	■	➔
Enfants de 5 à 11 ans impliqués dans une activité économique pendant au moins une heure	3,1	2021	■	↑
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant moins de 14 heures	22,3	2021	■	➔
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant 14 heures ou plus	2,5	2021	■	↑
Population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (%)	1,9	2021	■	↑
Population de 15-49 ans ayant un compte en banque (%)	13,0	2019	■	■

Inégalité des sexes

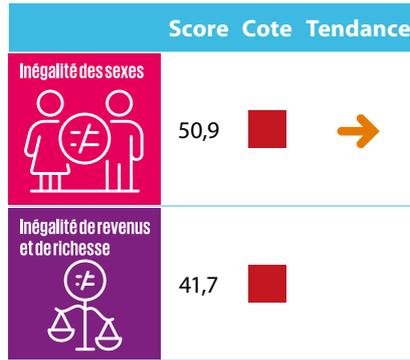
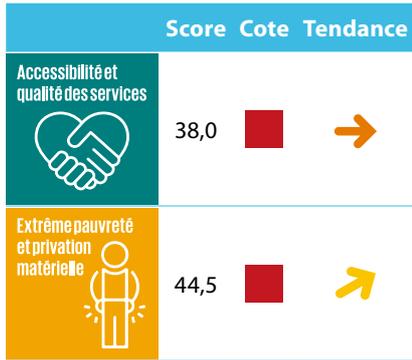
	Valeur	Année	Cote	Tendance
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le primaire	0,94	2021	■	↓
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le secondaire	0,98	2021	■	↑
Indice de parité fille/garçon: Nombre médian d'années de scolarité	0,49	2021	■	➔
Indice de parité fille/garçon: Taux de succès au BAC	1,0	2020	■	↑
Indice de parité femme/ homme: Couverture du test VIH	1,2	2018	■	↑
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences physiques (%)	20,9	2018	■	■
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences sexuelles (%)	7,8	2018	■	■
Femmes de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans (%)	20,6	2021	■	↓
Femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale (%)	17,5	2021	■	➔
Indice de parité femme/ homme: population disposant de moins de \$1,90 par jour	1,1	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes	1,1	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	1,0	2019	■	■
Ratio du taux de participation des femmes et des hommes à la population active	0,95	2018	■	■
Indice de parité femme/ homme: personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet	0,42	2021	■	■

Inégalité de revenus et de richesse

	Valeur	Année	Cote
Coefficient de Gini	0,34	2019	■
Personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian (%)	5,1	2019	■
Personnes vivant avec un revenu plus de 50 % inférieur au revenu moyen (%)	13,5	2019	■



Borgou



Accessibilité et qualité des services

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	73,0	2021	■	↑
Nombre d'habitants par lits d'hôpitaux	1838,7	2021	■	↓
Nombre d'habitants par personnel de santé (médecins et infirmiers)	2018,9	2021	■	↓
Enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	49,2	2021	■	↑
Enfants de 12-23 mois complètement vaccinés (%)	40,7	2018	■	↓
Couverture du test VIH (% de la population de 15-49 ans sachant où faire un test)	46,6	2018	■	→
Durée moyenne du trajet au centre de santé (en minutes)	16,2	2019	■	■
Ménages utilisant des sources améliorées d'eau de boisson (%)	73,3	2021	■	→
Population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité (%)	7,4	2021	■	■
Population ayant accès à l'électricité (%)	49,8	2021	■	→
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	58,8	2021	■	→
Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)	25,8	2021	■	↓
Nombre médian d'années de scolarité	0,00	2021	■	→
Nombre d'élèves par maître du primaire	32,4	2022	■	↑
Taux de succès au BAC (%)	61,0	2021	■	↑
Enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil (%)	84,1	2021	■	→
Personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet (%)	23,4	2021	■	■

Extrême pauvreté et privation matérielle

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population disposant de moins de \$1,90 par jour (%)	34,6	2019	■	■
Personnes de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes (%)	22,4	2019	■	■
Population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (%)	53,3	2019	■	■
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	6,1	2021	■	→
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (%)	48,7	2021	■	↓
Prévalence de l'insécurité alimentaire (%)	7,9	2017	■	↑
Enfants de 5 à 11 ans impliqués dans une activité économique pendant au moins une heure	17,6	2021	■	↑
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant moins de 14 heures	28,2	2021	■	↓
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant 14 heures ou plus	19,3	2021	■	↑
Population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (%)	0,04	2021	■	↑
Population de 15-49 ans ayant un compte en banque (%)	6,2	2019	■	■

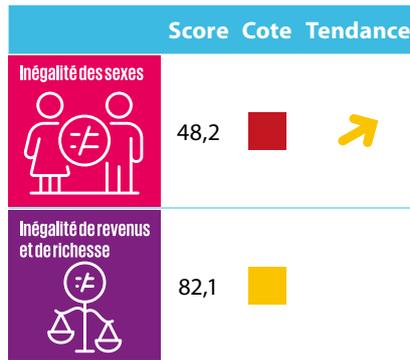
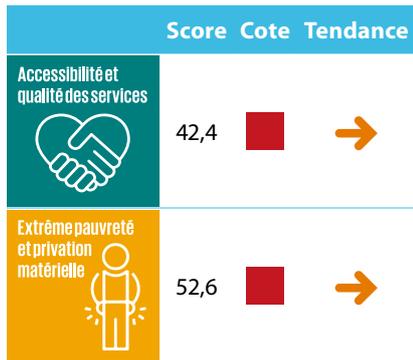
Inégalité des sexes

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le primaire	1,0	2021	■	↑
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le secondaire	1,1	2021	■	↑
Indice de parité fille/garçon: Nombre médian d'années de scolarité	0,00	2021	■	■
Indice de parité fille/garçon: Taux de succès au BAC	1,0	2020	■	↑
Indice de parité femme/ homme: Couverture du test VIH	0,73	2018	■	↓
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences physiques (%)	18,8	2018	■	■
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences sexuelles (%)	11,8	2018	■	■
Femmes de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans (%)	36,6	2021	■	→
Femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale (%)	11,4	2021	■	↓
Indice de parité femme/ homme: population disposant de moins de \$1,90 par jour	0,98	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes	0,97	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	0,99	2019	■	■
Ratio du taux de participation des femmes et des hommes à la population active	0,56	2018	■	■
Indice de parité femme/ homme: personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet	0,65	2021	■	■

Inégalité de revenus et de richesse

	Valeur	Année	Cote
Coefficient de Gini	0,35	2019	■
Personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian (%)	23,2	2019	■
Personnes vivant avec un revenu plus de 50 % inférieur au revenu moyen (%)	40,2	2019	■





Accessibilité et qualité des services

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	85,7	2021	■	➔
Nombre d'habitants par lits d'hôpitaux	4169,7	2021	■	↓
Nombre d'habitants par personnel de santé (médecins et infirmiers)	3105,7	2021	■	↓
Enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	36,7	2021	■	↑
Enfants de 12-23 mois complètement vaccinés (%)	68,2	2018	■	➔
Couverture du test VIH (% de la population de 15-49 ans sachant où faire un test)	51,0	2018	■	➔
Durée moyenne du trajet au centre de santé (en minutes)	21,3	2019	■	■
Ménages utilisant des sources améliorées d'eau de boisson (%)	88,9	2021	■	➔
Population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité (%)	1,2	2021	■	■
Population ayant accès à l'électricité (%)	65,0	2021	■	↑
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	81,4	2021	■	➔
Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)	34,6	2021	■	↓
Nombre médian d'années de scolarité	2,1	2021	■	➔
Nombre d'élèves par maître du primaire	45,0	2022	■	➔
Taux de succès au BAC (%)	54,7	2021	■	↑
Enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil (%)	91,9	2021	■	↑
Personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet (%)	22,7	2021	■	■

Extrême pauvreté et privation matérielle

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population disposant de moins de \$1,90 par jour (%)	11,7	2019	■	■
Personnes de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes (%)	12,2	2019	■	■
Population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (%)	25,6	2019	■	■
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	7,6	2021	■	↓
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (%)	26,1	2021	■	➔
Prévalence de l'insécurité alimentaire (%)	15,3	2017	■	↓
Enfants de 5 à 11 ans impliqués dans une activité économique pendant au moins une heure	29,8	2021	■	➔
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant moins de 14 heures	47,2	2021	■	↓
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant 14 heures ou plus	24,4	2021	■	➔
Population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (%)	0,00	2021	■	↑
Population de 15-49 ans ayant un compte en banque (%)	3,0	2019	■	■

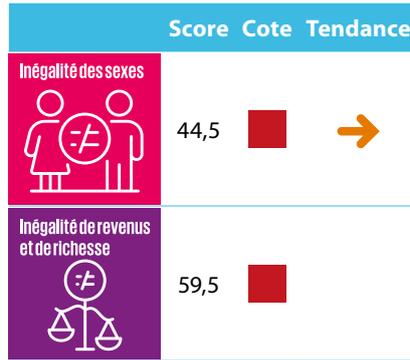
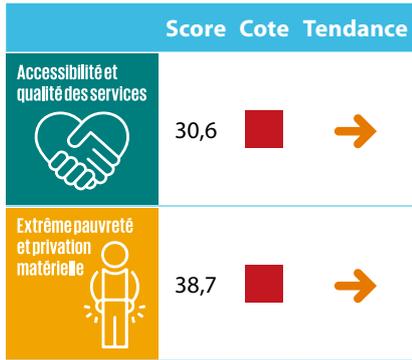
Inégalité des sexes

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le primaire	0,96	2021	■	↑
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le secondaire	0,75	2021	■	↓
Indice de parité fille/garçon: Nombre médian d'années de scolarité	0,30	2021	■	➔
Indice de parité fille/garçon: Taux de succès au BAC	0,99	2020	■	↑
Indice de parité femme/ homme: Couverture du test VIH	1,5	2018	■	↑
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences physiques (%)	20,3	2018	■	■
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences sexuelles (%)	12,4	2018	■	■
Femmes de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans (%)	22,2	2021	■	➔
Femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale (%)	28,4	2021	■	➔
Indice de parité femme/ homme: population disposant de moins de \$1,90 par jour	1,1	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes	0,96	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	1,1	2019	■	■
Ratio du taux de participation des femmes et des hommes à la population active	0,94	2018	■	■
Indice de parité femme/ homme: personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet	0,28	2021	■	■

Inégalité de revenus et de richesse

	Valeur	Année	Cote
Coefficient de Gini	0,31	2019	■
Personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian (%)	5,6	2019	■
Personnes vivant avec un revenu plus de 50 % inférieur au revenu moyen (%)	17,6	2019	■





Accessibilité et qualité des services

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	48,0	2021	■	↓
Nombre d'habitants par lits d'hôpitaux	3439,7	2021	■	→
Nombre d'habitants par personnel de santé (médecins et infirmiers)	4434,2	2021	■	↓
Enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	13,3	2021	■	→
Enfants de 12-23 mois complètement vaccinés (%)	40,1	2018	■	→
Couverture du test VIH (% de la population de 15-49 ans sachant où faire un test)	59,5	2018	■	↓
Durée moyenne du trajet au centre de santé (en minutes)	19,7	2019	■	■
Ménages utilisant des sources améliorées d'eau de boisson (%)	73,4	2021	■	→
Population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité (%)	1,5	2021	■	■
Population ayant accès à l'électricité (%)	47,7	2021	■	→
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	75,9	2021	■	→
Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)	31,2	2021	■	↓
Nombre médian d'années de scolarité	0,86	2021	■	→
Nombre d'élèves par maître du primaire	53,8	2022	■	↓
Taux de succès au BAC (%)	58,2	2021	■	↑
Enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil (%)	88,7	2021	■	→
Personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet (%)	17,7	2021	■	■

Extrême pauvreté et privation matérielle

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population disposant de moins de \$1,90 par jour (%)	27,0	2019	■	■
Personnes de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes (%)	29,7	2019	■	■
Population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (%)	52,3	2019	■	■
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	4,5	2021	■	→
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (%)	34,2	2021	■	↓
Prévalence de l'insécurité alimentaire (%)	16,2	2017	■	↑
Enfants de 5 à 11 ans impliqués dans une activité économique pendant au moins une heure	31,8	2021	■	→
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant moins de 14 heures	42,5	2021	■	↓
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant 14 heures ou plus	23,0	2021	■	↑
Population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (%)	2,2	2021	■	→
Population de 15-49 ans ayant un compte en banque (%)	1,5	2019	■	■

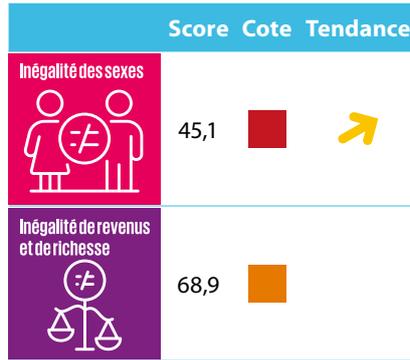
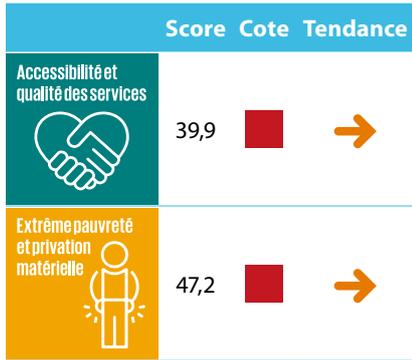
Inégalité des sexes

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le primaire	0,87	2021	■	→
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le secondaire	0,73	2021	■	→
Indice de parité fille/garçon: Nombre médian d'années de scolarité	0,00	2021	■	→
Indice de parité fille/garçon: Taux de succès au BAC	1,0	2020	■	↑
Indice de parité femme/ homme: Couverture du test VIH	0,74	2018	■	↓
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences physiques (%)	14,6	2018	■	■
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences sexuelles (%)	11,3	2018	■	■
Femmes de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans (%)	23,8	2021	■	↓
Femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale (%)	6,5	2021	■	↓
Indice de parité femme/ homme: population disposant de moins de \$1,90 par jour	0,97	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes	1,0	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	1,0	2019	■	■
Ratio du taux de participation des femmes et des hommes à la population active	0,96	2018	■	■
Indice de parité femme/ homme: personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet	0,18	2021	■	■

Inégalité de revenus et de richesse

	Valeur	Année	Cote
Coefficient de Gini	0,29	2019	■
Personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian (%)	15,6	2019	■
Personnes vivant avec un revenu plus de 50 % inférieur au revenu moyen (%)	37,0	2019	■





Accessibilité et qualité des services

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	77,1	2021	■	↓
Nombre d'habitants par lits d'hôpitaux	2876,8	2021	■	↓
Nombre d'habitants par personnel de santé (médecins et infirmiers)	2553,5	2021	■	↓
Enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	42,7	2021	■	↑
Enfants de 12-23 mois complètement vaccinés (%)	61,9	2018	■	↓
Couverture du test VIH (% de la population de 15-49 ans sachant où faire un test)	50,9	2018	■	↓
Durée moyenne du trajet au centre de santé (en minutes)	29,3	2019	■	■
Ménages utilisant des sources améliorées d'eau de boisson (%)	59,4	2021	■	→
Population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité (%)	1,4	2021	■	■
Population ayant accès à l'électricité (%)	65,5	2021	■	↑
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	68,5	2021	■	↓
Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)	24,0	2021	■	↓
Nombre médian d'années de scolarité	0,04	2021	■	→
Nombre d'élèves par maître du primaire	37,7	2022	■	→
Taux de succès au BAC (%)	60,9	2021	■	↑
Enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil (%)	95,4	2021	■	↑
Personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet (%)	31,7	2021	■	■

Extrême pauvreté et privation matérielle

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population disposant de moins de \$1,90 par jour (%)	19,7	2019	■	■
Personnes de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes (%)	16,3	2019	■	■
Population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (%)	43,3	2019	■	■
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	11,7	2021	■	↓
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (%)	31,1	2021	■	→
Prévalence de l'insécurité alimentaire (%)	5,3	2017	■	↑
Enfants de 5 à 11 ans impliqués dans une activité économique pendant au moins une heure	29,4	2021	■	→
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant moins de 14 heures	39,3	2021	■	↓
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant 14 heures ou plus	21,2	2021	■	→
Population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (%)	0,10	2021	■	↑
Population de 15-49 ans ayant un compte en banque (%)	2,3	2019	■	■

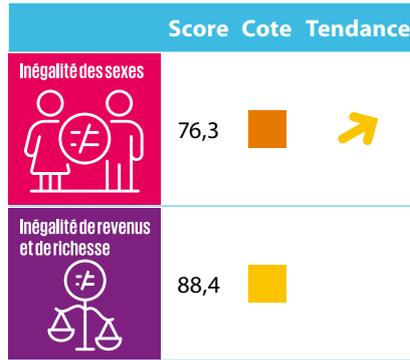
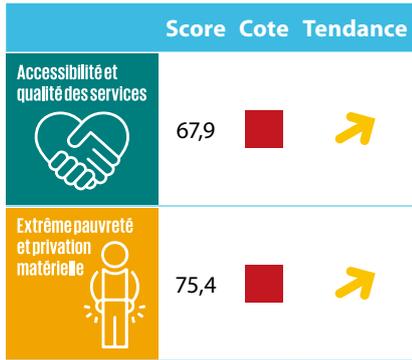
Inégalité des sexes

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le primaire	0,95	2021	■	→
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le secondaire	0,77	2021	■	→
Indice de parité fille/garçon: Nombre médian d'années de scolarité	0,00	2021	■	→
Indice de parité fille/garçon: Taux de succès au BAC	0,98	2020	■	↑
Indice de parité femme/ homme: Couverture du test VIH	1,2	2018	■	↑
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences physiques (%)	19,4	2018	■	■
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences sexuelles (%)	4,1	2018	■	■
Femmes de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans (%)	32,8	2021	■	↓
Femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale (%)	10,7	2021	■	→
Indice de parité femme/ homme: population disposant de moins de \$1,90 par jour	1,1	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes	0,98	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	1,1	2019	■	■
Ratio du taux de participation des femmes et des hommes à la population active	0,64	2018	■	■
Indice de parité femme/ homme: personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet	0,49	2021	■	■

Inégalité de revenus et de richesse

	Valeur	Année	Cote
Coefficient de Gini	0,32	2019	■
Personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian (%)	10,9	2019	■
Personnes vivant avec un revenu plus de 50 % inférieur au revenu moyen (%)	26,7	2019	■





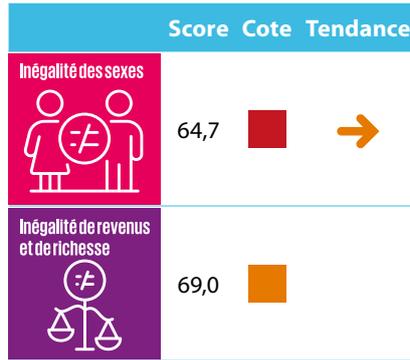
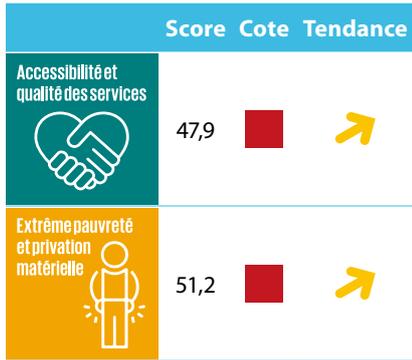
Accessibilité et qualité des services	Valeur	Année	Cote	Tendance
Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	98,7	2021	■	↑
Nombre d'habitants par lits d'hôpitaux	664,3	2021	■	↑
Nombre d'habitants par personnel de santé (médecins et infirmiers)	675,4	2021	■	↓
Enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	26,3	2021	■	↑
Enfants de 12-23 mois complètement vaccinés (%)	66,7	2018	■	➔
Couverture du test VIH (% de la population de 15-49 ans sachant où faire un test)	75,9	2018	■	↑
Durée moyenne du trajet au centre de santé (en minutes)	12,5	2019	■	■
Ménages utilisant des sources améliorées d'eau de boisson (%)	99,8	2021	■	↑
Population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité (%)	34,1	2021	■	■
Population ayant accès à l'électricité (%)	89,8	2021	■	➔
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	92,4	2021	■	➔
Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)	62,5	2021	■	↓
Nombre médian d'années de scolarité	5,6	2021	■	➔
Nombre d'élèves par maître du primaire	45,7	2022	■	↓
Taux de succès au BAC (%)	77,5	2021	■	↑
Enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil (%)	97,2	2021	■	↑
Personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet (%)	69,1	2021	■	■

Extrême pauvreté et privation matérielle	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population disposant de moins de \$1,90 par jour (%)	1,6	2019	■	■
Personnes de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes (%)	11,5	2019	■	■
Population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (%)	18,9	2019	■	■
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	8,0	2021	■	↓
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (%)	22,6	2021	■	↓
Prévalence de l'insécurité alimentaire (%)	1,5	2017	■	➔
Enfants de 5 à 11 ans impliqués dans une activité économique pendant au moins une heure	5,0	2021	■	↑
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant moins de 14 heures	6,8	2021	■	↑
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant 14 heures ou plus	7,7	2021	■	↑
Population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (%)	0,09	2021	■	↑
Population de 15-49 ans ayant un compte en banque (%)	22,9	2019	■	■

Inégalité des sexes	Valeur	Année	Cote	Tendance
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le primaire	0,97	2021	■	↑
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le secondaire	0,90	2021	■	↑
Indice de parité fille/garçon: Nombre médian d'années de scolarité	0,69	2021	■	➔
Indice de parité fille/garçon: Taux de succès au BAC	1,0	2020	■	↑
Indice de parité femme/ homme: Couverture du test VIH	0,97	2018	■	↓
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences physiques (%)	16,3	2018	■	■
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences sexuelles (%)	6,1	2018	■	■
Femmes de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans (%)	10,1	2021	■	➔
Femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale (%)	23,1	2021	■	➔
Indice de parité femme/ homme: population disposant de moins de \$1,90 par jour	0,85	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes	0,82	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	0,89	2019	■	■
Ratio du taux de participation des femmes et des hommes à la population active	0,96	2018	■	■
Indice de parité femme/ homme: personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet	0,85	2021	■	■

Inégalité de revenus et de richesse	Valeur	Année	Cote
Coefficient de Gini	0,38	2019	■
Personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian (%)	1,1	2019	■
Personnes vivant avec un revenu plus de 50 % inférieur au revenu moyen (%)	2,0	2019	■





Accessibilité et qualité des services

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	78,4	2021	■	➔
Nombre d'habitants par lits d'hôpitaux	1938,5	2021	■	↓
Nombre d'habitants par personnel de santé (médecins et infirmiers)	2026,6	2021	■	↓
Enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	31,8	2021	■	↑
Enfants de 12-23 mois complètement vaccinés (%)	70,6	2018	■	↑
Couverture du test VIH (% de la population de 15-49 ans sachant où faire un test)	65,8	2018	■	↑
Durée moyenne du trajet au centre de santé (en minutes)	28,7	2019	■	■
Ménages utilisant des sources améliorées d'eau de boisson (%)	81,1	2021	■	➔
Population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité (%)	1,8	2021	■	■
Population ayant accès à l'électricité	44,0	2021	■	➔
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	88,1	2021	■	↓
Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)	40,9	2021	■	↓
Nombre médian d'années de scolarité	2,5	2021	■	➔
Nombre d'élèves par maître du primaire	34,4	2022	■	➔
Taux de succès au BAC (%)	67,1	2021	■	↑
Enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil (%)	96,5	2021	■	↑
Personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet (%)	13,4	2021	■	■

Extrême pauvreté et privation matérielle

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population disposant de moins de \$1,90 par jour (%)	20,2	2019	■	■
Personnes de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes (%)	30,3	2019	■	■
Population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (%)	43,0	2019	■	■
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	7,2	2021	■	↓
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (%)	32,8	2021	■	↓
Prévalence de l'insécurité alimentaire	6,6	2017	■	↑
Enfants de 5 à 11 ans impliqués dans une activité économique pendant au moins une heure	14,7	2021	■	↑
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant moins de 14 heures	26,3	2021	■	➔
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant 14 heures ou plus	7,6	2021	■	↑
Population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (%)	3,5	2021	■	↑
Population de 15-49 ans ayant un compte en banque (%)	4,0	2019	■	■

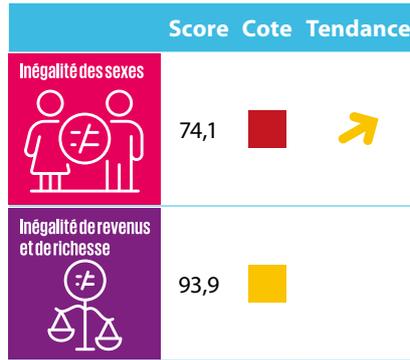
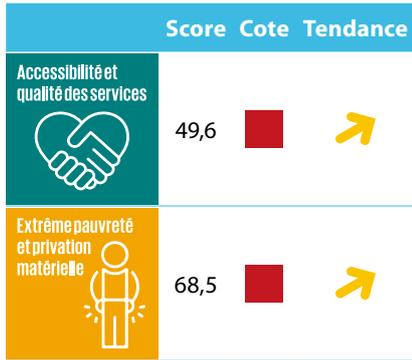
Inégalité des sexes

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le primaire	0,97	2021	■	↓
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le secondaire	1,0	2021	■	↑
Indice de parité fille/garçon: Nombre médian d'années de scolarité	0,47	2021	■	➔
Indice de parité fille/garçon: Taux de succès au BAC	1,0	2020	■	↑
Indice de parité femme/ homme: Couverture du test VIH	0,81	2018	■	↓
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences physiques (%)	20,0	2018	■	■
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences sexuelles (%)	8,3	2018	■	■
Femmes de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans (%)	33,0	2021	■	↓
Femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale (%)	18,2	2021	■	➔
Indice de parité femme/ homme: population disposant de moins de \$1,90 par jour	0,96	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes	1,0	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	1,0	2019	■	■
Ratio du taux de participation des femmes et des hommes à la population active	0,89	2018	■	■
Indice de parité femme/ homme: personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet	0,97	2021	■	■

Inégalité de revenus et de richesse

	Valeur	Année	Cote
Coefficient de Gini	0,32	2019	■
Personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian (%)	10,7	2019	■
Personnes vivant avec un revenu plus de 50 % inférieur au revenu moyen (%)	28,2	2019	■





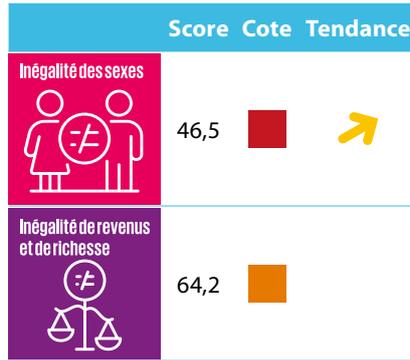
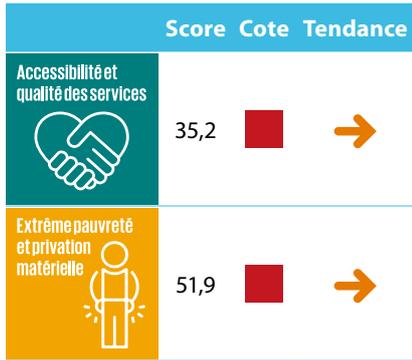
Accessibilité et qualité des services	Valeur	Année	Cote	Tendance
Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	94,3	2021	■	↑
Nombre d'habitants par lits d'hôpitaux	3183,6	2021	■	↓
Nombre d'habitants par personnel de santé (médecins et infirmiers)	1835,8	2021	■	↓
Enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	34,3	2021	■	↑
Enfants de 12-23 mois complètement vaccinés (%)	71,0	2018	■	↑
Couverture du test VIH (% de la population de 15-49 ans sachant où faire un test)	40,4	2018	■	↓
Durée moyenne du trajet au centre de santé (en minutes)	14,0	2019	■	■
Ménages utilisant des sources améliorées d'eau de boisson (%)	80,7	2021	■	➔
Population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité (%)	2,4	2021	■	■
Population ayant accès à l'électricité (%)	62,4	2021	■	➔
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	92,4	2021	■	↑
Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)	56,0	2021	■	↓
Nombre médian d'années de scolarité	3,3	2021	■	➔
Nombre d'élèves par maître du primaire	43,8	2022	■	↓
Taux de succès au BAC (%)	68,5	2021	■	↑
Enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil (%)	96,5	2021	■	↑
Personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet (%)	17,9	2021	■	■

Extrême pauvreté et privation matérielle	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population disposant de moins de \$1,90 par jour (%)	3,9	2019	■	■
Personnes de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes (%)	9,8	2019	■	■
Population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (%)	18,3	2019	■	■
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	5,7	2021	■	↓
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (%)	33,9	2021	■	↓
Prévalence de l'insécurité alimentaire (%)	8,1	2017	■	↓
Enfants de 5 à 11 ans impliqués dans une activité économique pendant au moins une heure	5,9	2021	■	↑
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant moins de 14 heures	25,4	2021	■	➔
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant 14 heures ou plus	3,7	2021	■	↑
Population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (%)	0,7	2021	■	↑
Population de 15-49 ans ayant un compte en banque (%)	9,1	2019	■	■

Inégalité des sexes	Valeur	Année	Cote	Tendance
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le primaire	0,96	2021	■	➔
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le secondaire	0,90	2021	■	↑
Indice de parité fille/garçon: Nombre médian d'années de scolarité	0,63	2021	■	↑
Indice de parité fille/garçon: Taux de succès au BAC	1,0	2020	■	↑
Indice de parité femme/ homme: Couverture du test VIH	2,4	2018	■	↑
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences physiques (%)	15,2	2018	■	■
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences sexuelles (%)	8,7	2018	■	■
Femmes de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans (%)	16,2	2021	■	➔
Femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale (%)	15,3	2021	■	➔
Indice de parité femme/ homme: population disposant de moins de \$1,90 par jour	0,90	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes	0,87	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	0,97	2019	■	■
Ratio du taux de participation des femmes et des hommes à la population active	0,93	2018	■	■
Indice de parité femme/ homme: personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet	1,3	2021	■	■

Inégalité de revenus et de richesse	Valeur	Année	Cote
Coefficient de Gini	0,31	2019	■
Personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian (%)	1,7	2019	■
Personnes vivant avec un revenu plus de 50 % inférieur au revenu moyen (%)	5,8	2019	■





Accessibilité et qualité des services

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	84,4	2021	■	→
Nombre d'habitants par lits d'hôpitaux	6351,7	2021	■	↓
Nombre d'habitants par personnel de santé (médecins et infirmiers)	2893,6	2021	■	↓
Enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	50,9	2021	■	↑
Enfants de 12-23 mois complètement vaccinés (%)	29,0	2018	■	↓
Couverture du test VIH (% de la population de 15-49 ans sachant où faire un test)	45,6	2018	■	→
Durée moyenne du trajet au centre de santé (en minutes)	22,2	2019	■	■
Ménages utilisant des sources améliorées d'eau de boisson (%)	88,8	2021	■	↑
Population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité (%)	4,8	2021	■	■
Population ayant accès à l'électricité (%)	35,7	2021	■	→
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	70,3	2021	■	↓
Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)	33,1	2021	■	↓
Nombre médian d'années de scolarité	0,06	2021	■	↓
Nombre d'élèves par maître du primaire	40,9	2022	■	→
Taux de succès au BAC (%)	66,7	2021	■	↑
Enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil (%)	94,7	2021	■	↑
Personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet (%)	11,8	2021	■	■

Extrême pauvreté et privation matérielle

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population disposant de moins de \$1,90 par jour (%)	22,3	2019	■	■
Personnes de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes (%)	23,4	2019	■	■
Population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (%)	42,8	2019	■	■
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	6,9	2021	■	↓
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (%)	48,3	2021	■	↓
Prévalence de l'insécurité alimentaire (%)	9,1	2017	■	↓
Enfants de 5 à 11 ans impliqués dans une activité économique pendant au moins une heure	7,2	2021	■	↑
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant moins de 14 heures	35,4	2021	■	→
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant 14 heures ou plus	1,1	2021	■	↑
Population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (%)	2,5	2021	■	↑
Population de 15-49 ans ayant un compte en banque (%)	3,5	2019	■	■

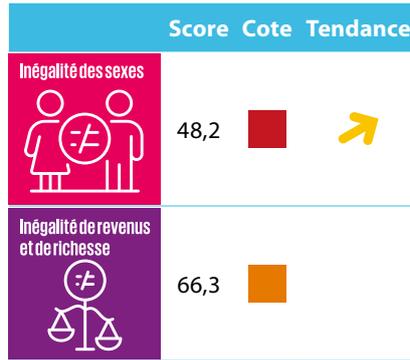
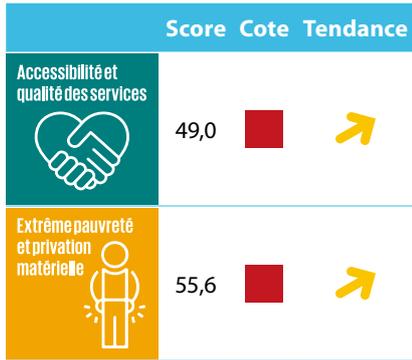
Inégalité des sexes

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le primaire	0,93	2021	■	↓
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le secondaire	0,85	2021	■	↑
Indice de parité fille/garçon: Nombre médian d'années de scolarité	0,00	2021	■	→
Indice de parité fille/garçon: Taux de succès au BAC	0,93	2020	■	↑
Indice de parité femme/ homme: Couverture du test VIH	1,1	2018	■	↑
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences physiques (%)	16,7	2018	■	■
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences sexuelles (%)	12,3	2018	■	■
Femmes de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans (%)	28,5	2021	■	↓
Femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale (%)	9,1	2021	■	↓
Indice de parité femme/ homme: population disposant de moins de \$1,90 par jour	1,0	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes	1,2	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	1,0	2019	■	■
Ratio du taux de participation des femmes et des hommes à la population active	1,0	2018	■	■
Indice de parité femme/ homme: personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet	0,27	2021	■	■

Inégalité de revenus et de richesse

	Valeur	Année	Cote
Coefficient de Gini	0,33	2019	■
Personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian (%)	13,4	2019	■
Personnes vivant avec un revenu plus de 50 % inférieur au revenu moyen (%)	27,8	2019	■





Accessibilité et qualité des services

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	84,2	2021	■	➔
Nombre d'habitants par lits d'hôpitaux	1875,4	2021	■	➔
Nombre d'habitants par personnel de santé (médecins et infirmiers)	2386,1	2021	■	↓
Enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	42,5	2021	■	↑
Enfants de 12-23 mois complètement vaccinés (%)	68,0	2018	■	↑
Couverture du test VIH (% de la population de 15-49 ans sachant où faire un test)	59,9	2018	■	➔
Durée moyenne du trajet au centre de santé (en minutes)	21,3	2019	■	■
Ménages utilisant des sources améliorées d'eau de boisson (%)	85,7	2021	■	↑
Population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité (%)	5,3	2021	■	■
Population ayant accès à l'électricité (%)	60,5	2021	■	↑
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	85,4	2021	■	➔
Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)	38,0	2021	■	↓
Nombre médian d'années de scolarité	2,1	2021	■	➔
Nombre d'élèves par maître du primaire	40,7	2022	■	➔
Taux de succès au BAC (%)	68,4	2021	■	↑
Enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil (%)	89,3	2021	■	↑
Personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet (%)	32,3	2021	■	■

Extrême pauvreté et privation matérielle

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population disposant de moins de \$1,90 par jour (%)	22,0	2019	■	■
Personnes de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes (%)	11,6	2019	■	■
Population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (%)	39,8	2019	■	■
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	6,4	2021	■	↓
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (%)	40,3	2021	■	↓
Prévalence de l'insécurité alimentaire (%)	11,7	2017	■	↓
Enfants de 5 à 11 ans impliqués dans une activité économique pendant au moins une heure	12,9	2021	■	↑
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant moins de 14 heures	20,8	2021	■	↑
Enfants de 12 à 14 ans impliqués dans une activité économique pendant 14 heures ou plus	7,6	2021	■	↑
Population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (%)	0,14	2021	■	↑
Population de 15-49 ans ayant un compte en banque (%)	4,6	2019	■	■

Inégalité des sexes

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le primaire	0,95	2021	■	↑
Indice de parité fille/garçon: Taux net de scolarisation dans le secondaire	0,65	2021	■	➔
Indice de parité fille/garçon: Nombre médian d'années de scolarité	0,37	2021	■	➔
Indice de parité fille/garçon: Taux de succès au BAC	1,0	2020	■	↑
Indice de parité femme/ homme: Couverture du test VIH	1,3	2018	■	↑
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences physiques (%)	11,8	2018	■	■
Femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union qui ont subi des violences sexuelles (%)	6,5	2018	■	■
Femmes de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans (%)	26,0	2021	■	➔
Femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale (%)	20,5	2021	■	➔
Indice de parité femme/ homme: population disposant de moins de \$1,90 par jour	1,1	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes	1,2	2019	■	■
Indice de parité femme/ homme: population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	1,0	2019	■	■
Ratio du taux de participation des femmes et des hommes à la population active	0,85	2018	■	■
Indice de parité femme/ homme: personnes de 15-49 ans ayant déjà utilisé internet	0,19	2021	■	■

Inégalité de revenus et de richesse

	Valeur	Année	Cote
Coefficient de Gini	0,36	2019	■
Personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian (%)	11,1	2019	■
Personnes vivant avec un revenu plus de 50 % inférieur au revenu moyen (%)	24,9	2019	■





RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LE BÉNIN 2023

Renforcement du Capital Humain
et Lutte contre les Inégalités

Juillet 2023

© UN Sustainable Development Solutions Network

www.unsdsn.org

